

**RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS  
DU DEPARTEMENT DU NORD**

**Numéro**

**2022 - 75**

**Juillet**

**SOMMAIRE**

**Conseil départemental  
Réunion du 30 mai 2022**

Renforcer la politique départementale de lutte contre les violences intrafamiliales	7	Revalorisation du taux horaire des vacations des psychologues	27
Complément aux délégations du Conseil départemental au Président du Conseil départemental	10	Dispositif boursier 2022 en faveur des élèves du secteur médico-social	29
Convention de mise à disposition gracieuse du car podium du Département du Nord	13	Service civique volontaire	31
Fondation du Nord - Evolutions en matière d'abri, de Gouvernance et de moyens apportés par le Département du Nord	15	Définition des taux de promotion pour les avancements de grade	33
Adoption du Règlement Intérieur de l'Achat Public (RIAP) modifié	18	Actualisation du Plan de Déplacements de l'Administration du Département du Nord pour la période 2022-2024	45
Rapport de présentation de la Protection sociale complémentaire	20	Signature de l'avenant à la convention pluriannuelle 2021-2024, relative aux relations entre la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie, la Maison Départementale des Personnes Handicapées et le Département du Nord complétant la convention d'une feuille de route stratégique et opérationnelle	47
I) Modalités de représentation dans les instances	22	Modulation de l'intensité de l'Aide à la Vie Partagée (AVP)	50
II) Modalités d'organisation des élections professionnelles 2022 et instauration du vote électronique par Internet	22	Soutien à l'offre de service aux Séniors	53
Modifications apportées au Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (RIFSEEP) dans le cadre de la mise en œuvre du SEGUR de la santé dans la fonction publique territoriale	25	Soutien à l'investissement (Etablissements et Services Médico-Sociaux pour séniors et Accueil Familial)	57

Révision des critères d'éligibilité des publics prioritaires du Plan Départemental d'Action pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées (PDALHPD) 2019-2024.	62	Prolongation d'une année de la convention Partenord Habitat 2018-2021, enveloppe complémentaire de 2 772 000 € en autorisation de programme pour 2022, mesures d'ajustement du délai d'exécution de 30 opérations délibérées précédemment et remboursement d'un trop-perçu de 523 792 €	87
Partenariat au titre de l'insertion professionnelle des allocataires du RSA : Avenant à la Convention Annuelle d'Objectifs et de Moyens 2022 pour les Contrats Initiatives Emplois	65	Subvention 2022 en faveur de la Mission Bassin Minier Nord-Pas-de-Calais dans le cadre de la convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens 2021-2024 - subvention exceptionnelle en faveur de la Mission Bassin Minier dans le cadre du schéma stratégique des espaces récréatifs et naturel du bassin minier du Nord - subvention à l'association des communes minières de France	92
Partenariat au titre de l'insertion professionnelle des allocataires du RSA : Ajustements de l'Appel à projets Insertion et emploi pour 2022, Prolongation et extension du dispositif cumul RSA	68	Participation du Département du Nord à divers organismes de coopération transfrontalière : Groupements Européens de Coopération Territoriale (GECT) et Mission Opérationnelle Transfrontalière (MOT)	95
Collège numérique : bilan 2021 et perspectives 2022	71	Revalorisation des modalités de financement des équipements et travaux des chemins de randonnée inscrits au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR) et inscription de circuits au Plan Départemental des Espaces, Sites et Itinéraires (PDESI)	98
Lancement des dispositifs Office de Tourisme du Futur et micro-réseaux touristiques	74	Inscription d'un nouveau circuit de randonnée pédestre « balade champêtre autour de Maresches » et de la modification du « circuit des Chapelles et de la Buse » sur les communes de Saint-Hilaire-sur-Helpe et Saint-Aubin au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée	101
Renouvellement de la Convention Territoriale d'Exercice Concerté (CTEC) au titre de la Solidarité des Territoires	76		
Modification des niveaux de service de fauchage des accotements des routes départementales	79		
Convention de partenariat financier entre le Département et la Communauté Urbaine de Dunkerque dans le cadre de la réalisation du Barreau de Cappelle-la-Grande	81		
Transfert de propriété du Port départemental de Gravelines - Grand Fort Philippe à la Communauté Urbaine de Dunkerque	84		

Opérations relatives au patrimoine naturel 104  
Espaces Naturels du Nord (ENN) ou en  
gestion départementale : renforcement de  
la cohérence foncière et territoriale des  
sites ENN

Opérations relatives au patrimoine naturel 107  
Espaces Naturels du Nord (ENN) ou en  
gestion départementale : extension du  
périmètre de la Réserve Naturelle  
Nationale (RNN) de la Dune Marchand



**DECISIONS**  
**CONSEIL DEPARTEMENTAL**  
**DU 30 MAI 2022**



0.1

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20220530-310066-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 3 juin 2022

Affiché le 3 juin 2022

**REUNION DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DU 30 MAI 2022  
SEANCE DU 30 MAI 2022**

**Suite à la convocation en date du 16 mai 2022**

**LE CONSEIL DEPARTEMENTAL**

**Réuni à Lille, sous la présidence de Christian POIRET, Président du Conseil Départemental**

Nombre de membres en exercices : 82

Étaient présents : Martine ARLABOSSE, Barbara BAILLEUL, Grégory BARTHOLOMEUS, Charles BEAUCHAMP, Doriane BECUE, Valentin BELLEVAL, Pierre-Michel BERNARD, Stéphanie BOCQUET, Anne-Sophie BOISSEAUX, Frédéric BRICOUT, Josyane BRIDOUX, Benjamin CAILLIERET, Yannick CAREMELLE, Loïc CATHELAIN, Régis CAUCHE, Marie CHAMPAULT, Paul CHRISTOPHE, Marie CIETERS, Sylvie CLERC, Barbara COEVOET, Valérie CONSEIL, Christine DECODTS, Laurent DEGALLAIX, Frédéric DELANNOY, Sylvie DELRUE, Carole DEVOS, Monique EVRARD, Soraya FAHEM, Marie-Laurence FAUCHILLE, Isabelle FERNANDEZ, Julien GOKEL, Maël GUIZIOU, Mickaël HIRAUX, Jacques HOUSSIN, Simon JAMELIN, Sylvie LABADENS, Nicolas LEBLANC, Vincent LEDOUX, Michel LEFEBVRE, Sébastien LEPRETRE, Maryline LUCAS, Didier MANIER, Françoise MARTIN, Elisabeth MASSE, Anne MIKOLAJCZAK, Luc MONNET, Charlotte PARMENTIER-LECOCQ, Laurent PERIN, Michel PLOUY, Christian POIRET, Marie-Hélène QUATREBOEUF, Marie-Paule ROUSSELLE, Caroline SANCHEZ, Marie SANDRA, Céline SCAVENNEC, Sébastien SEGUIN, Nicolas SIEGLER, Marie TONNERRE-DESMET, Patrick VALOIS, Aude VAN CAUWENBERGE, Anne VANPEENE, Philippe WAYMEL, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Bernard BAUDOUX donne pouvoir à Charles BEAUCHAMP, Gérald DARMANIN donne pouvoir à Doriane BECUE, Agnès DENYS donne pouvoir à Maryline LUCAS, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY donne pouvoir à Laurent DEGALLAIX, Jean-Luc DETAVERNIER donne pouvoir à Marie-Hélène QUATREBOEUF, Stéphane DIEUSAERT donne pouvoir à Marie SANDRA, Jean-Claude DULIEU donne pouvoir à Michel LEFEBVRE, Michelle GREAUME donne pouvoir à Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Valérie LETARD donne pouvoir à Christian POIRET, Max-André PICK donne pouvoir à Karima ZOUGGAGH, Bertrand RINGOT donne pouvoir à Isabelle FERNANDEZ, Jean-Noël VERFAILLIE donne pouvoir à Valentin BELLEVAL, Roger VICOT donne pouvoir à Valérie CONSEIL.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Frédérique SEELS.

Absent(e)(s) : François-Xavier CADART, Isabelle CHOAIN, Claudine DEROEUX, Eric RENAUD.

**OBJET** : Renforcer la politique départementale de lutte contre les violences intrafamiliales.

Vu le rapport DGASOL/2022/125

Vu l'avis en date du 23 mai 2022 de la Commission Lutte contre les exclusions, enfance, famille,

**DECIDE à l'unanimité:**

- d'approuver et d'autoriser Monsieur le Président à signer le projet de convention triennale de partenariat entre le Département du Nord, l'Etat, les Communautés de Commune ou d'Agglomération, la Gendarmerie Nationale et les associations concernés, relatif au cofinancement des postes d'Intervenants sociaux en gendarmerie et commissariat, dans les termes du projet joint au rapport en annexe 1 ;
- d'approuver et d'autoriser Monsieur le Président à signer la convention de partenariat entre le Département du Nord et le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS), dans le cadre de la lutte contre les violences intrafamiliales, dans les termes du projet joint au rapport en annexe 2 ;
- d'attribuer, au titre de l'année 2022, une subvention de 30 000 € à l'association Solidarité Femmes Accueil (SOLFA), au titre de renfort au fonctionnement de l'association ;
- d'approuver et d'autoriser Monsieur le Président à signer la convention entre le Département du Nord et l'Association SOLFA dans les termes du projet joint au rapport en annexe 3 ;
- d'attribuer une subvention de 12 000 € à l'association SIJADIS, destinée au fonctionnement de deux nouveaux Centres d'Observation Judiciaire (COJ) déployés à Valenciennes et à Douai ;
- d'attribuer une subvention de 6 000 € à l'association CAR'ADO, destinée à la prévention par et pour les adolescents ;
- d'approuver la proposition d'expérimentation d'un RSA d'urgence et la mise en place du coaching professionnel pour les femmes victimes de violence conjugale et sous dépendance financière de leur conjoint, dans les conditions décrites au rapport.

---

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 11 h 22.

61 Conseillers départementaux étaient présents en séance. Ils étaient porteurs de 13 pouvoirs.

Ils ont été rejoints pendant la discussion par Madame DEVOS, ainsi que par Messieurs BRICOUT et PLOUY.

Madame QUATREBOEUFS (porteuse du pouvoir de Monsieur DETAVERNIER), présente à l'appel de l'affaire, avait quitté momentanément la salle préalablement au vote. Il n'est donc pas tenu compte de ce pouvoir pour cette affaire.

Vote intervenu à 12 h 10.

Au moment du vote, 63 Conseillers départementaux étaient présents.

Nombre de procurations :	12
Absents sans procuration :	7
N'ont pas pris part au vote :	0
Ont pris part au vote :	75 (y compris les votants par procuration)



**Résultat du vote :**

Abstentions :	8 (Groupe Communiste et Républicain : Pour l'Humain d'Abord !)
Total des suffrages exprimés :	67
Majorité des suffrages exprimés :	34
Pour :	67 (Groupe Union Pour le Nord - Groupe Socialiste, Républicain et Citoyen - Groupe Ecologiste Europe Ecologie Les Verts Génération.s - Madame BAILLEUL, non inscrite)
Contre :	0

Signé électroniquement



Pour le Président du Conseil Départemental  
et par délégation,  
Le Directeur Adjoint des Affaires Juridiques  
et de l'Achat Public,

Régis RICHARD

1

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20220530-310073-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 8 juin 2022

Affiché le 8 juin 2022

**REUNION DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DU 30 MAI 2022  
SEANCE DU 30 MAI 2022**

**Suite à la convocation en date du 16 mai 2022**

**LE CONSEIL DEPARTEMENTAL**

**Réuni à Lille, sous la présidence de Christian POIRET, Président du Conseil Départemental**

Nombre de membres en exercices : 82

Étaient présents : Martine ARLABOSSE, Barbara BAILLEUL, Grégory BARTHOLOMEUS, Charles BEAUCHAMP, Doriane BECUE, Valentin BELLEVAL, Pierre-Michel BERNARD, Stéphanie BOCQUET, Anne-Sophie BOISSEAUX, Frédéric BRICOUT, Josyane BRIDOUX, Benjamin CAILLIERET, Yannick CAREMELLE, Loïc CATHELAIN, Régis CAUCHE, Marie CHAMPAULT, Paul CHRISTOPHE, Marie CIETERS, Sylvie CLERC, Barbara COEVOET, Valérie CONSEIL, Christine DECODTS, Laurent DEGALLAIX, Frédéric DELANNOY, Sylvie DELRUE, Carole DEVOS, Monique EVRARD, Soraya FAHEM, Marie-Laurence FAUCHILLE, Isabelle FERNANDEZ, Julien GOKEL, Maël GUIZIOU, Mickaël HIRAUX, Jacques HOUSSIN, Simon JAMELIN, Sylvie LABADENS, Nicolas LEBLANC, Vincent LEDOUX, Michel LEFEBVRE, Sébastien LEPRETRE, Maryline LUCAS, Didier MANIER, Françoise MARTIN, Elisabeth MASSE, Anne MIKOLAJCZAK, Luc MONNET, Charlotte PARMENTIER-LECOCQ, Laurent PERIN, Michel PLOUY, Christian POIRET, Marie-Paule ROUSSELLE, Caroline SANCHEZ, Marie SANDRA, Céline SCAVENNEC, Sébastien SEGUIN, Nicolas SIEGLER, Marie TONNERRE-DESMET, Patrick VALOIS, Aude VAN CAUWENBERGE, Anne VANPEENE, Philippe WAYMEL, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Bernard BAUDOIX donne pouvoir à Charles BEAUCHAMP, Gérald DARMANIN donne pouvoir à Doriane BECUE, Agnès DENYS donne pouvoir à Maryline LUCAS, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY donne pouvoir à Laurent DEGALLAIX, Stéphane DIEUSAERT donne pouvoir à Marie SANDRA, Jean-Claude DULIEU donne pouvoir à Michel LEFEBVRE, Michelle GREAUME donne pouvoir à Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Valérie LETARD donne pouvoir à Christian POIRET, Max-André PICK donne pouvoir à Karima ZOUGGAGH, Bertrand RINGOT donne pouvoir à Isabelle FERNANDEZ, Jean-Noël VERFAILLIE donne pouvoir à Valentin BELLEVAL, Roger VICOT donne pouvoir à Valérie CONSEIL.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Jean-Luc DETAVERNIER, Frédérique SEELS.

Absent(e)(s) : François-Xavier CADART, Isabelle CHOAIN, Claudine DEROEUX, Marie-Hélène QUATREBOEUF, Eric RENAUD.

**OBJET** : Complément aux délégations du Conseil départemental au Président du Conseil départemental

Vu le rapport DAJAP/2022/149

Vu l'article 10 de la loi N°2021-1465 du 10 novembre 2021 portant diverses mesures de vigilance

**DECIDE à l'unanimité:**

- de compléter les délégations accordées au Président du Conseil départemental sur la base de l'article L.3211-2 du code général des collectivités territoriales par la délibération N°DAJAP/2021/231 du 1<sup>er</sup> juillet 2021 en modifiant dans les termes ci-dessous la portée et les limites des deux délégations suivantes :
    - « de décider de la conclusion et de la révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas douze ans et, dans la même limite, de la mise à disposition et de l'occupation de dépendances du domaine public ou privé départemental, ou de dépendances appartenant à un tiers public ou privé à occuper par le Département lorsqu'un intérêt public le justifie ;
    - de prendre les décisions mentionnées aux articles L. 523-4 et L. 523-5 du code du patrimoine relatives à la réalisation de diagnostics d'archéologie préventive prescrits pour les opérations d'aménagement ou de travaux sur le territoire du département et de conclure la convention prévue à l'article L. 523-7 du même code ; »
- 

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 12 h 11.

63 Conseillers départementaux étaient présents en séance. Ils étaient porteurs de 12 pouvoirs.

Messieurs DELANNOY et LEDOUX, présents à l'appel de l'affaire, avaient quitté momentanément la salle préalablement au vote.

Vote intervenu à 12 h 12.

Au moment du vote, 61 Conseillers départementaux étaient présents.

Nombre de procurations :	12
Absents sans procuration :	9
N'ont pas pris part au vote :	0
Ont pris part au vote :	73 (y compris les votants par procuration)

**Résultat du vote :**

Abstention :	0
Total des suffrages exprimés :	73
Majorité des suffrages exprimés :	37
Pour :	73 (Groupe Union Pour le Nord - Groupe Socialiste, Républicain et Citoyen - Groupe Communiste et Républicain : Pour l'Humain d'Abord ! - Groupe Ecologiste Europe Ecologie Les Verts Génération.s - Madame BAILLEUL, non inscrite)
Contre :	0

Signé électroniquement



Pour le Président du Conseil Départemental  
et par délégation,  
La Directrice des Affaires Juridiques  
et de l'Achat Public

Claude LEMOINE

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20220530-310074-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 8 juin 2022

Affiché le 8 juin 2022

**REUNION DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DU 30 MAI 2022  
SEANCE DU 30 MAI 2022**

**Suite à la convocation en date du 16 mai 2022**

**LE CONSEIL DEPARTEMENTAL**

**Réuni à Lille, sous la présidence de Christian POIRET, Président du Conseil Départemental**

Nombre de membres en exercices : 82

Étaient présents : Martine ARLABOSSE, Barbara BAILLEUL, Grégory BARTHOLOMEUS, Charles BEAUCHAMP, Doriane BECUE, Valentin BELLEVAL, Pierre-Michel BERNARD, Stéphanie BOCQUET, Anne-Sophie BOISSEAUX, Frédéric BRICOUT, Josyane BRIDOUX, Benjamin CAILLIERET, Yannick CAREMELLE, Loïc CATHELAIN, Régis CAUCHE, Marie CHAMPAULT, Paul CHRISTOPHE, Marie CIETERS, Sylvie CLERC, Barbara COEVOET, Valérie CONSEIL, Christine DECODTS, Laurent DEGALLAIX, Sylvie DELRUE, Carole DEVOS, Monique EVRARD, Soraya FAHEM, Marie-Laurence FAUCHILLE, Isabelle FERNANDEZ, Julien GOKEL, Maël GUIZIOU, Mickaël HIRAUX, Jacques HOUSSIN, Simon JAMELIN, Sylvie LABADENS, Nicolas LEBLANC, Michel LEFEBVRE, Sébastien LEPRETRE, Maryline LUCAS, Didier MANIER, Françoise MARTIN, Elisabeth MASSE, Anne MIKOLAJCZAK, Luc MONNET, Charlotte PARMENTIER-LECOCQ, Laurent PERIN, Michel PLOUY, Christian POIRET, Marie-Paule ROUSSELLE, Caroline SANCHEZ, Marie SANDRA, Céline SCAVENNEC, Sébastien SEGUIN, Nicolas SIEGLER, Marie TONNERRE-DESMET, Patrick VALOIS, Aude VAN CAUWENBERGE, Anne VANPEENE, Philippe WAYMEL, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Bernard BAUDOIX donne pouvoir à Charles BEAUCHAMP, Gérald DARMANIN donne pouvoir à Doriane BECUE, Agnès DENYS donne pouvoir à Maryline LUCAS, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY donne pouvoir à Laurent DEGALLAIX, Stéphane DIEUSAERT donne pouvoir à Marie SANDRA, Jean-Claude DULIEU donne pouvoir à Michel LEFEBVRE, Michelle GREAUME donne pouvoir à Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Valérie LETARD donne pouvoir à Christian POIRET, Max-André PICK donne pouvoir à Karima ZOUGGAGH, Bertrand RINGOT donne pouvoir à Isabelle FERNANDEZ, Jean-Noël VERFAILLIE donne pouvoir à Valentin BELLEVAL, Roger VICOT donne pouvoir à Valérie CONSEIL.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Jean-Luc DETAVERNIER, Frédérique SEELS.

Absent(e)(s) : François-Xavier CADART, Isabelle CHOAIN, Frédéric DELANNOY, Claudine DEROEUX, Vincent LEDOUX, Marie-Hélène QUATREBOEUF, Eric RENAUD.

**OBJET** : Convention de mise à disposition gracieuse du car podium du Département du Nord

Vu le rapport DIRCOM/2022/228

Vu l'article 10 de la loi N°2021-1465 du 10 novembre 2021 portant diverses mesures de vigilance

**DECIDE à l'unanimité:**

- d'adopter le projet de convention de mise à disposition du car podium du Département du Nord, dans les termes du projet joint en annexe du rapport ;
  - d'autoriser Monsieur le Président à signer les conventions de mise à disposition entre le Département du Nord et les collectivités ou associations partenaires.
- 

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 12 h 12.

61 Conseillers départementaux étaient présents en séance. Ils étaient porteurs de 12 pouvoirs.

Vote intervenu à 12 h 15.

Au moment du vote, 61 Conseillers départementaux étaient présents.

Nombre de procurations : 12  
Absents sans procuration : 9  
N'ont pas pris part au vote : 0  
Ont pris part au vote : 73 (y compris les votants par procuration)

**Résultat du vote :**

Abstention : 0  
Total des suffrages exprimés : 73  
Majorité des suffrages exprimés : 37  
Pour : 73 (Groupe Union Pour le Nord - Groupe Socialiste, Républicain et Citoyen - Groupe Communiste et Républicain : Pour l'Humain d'Abord ! - Groupe Ecologiste Europe Ecologie Les Verts Génération.s - Madame BAILLEUL, non inscrite)  
Contre : 0

Signé électroniquement



Pour le Président du Conseil Départemental  
et par délégation,  
La Directrice des Affaires Juridiques  
et de l'Achat Public

Claude LEMOINE

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20220530-310075-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 8 juin 2022

Affiché le 8 juin 2022

**REUNION DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DU 30 MAI 2022  
SEANCE DU 30 MAI 2022**

**Suite à la convocation en date du 16 mai 2022**

**LE CONSEIL DEPARTEMENTAL**

**Réuni à Lille, sous la présidence de Christian POIRET, Président du Conseil Départemental**

Nombre de membres en exercices : 82

Étaient présents : Martine ARLABOSSE, Barbara BAILLEUL, Grégory BARTHOLOMEUS, Charles BEAUCHAMP, Doriane BECUE, Valentin BELLEVAL, Pierre-Michel BERNARD, Stéphanie BOCQUET, Anne-Sophie BOISSEAUX, Frédéric BRICOUT, Josyane BRIDOUX, Benjamin CAILLIERET, Yannick CAREMELLE, Loïc CATHELAIN, Régis CAUCHE, Marie CHAMPAULT, Paul CHRISTOPHE, Marie CIETERS, Sylvie CLERC, Barbara COEVOET, Valérie CONSEIL, Christine DECODTS, Laurent DEGALLAIX, Frédéric DELANNOY, Sylvie DELRUE, Carole DEVOS, Monique EVRARD, Soraya FAHEM, Marie-Laurence FAUCHILLE, Isabelle FERNANDEZ, Julien GOKEL, Maël GUIZIOU, Mickaël HIRAUX, Jacques HOUSSIN, Simon JAMELIN, Sylvie LABADENS, Nicolas LEBLANC, Michel LEFEBVRE, Sébastien LEPRETRE, Maryline LUCAS, Didier MANIER, Françoise MARTIN, Elisabeth MASSE, Anne MIKOLAJCZAK, Luc MONNET, Charlotte PARMENTIER-LECOQ, Laurent PERIN, Michel PLOUY, Christian POIRET, Marie-Paule ROUSSELLE, Caroline SANCHEZ, Marie SANDRA, Céline SCAVENNEC, Sébastien SEGUIN, Nicolas SIEGLER, Marie TONNERRE-DESMET, Patrick VALOIS, Aude VAN CAUWENBERGE, Anne VANPEENE, Philippe WAYMEL, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Bernard BAUDOIX donne pouvoir à Charles BEAUCHAMP, Gérald DARMANIN donne pouvoir à Doriane BECUE, Agnès DENYS donne pouvoir à Maryline LUCAS, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY donne pouvoir à Laurent DEGALLAIX, Stéphane DIEUSAERT donne pouvoir à Marie SANDRA, Jean-Claude DULIEU donne pouvoir à Michel LEFEBVRE, Michelle GREAUME donne pouvoir à Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Valérie LETARD donne pouvoir à Christian POIRET, Max-André PICK donne pouvoir à Karima ZOUGGAGH, Bertrand RINGOT donne pouvoir à Isabelle FERNANDEZ, Jean-Noël VERFAILLIE donne pouvoir à Valentin BELLEVAL, Roger VICOT donne pouvoir à Valérie CONSEIL.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Jean-Luc DETAVERNIER, Frédérique SEELS.

Absent(e)(s) : François-Xavier CADART, Isabelle CHOAIN, Claudine DEROEUX, Vincent LEDOUX, Marie-Hélène QUATREBOEUF, Eric RENAUD.

**OBJET** : Fondation du Nord - Evolutions en matière d'abri, de Gouvernance et de moyens apportés par le Département du Nord

Vu le rapport MECENAT/2022/209

**DECIDE à l'unanimité:**

- de prendre acte du rapport d'activité 2021 de la Fondation du Nord, joint en annexe 1 du rapport.
  - d'approuver le maintien du Département du Nord au sein de la Fondation du Nord pour poursuivre son activité, sous égide de la Fondation de France, dont les statuts sont présentés ci-joint ;
  - de se conformer aux règles conditionnant l'abri par la Fondation de France, telles que reprises dans le rapport et présentées en annexe du rapport ;
  - d'autoriser Monsieur le Président à prendre toute décision et à signer tout acte engageant le Département du Nord pour constituer le dossier de candidature présenté à la Fondation de France par le collectif de la Fondation du Nord.
- 

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 12 h 16.

Mesdames BECUE, DECODTS, FAUCHILLE, TONNERRE-DESMET et ZOUGGAGH, ainsi que Messieurs DEGALLAIX et MANIER sont membres du comité exécutif de la Fondation du Nord – FACE.

En raison de cette fonction, ils ne peuvent ni prendre part au délibéré et au vote ni être comptés dans le quorum. Ils n'assistent pas à cette partie de la réunion.

Après avoir appelé l'affaire, Monsieur POIRET déclare qu'il est concerné par la délibération en qualité de membre du comité exécutif de la Fondation du Nord – FACE, et cède pendant l'examen de cette affaire la Présidence à Monsieur CATHELAIN, 2<sup>ème</sup> Vice-Président.

Madame DESCAMPS-MARQUILLY, ainsi que Messieurs DARMANIN et PICK avaient donné pouvoir respectivement à Monsieur DEGALLAIX, Mesdames BECUE et ZOUGGAGH. Ces derniers ne pouvant prendre part au délibéré et au vote, il n'est pas tenu compte de ces pouvoirs pour cette affaire.

Madame LETARD (membre du comité exécutif de la Fondation du Nord – FACE) avait donné pouvoir à Monsieur POIRET (lui-même membre du comité exécutif de la Fondation du Nord – FACE). Ni le procureur, ni le porteur de pouvoir ne peut prendre part au délibéré et au vote. Il n'est donc pas tenu compte de ce pouvoir pour cette affaire.

53 Conseillers départementaux étaient donc présents en séance. Ils étaient porteurs de 8 pouvoirs.

Ils ont été rejoints pendant la discussion par Monsieur DELANNOY.

Vote intervenu à 12 h 19.

Au moment du vote, 54 Conseillers départementaux étaient présents.

Nombre de procurations : 8

Absents sans procuration : 12

N'ont pas pris part au vote : 8 (en raison de la prévention des conflits d'intérêts)

Ont pris part au vote : 62 (y compris les votants par procuration)



**Résultat du vote :**

Abstention :	0
Total des suffrages exprimés :	62
Majorité des suffrages exprimés :	32
Pour :	62 (Groupe Union Pour le Nord - Groupe Socialiste, Républicain et Citoyen - Groupe Communiste et Républicain : Pour l'Humain d'Abord ! - Groupe Ecologiste Europe Ecologie Les Verts Génération.s - Madame BAILLEUL, non inscrite)
Contre :	0

Signé électroniquement



Pour le Président du Conseil Départemental  
et par délégation,  
La Directrice des Affaires Juridiques  
et de l'Achat Public

Claude LEMOINE

1.1

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20220530-310076-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 8 juin 2022

Affiché le 8 juin 2022

**REUNION DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DU 30 MAI 2022  
SEANCE DU 30 MAI 2022**

**Suite à la convocation en date du 16 mai 2022**

**LE CONSEIL DEPARTEMENTAL**

**Réuni à Lille, sous la présidence de Christian POIRET, Président du Conseil Départemental**

Nombre de membres en exercices : 82

Étaient présents : Martine ARLABOSSE, Barbara BAILLEUL, Grégory BARTHOLOMEUS, Charles BEAUCHAMP, Doriane BECUE, Valentin BELLEVAL, Pierre-Michel BERNARD, Stéphanie BOCQUET, Frédéric BRICOUT, Josyane BRIDOUX, François-Xavier CADART, Benjamin CAILLIERET, Yannick CAREMELLE, Loïc CATHELAIN, Régis CAUCHE, Marie CHAMPAULT, Isabelle CHOAIN, Paul CHRISTOPHE, Marie CIETERS, Sylvie CLERC, Barbara COEVOET, Valérie CONSEIL, Christine DECODTS, Laurent DEGALLAIX, Frédéric DELANNOY, Sylvie DELRUE, Carole DEVOS, Monique EVRARD, Soraya FAHEM, Marie-Laurence FAUCHILLE, Isabelle FERNANDEZ, Julien GOKEL, Maël GUIZIOU, Mickaël HIRAUX, Simon JAMELIN, Sylvie LABADENS, Nicolas LEBLANC, Michel LEFEBVRE, Sébastien LEPRETRE, Maryline LUCAS, Didier MANIER, Elisabeth MASSE, Anne MIKOLAJCZAK, Luc MONNET, Charlotte PARMENTIER-LECOCQ, Laurent PERIN, Christian POIRET, Marie-Hélène QUATREBOEUF, Bertrand RINGOT, Marie-Paule ROUSSELLE, Caroline SANCHEZ, Marie SANDRA, Céline SCAVENNEC, Sébastien SEGUIN, Nicolas SIEGLER, Patrick VALOIS, Aude VAN CAUWENBERGE, Anne VANPEENE, Philippe WAYMEL, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Bernard BAUDOUX donne pouvoir à Charles BEAUCHAMP, Gérald DARMANIN donne pouvoir à Doriane BECUE, Agnès DENYS donne pouvoir à Maryline LUCAS, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY donne pouvoir à Laurent DEGALLAIX, Jean-Luc DETAVERNIER donne pouvoir à Marie-Hélène QUATREBOEUF, Stéphane DIEUSAERT donne pouvoir à Marie SANDRA, Jean-Claude DULIEU donne pouvoir à Michel LEFEBVRE, Michelle GREAUME donne pouvoir à Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Jacques HOUSSIN donne pouvoir à Marie-Laurence FAUCHILLE, Valérie LETARD donne pouvoir à Christian POIRET, Françoise MARTIN donne pouvoir à Didier MANIER, Max-André PICK donne pouvoir à Karima ZOUGGAGH, Michel PLOUY donne pouvoir à Sylvie DELRUE, Frédérique SEELS donne pouvoir à François-Xavier CADART, Jean-Noël VERFAILLIE donne pouvoir à Valentin BELLEVAL, Roger VICOT donne pouvoir à Valérie CONSEIL.

Absent(e)(s) : Anne-Sophie BOISSEAUX, Claudine DEROEUX, Vincent LEDOUX, Eric RENAUD, Marie TONNERRE-DESMET.

**OBJET** : Adoption du Règlement Intérieur de l'Achat Public (RIAP) modifié.

Vu le rapport DAJAP/2022/82

Vu l'avis en date du 23 mai 2022 de la Commission Finances, ressources humaines, administration générale, contrôle de gestion, qualité du service public

**DECIDE à l'unanimité:**

- d'adopter le Règlement Intérieur de l'Achat Public (RIAP) ci-joint dans sa version 2022 ;
  - d'autoriser Monsieur le Président à procéder aux modifications rendues nécessaires par l'évolution de la réglementation ou de l'organisation interne du Département du Nord.
- 

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 14 h 14.

56 Conseillers départementaux étaient présents en séance. Ils étaient porteurs de 16 pouvoirs.

Ils ont été rejoints pendant la discussion par Mesdames LABADENS, PARMENTIER-LECOCQ et VANPEENE, ainsi que par Messieurs SEGUIN et VALOIS.

Madame CHOAIN, présente à l'appel de l'affaire, avait quitté momentanément la salle préalablement au vote.

Vote intervenu à 14 h 20.

Au moment du vote, 60 Conseillers départementaux étaient présents.

Nombre de procurations : 16

Absents sans procuration : 6

N'ont pas pris part au vote : 0

Ont pris part au vote : 76 (y compris les votants par procuration)

**Résultat du vote :**

Abstention : 0

Total des suffrages exprimés : 76

Majorité des suffrages exprimés : 39

Pour : 76 (Groupe Union Pour le Nord, Groupe Socialiste, Républicain et Citoyen, Groupe Communiste et Républicain : pour l'Humain d'Abord !, Groupe Ecologiste Europe Ecologie Les Verts Génération.s, Madame BAILLEUL non-inscrite)

Contre : 0

Signé électroniquement



Pour le Président du Conseil Départemental  
et par délégation,  
La Directrice des Affaires Juridiques  
et de l'Achat Public

Claude LEMOINE

1.2

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20220530-310077-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 8 juin 2022

Affiché le 8 juin 2022

**REUNION DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DU 30 MAI 2022  
SEANCE DU 30 MAI 2022**

**Suite à la convocation en date du 16 mai 2022**

**LE CONSEIL DEPARTEMENTAL**

**Réuni à Lille, sous la présidence de Christian POIRET, Président du Conseil Départemental**

Nombre de membres en exercices : 82

Étaient présents : Martine ARLABOSSE, Barbara BAILLEUL, Grégory BARTHOLOMEUS, Charles BEAUCHAMP, Doriane BECUE, Valentin BELLEVAL, Pierre-Michel BERNARD, Stéphanie BOCQUET, Anne-Sophie BOISSEAUX, Frédéric BRICOUT, Josyane BRIDOUX, François-Xavier CADART, Benjamin CAILLIERET, Yannick CAREMELLE, Loïc CATHELAIN, Régis CAUCHE, Marie CHAMPAULT, Isabelle CHOAIN, Paul CHRISTOPHE, Marie CIETERS, Sylvie CLERC, Barbara COEVOET, Valérie CONSEIL, Christine DECODTS, Laurent DEGALLAIX, Frédéric DELANNOY, Sylvie DELRUE, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY, Carole DEVOS, Monique EVRARD, Soraya FAHEM, Marie-Laurence FAUCHILLE, Isabelle FERNANDEZ, Julien GOKEL, Maël GUIZIOU, Mickaël HIRAUX, Simon JAMELIN, Sylvie LABADENS, Nicolas LEBLANC, Michel LEFEBVRE, Sébastien LEPRETRE, Maryline LUCAS, Didier MANIER, Elisabeth MASSE, Anne MIKOLAJCZAK, Luc MONNET, Charlotte PARMENTIER-LECOCQ, Laurent PERIN, Christian POIRET, Marie-Hélène QUATREBOEUF, Bertrand RINGOT, Marie-Paule ROUSSELLE, Caroline SANCHEZ, Marie SANDRA, Céline SCAVENNEC, Sébastien SEGUIN, Nicolas SIEGLER, Marie TONNERRE-DESMET, Patrick VALOIS, Aude VAN CAUWENBERGE, Anne VANPEENE, Philippe WAYMEL, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Bernard BAUDOIX donne pouvoir à Charles BEAUCHAMP, Gérald DARMANIN donne pouvoir à Doriane BECUE, Agnès DENYS donne pouvoir à Maryline LUCAS, Jean-Luc DETAVERNIER donne pouvoir à Marie-Hélène QUATREBOEUF, Stéphane DIEUSAERT donne pouvoir à Marie SANDRA, Jean-Claude DULIEU donne pouvoir à Michel LEFEBVRE, Michelle GREAUME donne pouvoir à Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Jacques HOUSSIN donne pouvoir à Marie-Laurence FAUCHILLE, Valérie LETARD donne pouvoir à Christian POIRET, Françoise MARTIN donne pouvoir à Didier MANIER, Max-André PICK donne pouvoir à Karima ZOUGGAGH, Michel PLOUY donne pouvoir à Sylvie DELRUE, Frédérique SEELS donne pouvoir à François-Xavier CADART, Jean-Noël VERFAILLIE donne pouvoir à Valentin BELLEVAL, Roger VICOT donne pouvoir à Valérie CONSEIL.

Absent(e)(s) : Claudine DEROEUX, Vincent LEDOUX, Eric RENAUD.

**OBJET** : Rapport de présentation de la Protection sociale complémentaire

Vu le rapport DRH/2022/155

Vu l'avis en date du 23 mai 2022 de la Commission Finances, ressources humaines, administration générale, contrôle de gestion, qualité du service public

**DECIDE à l'unanimité:**

- de donner acte à Monsieur le Président de la présentation du rapport et de la mise au débat des garanties de la protection accordées aux agents en matière de protection sociale complémentaire au Département du Nord ;
- 

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 14 h 21.

60 Conseillers départementaux étaient présents en séance. Ils étaient porteurs de 16 pouvoirs.

Ils ont été rejoints pendant la discussion par Mesdames BOISSEAU, CHOAIN, DESCAMPS-MARQUILLY (jusqu'alors représentée par Monsieur DEGALLAIX) et TONNERRE-DESMET.

Mesdames BECUE (porteuse du pouvoir de Monsieur DARMANIN), CLERC et LABADENS présentes à l'appel de l'affaire, avaient quitté momentanément la salle préalablement à la prise de décision. Il n'est donc pas tenu compte du pouvoir de Monsieur DARMANIN pour cette affaire.

**Décision acquise par assentiment de l'assemblée.**

Signé électroniquement



Pour le Président du Conseil Départemental  
et par délégation,  
La Directrice des Affaires Juridiques  
et de l'Achat Public

Claude LEMOINE

1.3

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20220530-310078-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 8 juin 2022

Affiché le 8 juin 2022

**REUNION DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DU 30 MAI 2022  
SEANCE DU 30 MAI 2022**

**Suite à la convocation en date du 16 mai 2022**

**LE CONSEIL DEPARTEMENTAL**

**Réuni à Lille, sous la présidence de Christian POIRET, Président du Conseil Départemental**

Nombre de membres en exercices : 82

Étaient présents : Martine ARLABOSSE, Barbara BAILLEUL, Grégory BARTHOLOMEUS, Charles BEAUCHAMP, Doriane BECUE, Valentin BELLEVAL, Pierre-Michel BERNARD, Stéphanie BOCQUET, Anne-Sophie BOISSEAUX, Frédéric BRICOUT, Josyane BRIDOUX, François-Xavier CADART, Benjamin CAILLIERET, Yannick CAREMELLE, Loïc CATHELAIN, Régis CAUCHE, Marie CHAMPAULT, Isabelle CHOAIN, Paul CHRISTOPHE, Marie CIETERS, Sylvie CLERC, Barbara COEVOET, Valérie CONSEIL, Christine DECODTS, Laurent DEGALLAIX, Frédéric DELANNOY, Sylvie DELRUE, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY, Carole DEVOS, Monique EVRARD, Soraya FAHEM, Marie-Laurence FAUCHILLE, Isabelle FERNANDEZ, Julien GOKEL, Maël GUIZIOU, Mickaël HIRAUX, Simon JAMELIN, Nicolas LEBLANC, Michel LEFEBVRE, Sébastien LEPRETRE, Maryline LUCAS, Didier MANIER, Elisabeth MASSE, Anne MIKOLAJCZAK, Luc MONNET, Charlotte PARMENTIER-LECOCQ, Laurent PERIN, Christian POIRET, Marie-Hélène QUATREBOEUF, Bertrand RINGOT, Marie-Paule ROUSSELLE, Caroline SANCHEZ, Marie SANDRA, Céline SCAVENNEC, Sébastien SEGUIN, Nicolas SIEGLER, Marie TONNERRE-DESMET, Patrick VALOIS, Aude VAN CAUWENBERGE, Anne VANPEENE, Philippe WAYMEL, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Bernard BAUDOIX donne pouvoir à Charles BEAUCHAMP, Gérald DARMANIN donne pouvoir à Doriane BECUE, Agnès DENYS donne pouvoir à Maryline LUCAS, Jean-Luc DETAVERNIER donne pouvoir à Marie-Hélène QUATREBOEUF, Stéphane DIEUSAERT donne pouvoir à Marie SANDRA, Jean-Claude DULIEU donne pouvoir à Michel LEFEBVRE, Michelle GREAUME donne pouvoir à Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Jacques HOUSSIN donne pouvoir à Marie-Laurence FAUCHILLE, Valérie LETARD donne pouvoir à Christian POIRET, Françoise MARTIN donne pouvoir à Didier MANIER, Max-André PICK donne pouvoir à Karima ZOUGGAGH, Michel PLOUY donne pouvoir à Sylvie DELRUE, Frédérique SEELS donne pouvoir à François-Xavier CADART, Jean-Noël VERFAILLIE donne pouvoir à Valentin BELLEVAL, Roger VICOT donne pouvoir à Valérie CONSEIL.

Absent(e)(s) : Claudine DEROEUX, Sylvie LABADENS, Vincent LEDOUX, Eric RENAUD.

**OBJET** : I) Modalités de représentation dans les instances  
II) Modalités d'organisation des élections professionnelles 2022 et instauration du vote électronique par Internet

Vu le rapport DRH/2022/200

Vu l'avis en date du 23 mai 2022 de la Commission Finances, ressources humaines, administration générale, contrôle de gestion, qualité du service public

Vu l'article 10 de la loi N°2021-1465 du 10 novembre 2021 portant diverses mesures de vigilance sanitaire

Vu l'avis rendu par le Comité Technique en date du 13 mai 2022

**DECIDE à l'unanimité:**

- de maintenir le paritarisme numérique au Comité social territorial et à la Formation spécialisée du comité ;
- d'accorder une voix délibérative aux représentants du collège de la Collectivité au Comité social territorial et à la Formation spécialisée du comité ;

**DECIDE à la majorité :**

- de fixer le nombre de représentants comme suit :
    - 12 représentants du personnel titulaires et 12 représentants suppléants au Comité social territorial ;
    - 12 représentants du personnel titulaires et 24 représentants suppléants à la Formation spécialisée du comité ;
  - de mettre en place le vote électronique par Internet, modalité exclusive pour le déroulement des élections professionnelles du Conseil départemental du Nord, du jeudi 1<sup>er</sup> au jeudi 8 décembre 2022, dans les conditions décrites au rapport.
- 

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 14 h 42.

61 Conseillers départementaux étaient présents en séance. Ils étaient porteurs de 14 pouvoirs.

Ils ont été rejoints pendant la discussion par Mesdames BECUE (porteuse du pouvoir de Monsieur DARMANIN) et CLERC.

Monsieur CAREMELLE, présent à l'appel de l'affaire, avait quitté momentanément la salle préalablement au vote.

Vote intervenu à 14 h 55.

Au moment du vote, 62 Conseillers départementaux étaient présents.

Nombre de procurations : 15

Absent sans procuration : 5

N'ont pas pris part au vote : 0

Ont pris part au vote : 77 (y compris les votants par procuration)

**Résultat des votes :****Concernant les propositions de décisions relatives au maintien du paritarisme :**

Abstention :	0
Total des suffrages exprimés :	77
Majorité des suffrages exprimés :	39
Pour :	77 (Groupe Union Pour le Nord ; Groupe Socialiste, Républicain et Citoyen ; Groupe Communiste et Républicain : pour l'Humain d'Abord !; Groupe Ecologiste Europe Ecologie Les Verts Génération.s ; Madame BAILLEUL non-inscrite)
Contre :	0

**Concernant la proposition de décision relative au nombre de représentants :**

Abstention :	1 (Madame FAHEM)
Total des suffrages exprimés :	76
Majorité des suffrages exprimés :	39
Pour :	48 (Groupe Union Pour le Nord et Madame BAILLEUL non-inscrite)
Contre :	28 (Groupe Socialiste, Républicain et Citoyen ; Groupe Communiste et Républicain : pour l'Humain d'Abord !; Groupe Ecologiste Europe Ecologie Les Verts Génération.s)

**Concernant la proposition de décision relative à la mise en place du vote électronique par Internet, comme modalité exclusive pour le déroulement des élections professionnelles du Conseil départemental du Nord :**

Abstention :	0
Total des suffrages exprimés :	77
Majorité des suffrages exprimés :	39
Pour :	48 (Groupe Union Pour le Nord et Madame BAILLEUL non-inscrite)
Contre :	29 (Groupe Socialiste, Républicain et Citoyen ; Groupe Communiste et Républicain : pour l'Humain d'Abord !; Groupe Ecologiste Europe Ecologie Les Verts Génération.s)

Signé électroniquement



Pour le Président du Conseil Départemental  
et par délégation,  
La Directrice des Affaires Juridiques  
et de l'Achat Public

Claude LEMOINE



1.4

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20220530-310079-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 8 juin 2022

Affiché le 8 juin 2022

**REUNION DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DU 30 MAI 2022  
SEANCE DU 30 MAI 2022**

**Suite à la convocation en date du 16 mai 2022**

**LE CONSEIL DEPARTEMENTAL**

**Réuni à Lille, sous la présidence de Christian POIRET, Président du Conseil Départemental**

Nombre de membres en exercices : 82

Étaient présents : Martine ARLABOSSE, Barbara BAILLEUL, Grégory BARTHOLOMEUS, Charles BEAUCHAMP, Doriane BECUE, Valentin BELLEVAL, Pierre-Michel BERNARD, Stéphanie BOCQUET, Anne-Sophie BOISSEAUX, Frédéric BRICOUT, Josyane BRIDOUX, François-Xavier CADART, Benjamin CAILLIET, Loïc CATHELAIN, Régis CAUCHE, Marie CHAMPAULT, Isabelle CHOAIN, Paul CHRISTOPHE, Marie CIETERS, Sylvie CLERC, Barbara COEVOET, Valérie CONSEIL, Christine DECODTS, Laurent DEGALLAIX, Frédéric DELANNOY, Sylvie DELRUE, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY, Carole DEVOS, Monique EVRARD, Soraya FAHEM, Marie-Laurence FAUCHILLE, Isabelle FERNANDEZ, Julien GOKEL, Maël GUIZIOU, Mickaël HIRAU, Simon JAMELIN, Sylvie LABADENS, Nicolas LEBLANC, Michel LEFEBVRE, Sébastien LEPRETRE, Maryline LUCAS, Didier MANIER, Elisabeth MASSE, Anne MIKOLAJCZAK, Luc MONNET, Charlotte PARMENTIER-LECOCQ, Laurent PERIN, Christian POIRET, Marie-Hélène QUATREBOEUF, Bertrand RINGOT, Marie-Paule ROUSSELLE, Caroline SANCHEZ, Marie SANDRA, Céline SCAVENNEC, Sébastien SEGUIN, Nicolas SIEGLER, Marie TONNERRE-DESMET, Patrick VALOIS, Aude VAN CAUWENBERGE, Anne VANPEENE, Philippe WAYMEL, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Bernard BAUDOUX donne pouvoir à Charles BEAUCHAMP, Gérald DARMANIN donne pouvoir à Doriane BECUE, Agnès DENYS donne pouvoir à Maryline LUCAS, Jean-Luc DETAVERNIER donne pouvoir à Marie-Hélène QUATREBOEUF, Stéphane DIEUSAERT donne pouvoir à Marie SANDRA, Jean-Claude DULIEU donne pouvoir à Michel LEFEBVRE, Michelle GREAUME donne pouvoir à Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Jacques HOUSSIN donne pouvoir à Marie-Laurence FAUCHILLE, Valérie LETARD donne pouvoir à Christian POIRET, Françoise MARTIN donne pouvoir à Didier MANIER, Max-André PICK donne pouvoir à Karima ZOUGGAGH, Michel PLOUY donne pouvoir à Sylvie DELRUE, Frédérique SEELS donne pouvoir à François-Xavier CADART, Jean-Noël VERFAILLIE donne pouvoir à Valentin BELLEVAL, Roger VICOT donne pouvoir à Valérie CONSEIL.

Absent(e)(s) : Yannick CAREMELLE, Claudine DEROEUX, Vincent LEDOUX, Eric RENAUD.

**OBJET** : Modifications apportées au Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (RIFSEEP) dans le cadre de la mise en œuvre du SEGUR de la santé dans la fonction publique territoriale

Vu le rapport DRH/2022/156

Vu l'avis en date du 23 mai 2022 de la Commission Finances, ressources humaines, administration générale, contrôle de gestion, qualité du service public

Vu l'article 10 de la loi N°2021-1465 du 10 novembre 2021 portant diverses mesures de vigilance sanitaire

### **DECIDE à l'unanimité:**

- de mettre à jour le montant annuel du dispositif de Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (RIFSEEP) aux cadres d'emplois sus mentionnés dans les conditions reprises en annexe ci-jointe.

---

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 14 h 55.

62 Conseillers départementaux étaient présents en séance. Ils étaient porteurs de 15 pouvoirs.

Ils ont été rejoints pendant la discussion par Madame LABADENS.

Madame CIETERS ainsi que Messieurs DELANNOY et HIRAUX, présents à l'appel de l'affaire, avaient quitté momentanément la salle préalablement au vote.

Monsieur CADART (porteur du pouvoir de Madame SEELS), présent à l'appel de l'affaire, avait quitté momentanément la salle préalablement au vote. Il n'est donc pas tenu compte de ce pouvoir pour cette affaire.

Vote intervenu à 14h 58.

Au moment du vote, 59 Conseillers départementaux étaient présents.

Nombre de procurations : 14

Absents sans procuration : 9

N'ont pas pris part au vote : 0

Ont pris part au vote : 73 (y compris les votants par procuration)

### **Résultat du vote :**

Abstentions : 6 (Groupe Ecologiste Europe Ecologie Les Verts Génération.s)

Total des suffrages exprimés : 67

Majorité des suffrages exprimés : 34

Pour : 67 (Groupe Union Pour le Nord ; Groupe Socialiste, Républicain et Citoyen ; Groupe Communiste et Républicain : pour l'Humain d'Abord ! ; Madame BAILLEUL, non-inscrite)

Contre : 0

Signé électroniquement



Pour le Président du Conseil Départemental  
et par délégation,  
La Directrice des Affaires Juridiques  
et de l'Achat Public

Claude LEMOINE

1.5

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20220530-310146-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 8 juin 2022

Affiché le 8 juin 2022

**REUNION DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DU 30 MAI 2022  
SEANCE DU 30 MAI 2022**

**Suite à la convocation en date du 16 mai 2022**

**LE CONSEIL DEPARTEMENTAL**

**Réuni à Lille, sous la présidence de Christian POIRET, Président du Conseil Départemental**

Nombre de membres en exercices : 82

Étaient présents : Martine ARLABOSSE, Barbara BAILLEUL, Grégory BARTHOLOMEUS, Charles BEAUCHAMP, Doriane BECUE, Valentin BELLEVAL, Pierre-Michel BERNARD, Stéphanie BOCQUET, Anne-Sophie BOISSEAUX, Frédéric BRICOUT, Josyane BRIDOUX, Benjamin CAILLIERET, Loïc CATHELAIN, Régis CAUCHE, Marie CHAMPAULT, Isabelle CHOAIN, Paul CHRISTOPHE, Sylvie CLERC, Barbara COEVOET, Valérie CONSEIL, Christine DECODTS, Laurent DEGALLAIX, Sylvie DELRUE, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY, Carole DEVOS, Monique EVRARD, Soraya FAHEM, Marie-Laurence FAUCHILLE, Isabelle FERNANDEZ, Julien GOKEL, Maël GUIZIOU, Simon JAMELIN, Sylvie LABADENS, Nicolas LEBLANC, Michel LEFEBVRE, Sébastien LEPRETRE, Maryline LUCAS, Didier MANIER, Elisabeth MASSE, Anne MIKOLAJCZAK, Luc MONNET, Charlotte PARMENTIER-LECOCQ, Laurent PERIN, Christian POIRET, Marie-Hélène QUATREBOEUF, Bertrand RINGOT, Marie-Paule ROUSSELLE, Caroline SANCHEZ, Marie SANDRA, Céline SCAVENNEC, Sébastien SEGUIN, Nicolas SIEGLER, Marie TONNERRE-DESMET, Patrick VALOIS, Aude VAN CAUWENBERGE, Anne VANPEENE, Philippe WAYMEL, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Bernard BAUDOIX donne pouvoir à Charles BEAUCHAMP, Gérald DARMANIN donne pouvoir à Doriane BECUE, Agnès DENYS donne pouvoir à Maryline LUCAS, Jean-Luc DETAVERNIER donne pouvoir à Marie-Hélène QUATREBOEUF, Stéphane DIEUSAERT donne pouvoir à Marie SANDRA, Jean-Claude DULIEU donne pouvoir à Michel LEFEBVRE, Michelle GREAUME donne pouvoir à Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Jacques HOUSSIN donne pouvoir à Marie-Laurence FAUCHILLE, Valérie LETARD donne pouvoir à Christian POIRET, Françoise MARTIN donne pouvoir à Didier MANIER, Max-André PICK donne pouvoir à Karima ZOUGGAGH, Michel PLOUY donne pouvoir à Sylvie DELRUE, Jean-Noël VERFAILLIE donne pouvoir à Valentin BELLEVAL, Roger VICOT donne pouvoir à Valérie CONSEIL.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Frédérique SEELS.

Absent(e)(s) : François-Xavier CADART, Yannick CAREMELLE, Marie CIETERS, Frédéric DELANNOY, Claudine DEROEUX, Mickaël HIRAUX, Vincent LEDOUX, Eric RENAUD.

**OBJET** : Revalorisation du taux horaire des vacations des psychologues.

Vu le rapport DRH/2022/154

Vu l'avis en date du 23 mai 2022 de la Commission Finances, ressources humaines, administration

générale, contrôle de gestion, qualité du service public

Vu l'article 10 de la loi N°2021-1465 du 10 novembre 2021 portant diverses mesures de vigilance sanitaire

**DECIDE à l'unanimité:**

- de revaloriser le montant des vacations horaires des psychologues à hauteur de 20 € brut ;
  - d'imputer les dépenses correspondantes au budget départemental.
- 

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 14 h 58.

59 Conseillers départementaux étaient présents en séance. Ils étaient porteurs de 14 pouvoirs.

Vote intervenu à 14 h 59.

Au moment du vote, 59 Conseillers départementaux étaient présents.

Nombre de procurations : 14

Absents sans procuration : 9

N'ont pas pris part au vote : 0

Ont pris part au vote : 73 (y compris les votants par procuration)

**Résultat du vote :**

Abstention : 0

Total des suffrages exprimés : 73

Majorité des suffrages exprimés : 37

Pour : 73 (Groupe Union Pour le Nord ; Groupe Socialiste, Républicain et Citoyen ; Groupe Communiste et Républicain : pour l'Humain d'Abord !; Groupe Ecologiste Europe Ecologie Les Verts Génération.s ; Madame BAILLEUL, non-inscrite)

Contre : 0

Signé électroniquement



Pour le Président du Conseil Départemental  
et par délégation,  
La Directrice des Affaires Juridiques  
et de l'Achat Public

Claude LEMOINE

1.6

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20220530-310080-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 8 juin 2022

Affiché le 8 juin 2022

**REUNION DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DU 30 MAI 2022  
SEANCE DU 30 MAI 2022**

**Suite à la convocation en date du 16 mai 2022**

**LE CONSEIL DEPARTEMENTAL**

**Réuni à Lille, sous la présidence de Christian POIRET, Président du Conseil Départemental**

Nombre de membres en exercices : 82

Étaient présents : Martine ARLABOSSE, Barbara BAILLEUL, Grégory BARTHOLOMEUS, Charles BEAUCHAMP, Doriane BECUE, Valentin BELLEVAL, Pierre-Michel BERNARD, Stéphanie BOCQUET, Anne-Sophie BOISSEAUX, Frédéric BRICOUT, Josyane BRIDOUX, Benjamin CAILLIERET, Loïc CATHELAIN, Régis CAUCHE, Marie CHAMPAULT, Isabelle CHOAIN, Paul CHRISTOPHE, Sylvie CLERC, Barbara COEVOET, Valérie CONSEIL, Christine DECODTS, Laurent DEGALLAIX, Sylvie DELRUE, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY, Carole DEVOS, Monique EVRARD, Soraya FAHEM, Marie-Laurence FAUCHILLE, Isabelle FERNANDEZ, Julien GOKEL, Maël GUIZIOU, Simon JAMELIN, Sylvie LABADENS, Nicolas LEBLANC, Michel LEFEBVRE, Sébastien LEPRETRE, Maryline LUCAS, Didier MANIER, Elisabeth MASSE, Anne MIKOLAJCZAK, Luc MONNET, Charlotte PARMENTIER-LECOCQ, Laurent PERIN, Christian POIRET, Marie-Hélène QUATREBOEUF, Bertrand RINGOT, Marie-Paule ROUSSELLE, Caroline SANCHEZ, Marie SANDRA, Céline SCAVENNEC, Sébastien SEGUIN, Nicolas SIEGLER, Marie TONNERRE-DESMET, Patrick VALOIS, Aude VAN CAUWENBERGE, Anne VANPEENE, Philippe WAYMEL, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Bernard BAUDOUX donne pouvoir à Charles BEAUCHAMP, Gérald DARMANIN donne pouvoir à Doriane BECUE, Agnès DENYS donne pouvoir à Maryline LUCAS, Jean-Luc DETAVERNIER donne pouvoir à Marie-Hélène QUATREBOEUF, Stéphane DIEUSAERT donne pouvoir à Marie SANDRA, Jean-Claude DULIEU donne pouvoir à Michel LEFEBVRE, Michelle GREAUME donne pouvoir à Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Jacques HOUSSIN donne pouvoir à Marie-Laurence FAUCHILLE, Valérie LETARD donne pouvoir à Christian POIRET, Françoise MARTIN donne pouvoir à Didier MANIER, Max-André PICK donne pouvoir à Karima ZOUGGAGH, Michel PLOUY donne pouvoir à Sylvie DELRUE, Jean-Noël VERFAILLIE donne pouvoir à Valentin BELLEVAL, Roger VICOT donne pouvoir à Valérie CONSEIL.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Frédérique SEELS.

Absent(e)(s) : François-Xavier CADART, Yannick CAREMELLE, Marie CIETERS, Frédéric DELANNOY, Claudine DEROEUX, Mickaël HIRAU, Vincent LEDOUX, Eric RENAUD.

**OBJET** : Dispositif boursier 2022 en faveur des élèves du secteur médico-social

Vu le rapport DRH/2022/152

Vu l'avis en date du 23 mai 2022 de la Commission Finances, ressources humaines, administration

générale, contrôle de gestion, qualité du service public

Vu l'article 10 de la loi N°2021-1465 du 10 novembre 2021 portant diverses mesures de vigilance sanitaire

Vu l'avis rendu par le Comité Technique en date du 25 mars 2022

**DECIDE à l'unanimité:**

- d'approuver les modalités du dispositif boursier en faveur des élèves assistants de service social, d'éducateur spécialisés, d'éducateurs de jeunes enfants, d'infirmiers spécialisation puériculture décrites au rapport ;
  - de fixer le nombre de nouveaux élèves boursiers à la rentrée 2022 à hauteur de 8 élèves dans le secteur médico-social ;
  - de maintenir le montant annuel de la bourse à hauteur de 4 207,60 €, réglés en 5 versements de 841,52 € pour les élèves assistants sociaux, éducateurs spécialisés, éducateurs de jeunes enfants, infirmiers puériculture ;
  - d'imputer le coût de ce dispositif, estimé à 153 156,64 € pour les élèves du secteur médico-social, sur le budget Ressources Humaines.
- 

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 14 h 59.

59 Conseillers départementaux étaient présents en séance. Ils étaient porteurs de 14 pouvoirs.

Vote intervenu à 15 h 00.

Au moment du vote, 59 Conseillers départementaux étaient présents.

Nombre de procurations : 14

Absents sans procuration : 9

N'ont pas pris part au vote : 0

Ont pris part au vote : 73 (y compris les votants par procuration)

**Résultat du vote :**

Abstention : 0

Total des suffrages exprimés : 73

Majorité des suffrages exprimés : 37

Pour : 73 (Groupe Union Pour le Nord ; Groupe Socialiste, Républicain et Citoyen ; Groupe Communiste et Républicain : pour l'Humain d'Abord !; Groupe Ecologiste Europe Ecologie Les Verts Génération.s ; Madame BAILLEUL non-inscrite)

Contre : 0

Signé électroniquement

Pour le Président du Conseil Départemental  
et par délégation,  
La Directrice des Affaires Juridiques  
et de l'Achat Public

Claude LEMOINE

1.7

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20220530-310081-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 8 juin 2022

Affiché le 8 juin 2022

**REUNION DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DU 30 MAI 2022  
SEANCE DU 30 MAI 2022**

**Suite à la convocation en date du 16 mai 2022**

**LE CONSEIL DEPARTEMENTAL**

**Réuni à Lille, sous la présidence de Christian POIRET, Président du Conseil Départemental**

Nombre de membres en exercices : 82

Étaient présents : Martine ARLABOSSE, Barbara BAILLEUL, Grégory BARTHOLOMEUS, Charles BEAUCHAMP, Doriane BECUE, Valentin BELLEVAL, Pierre-Michel BERNARD, Stéphanie BOCQUET, Anne-Sophie BOISSEAUX, Frédéric BRICOUT, Josyane BRIDOUX, Benjamin CAILLIERET, Loïc CATHELAIN, Régis CAUCHE, Marie CHAMPAULT, Isabelle CHOAIN, Paul CHRISTOPHE, Marie CIETERS, Sylvie CLERC, Barbara COEVOET, Valérie CONSEIL, Christine DECODTS, Laurent DEGALLAIX, Sylvie DELRUE, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY, Carole DEVOS, Monique EVRARD, Soraya FAHEM, Marie-Laurence FAUCHILLE, Isabelle FERNANDEZ, Julien GOKEL, Maël GUIZIOU, Simon JAMELIN, Sylvie LABADENS, Nicolas LEBLANC, Michel LEFEBVRE, Sébastien LEPRETRE, Maryline LUCAS, Didier MANIER, Elisabeth MASSE, Anne MIKOLAJCZAK, Luc MONNET, Charlotte PARMENTIER-LECOCQ, Laurent PERIN, Christian POIRET, Marie-Hélène QUATREBOEUF, Bertrand RINGOT, Marie-Paule ROUSSELLE, Caroline SANCHEZ, Marie SANDRA, Céline SCAVENNEC, Sébastien SEGUIN, Nicolas SIEGLER, Marie TONNERRE-DESMET, Patrick VALOIS, Aude VAN CAUWENBERGE, Anne VANPEENE, Philippe WAYMEL, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Bernard BAUDOIX donne pouvoir à Charles BEAUCHAMP, Gérald DARMANIN donne pouvoir à Doriane BECUE, Agnès DENYS donne pouvoir à Maryline LUCAS, Jean-Luc DETAVERNIER donne pouvoir à Marie-Hélène QUATREBOEUF, Stéphane DIEUSAERT donne pouvoir à Marie SANDRA, Jean-Claude DULIEU donne pouvoir à Michel LEFEBVRE, Michelle GREAUME donne pouvoir à Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Jacques HOUSSIN donne pouvoir à Marie-Laurence FAUCHILLE, Valérie LETARD donne pouvoir à Christian POIRET, Françoise MARTIN donne pouvoir à Didier MANIER, Max-André PICK donne pouvoir à Karima ZOUGGAGH, Michel PLOUY donne pouvoir à Sylvie DELRUE, Jean-Noël VERFAILLIE donne pouvoir à Valentin BELLEVAL, Roger VICOT donne pouvoir à Valérie CONSEIL.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Frédérique SEELS.

Absent(e)(s) : François-Xavier CADART, Yannick CAREMELLE, Frédéric DELANNOY, Claudine DEROEUX, Mickaël HIRAUX, Vincent LEDOUX, Eric RENAUD.

**OBJET** : Service civique volontaire

Vu le rapport DRH/2022/151

Vu l'avis en date du 23 mai 2022 de la Commission Finances, ressources humaines, administration

générale, contrôle de gestion, qualité du service public

Vu l'article 10 de la loi N°2021-1465 du 10 novembre 2021 portant diverses mesures de vigilance sanitaire

Vu l'avis du Comité technique en date du 25 mars 2022

**DECIDE à l'unanimité:**

- de maintenir le recours au service civique ;
- d'autoriser Monsieur le Président à solliciter un renouvellement d'agrément auprès de la Direction Régionale de la Jeunesse et des Sports qui arrive à son terme, et ce, pour une durée de 3 ans ;
- d'autoriser Monsieur le Président à procéder au renouvellement annuel des enveloppes de postes allouées ;
- d'autoriser Monsieur le Président à signer les contrats des volontaires en service civique ;
- d'imputer le coût de ce dispositif, estimé à 23 161,00 € sur le budget des Ressources Humaines.

---

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 15 h 00.

59 Conseillers départementaux étaient présents en séance. Ils étaient porteurs de 14 pouvoirs.

Ils ont été rejoints pendant la discussion par Madame CIETERS.

Vote intervenu à 15 h 01.

Au moment du vote, 60 Conseillers départementaux étaient présents.

Nombre de procurations : 14

Absents sans procuration : 8

N'ont pas pris part au vote : 0

Ont pris part au vote : 74 (y compris les votants par procuration)

**Résultat du vote :**

Abstention : 0

Total des suffrages exprimés : 74

Majorité des suffrages exprimés : 38

Pour : 74 (Groupe Union Pour le Nord ; Groupe Socialiste, Républicain et Citoyen ; Groupe Communiste et Républicain : pour l'Humain d'Abord !; Groupe Ecologiste Europe Ecologie Les Verts Génération.s ; Madame BAILLEUL non-inscrite)

Contre : 0

Signé électroniquement

Pour le Président du Conseil Départemental  
et par délégation,  
La Directrice des Affaires Juridiques  
et de l'Achat Public

Claude LEMOINE



1.8

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20220530-310082-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 8 juin 2022

Affiché le 8 juin 2022

**REUNION DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DU 30 MAI 2022  
SEANCE DU 30 MAI 2022**

**Suite à la convocation en date du 16 mai 2022**

**LE CONSEIL DEPARTEMENTAL**

**Réuni à Lille, sous la présidence de Christian POIRET, Président du Conseil Départemental**

Nombre de membres en exercices : 82

Étaient présents : Martine ARLABOSSE, Barbara BAILLEUL, Grégory BARTHOLOMEUS, Charles BEAUCHAMP, Doriane BECUE, Valentin BELLEVAL, Pierre-Michel BERNARD, Stéphanie BOCQUET, Anne-Sophie BOISSEAUX, Frédéric BRICOUT, Josyane BRIDOUX, Benjamin CAILLIERET, Loïc CATHELAIN, Régis CAUCHE, Marie CHAMPAULT, Isabelle CHOAIN, Paul CHRISTOPHE, Marie CIETERS, Sylvie CLERC, Barbara COEVOET, Valérie CONSEIL, Christine DECODTS, Laurent DEGALLAIX, Sylvie DELRUE, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY, Carole DEVOS, Monique EVRARD, Soraya FAHEM, Marie-Laurence FAUCHILLE, Isabelle FERNANDEZ, Julien GOKEL, Maël GUIZIOU, Simon JAMELIN, Sylvie LABADENS, Nicolas LEBLANC, Michel LEFEBVRE, Sébastien LEPRETRE, Maryline LUCAS, Didier MANIER, Elisabeth MASSE, Anne MIKOLAJCZAK, Luc MONNET, Charlotte PARMENTIER-LECOCQ, Laurent PERIN, Christian POIRET, Marie-Hélène QUATREBOEUF, Bertrand RINGOT, Marie-Paule ROUSSELLE, Caroline SANCHEZ, Marie SANDRA, Céline SCAVENNEC, Sébastien SEGUIN, Nicolas SIEGLER, Marie TONNERRE-DESMET, Patrick VALOIS, Aude VAN CAUWENBERGE, Anne VANPEENE, Philippe WAYMEL, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Bernard BAUDOIX donne pouvoir à Charles BEAUCHAMP, Gérald DARMANIN donne pouvoir à Doriane BECUE, Agnès DENYS donne pouvoir à Maryline LUCAS, Jean-Luc DETAVERNIER donne pouvoir à Marie-Hélène QUATREBOEUF, Stéphane DIEUSAERT donne pouvoir à Marie SANDRA, Jean-Claude DULIEU donne pouvoir à Michel LEFEBVRE, Michelle GREAUME donne pouvoir à Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Jacques HOUSSIN donne pouvoir à Marie-Laurence FAUCHILLE, Valérie LETARD donne pouvoir à Christian POIRET, Françoise MARTIN donne pouvoir à Didier MANIER, Max-André PICK donne pouvoir à Karima ZOUGGAGH, Michel PLOUY donne pouvoir à Sylvie DELRUE, Jean-Noël VERFAILLIE donne pouvoir à Valentin BELLEVAL, Roger VICOT donne pouvoir à Valérie CONSEIL.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Frédérique SEELS.

Absent(e)(s) : François-Xavier CADART, Yannick CAREMELLE, Frédéric DELANNOY, Claudine DEROEUX, Mickaël HIRAUX, Vincent LEDOUX, Eric RENAUD.

**OBJET** : Définition des taux de promotion pour les avancements de grade

Vu le rapport DRH/2022/213

Vu l'avis en date du 23 mai 2022 de la Commission Finances, ressources humaines, administration

générale, contrôle de gestion, qualité du service public

Vu l'article 10 de la loi N°2021-1465 du 10 novembre 2021 portant diverses mesures de vigilance sanitaire

Vu l'avis rendu par le Comité Technique en date du 25 mars 2022

### **DECIDE à l'unanimité:**

- de déterminer les taux de promotion pour chaque grade d'avancement, dans les conditions décrites au rapport et conformément au tableau ci-annexé.
- 

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 15 h 01.

60 Conseillers départementaux étaient présents en séance. Ils étaient porteurs de 14 pouvoirs.

Vote intervenu à 15 h 02.

Au moment du vote, 60 Conseillers départementaux étaient présents.

Nombre de procurations : 14

Absents sans procuration : 8

N'ont pas pris part au vote : 0

Ont pris part au vote : 74 (y compris les votants par procuration)

### **Résultat du vote :**

Abstentions : 9 (Groupe Communiste et Républicain : pour l'Humain d'Abord !)

Total des suffrages exprimés : 65

Majorité des suffrages exprimés : 33

Pour : 65 (Groupe Union Pour le Nord ; Groupe Socialiste, Républicain et Citoyen ; Groupe Ecologiste Europe Ecologie Les Verts Génération.s ; Madame BAILLEUL non-inscrite)

Contre : 0

Signé électroniquement



Pour le Président du Conseil Départemental  
et par délégation,  
La Directrice des Affaires Juridiques  
et de l'Achat Public

Claude LEMOINE

FILIÈRE	CATÉGORIE	GRADE	TAUX DE PROMOTION
ADMINISTRATIVE	A+	Administrateur général – Échelon spécial	20 % (DRH/2016/576)
	A+	Administrateur général	Plafond réglementaire
	A+	Administrateur hors classe	50 % (DGC/2013/619)
	A+	Attaché hors classe – Échelon spécial	100 % (DRH/2020/429)
	A+	Attaché hors classe	Plafond réglementaire
	A	Attaché principal (Examen professionnel)	100 % (DGC/2013/619)
	A	Attaché principal (Ancienneté)	50 % (DGC/2013/619)
	B	Rédacteur principal de 1 <sup>ère</sup> classe	100 % + Plafond réglementaire (DGC/2013/619)
	B	Rédacteur principal de 2 <sup>ème</sup> classe	100 % + Plafond réglementaire (DGC/2013/619)
	C	Adjoint administratif principal de 1 <sup>ère</sup> classe	50 % (DGC/2013/619)
	C	Adjoint administratif principal de 2 <sup>ème</sup> classe	50 % (DGC/2013/619)

FILIÈRE	CATÉGORIE	GRADE	TAUX DE PROMOTION
TECHNIQUE	A+	Ingénieur général – Échelon spécial	20 % (DRH/2016/576)
	A+	Ingénieur général	Plafond réglementaire
	A+	Ingénieur en chef hors classe	50 % (DRH/2016/576)
	A+	Ingénieur hors classe – Échelon spécial	100 % (DRH/2016/576)
	A+	Ingénieur hors classe	Plafond réglementaire
	A	Ingénieur principal	50 % (DGC/2013/619)
	B	Technicien principal de 1 <sup>ère</sup> classe	100 % + Plafond réglementaire (DGC/2013/619)
	B	Technicien principal de 2 <sup>ème</sup> classe	100 % + Plafond réglementaire (DGC/2013/619)
	C	Adjoint technique principal de 1 <sup>ère</sup> classe	50 % / 100 % (Agents exerçant les fonctions de Chef de cuisine, de second de cuisine ou de Chargé de maintenance) (DGC/2013/619)
	C	Adjoint technique principal de 2 <sup>ème</sup> classe	50 % (DGC/2013/619)

	C	Adjoint technique principal de 1 <sup>ère</sup> classe des EE	50 % (DGC/2013/619)
	C	Adjoint technique principal de 2 <sup>ème</sup> classe des EE	50 % (DGC/2013/619)
	C	Agent de maîtrise principal	50 % (DGC/2013/619)

FILIÈRE	CATÉGORIE	GRADE	TAUX DE PROMOTION
CULTURELLE	A+	Conservateur des bibliothèques en chef	50 % (DGC/2013/619)
	A+	Conservateur du patrimoine en chef	50 % (DGC/2013/619)
	A	Attaché de conservation principal	50 % (DRH/2017/364)
	A	Bibliothécaire principal	50 % (DRH/2017/364)
	B	Assistant de conservation principal de 1 <sup>ère</sup> classe	100 % + Plafond réglementaire (DGC/2013/619)
	B	Assistant de conservation principal de 2 <sup>ème</sup> classe	100 % + Plafond réglementaire (DGC/2013/619)
	C	Adjoint du patrimoine principal de 1 <sup>ère</sup> classe	50 % (DGC/2013/619)
	C	Adjoint du patrimoine principal de 2 <sup>ème</sup> classe	50 % (DGC/2013/619)

FILIÈRE	CATÉGORIE	GRADE	TAUX DE PROMOTION
ANIMATION	B	Animateur principal de 1 <sup>ère</sup> classe	100 % + Plafond réglementaire (DGC/2013/619)
	B	Animateur principal de 2 <sup>ème</sup> classe	100 % + Plafond réglementaire (DGC/2013/619)
	C	Adjoint d'animation principal de 1 <sup>ère</sup> classe	50 % (DGC/2013/619)
	C	Adjoint d'animation principal de 2 <sup>ème</sup> classe	50 % (DGC/2013/619)

FILIÈRE	CATÉGORIE	GRADE	TAUX DE PROMOTION
MÉDICO-SOCIALE	A	Médecin hors classe – Échelon spécial	Plafond réglementaire
	A	Médecin hors classe	33 % (DGC/2013/619)
	A	Médecin de 1 <sup>ère</sup> classe	50 % (DGC/2013/619)
	A	Sage-femme hors classe	50 % (DRH/2018/176)
	A	Psychologue hors classe	50 % (DGC/2013/619)
	A	Cadre supérieur de santé	50 % (DRH/2016/576)
	A	Puéricultrice hors classe (décret 2014)	50 % (Taux non-délibéré)
	A	Puéricultrice de classe supérieure (décret 1992 – Grade en voie d’extinction)	50 % (DGC/2008/12/14)
	A	Infirmier en soins généraux hors classe	50 % (Taux non-délibéré)
	B	Auxiliaire de puériculture de classe supérieure	50 % (Taux non-délibéré)



	B	Infirmière de classe supérieure (Grade en voie d'extinction)	50 % (DGC/2013/619)
	B	Technicien paramédical de classe supérieure (Cadre d'emplois en cours de rénovation)	50 % (DGC/2013/619)

FILIÈRE	CATÉGORIE	GRADE	TAUX DE PROMOTION
SOCIALE	A	Conseiller socio-éducatif hors classe	33 % (DRH/2019/515)
	A	Conseiller supérieur socio-éducatif	50 % (DRH/2019/515)
	A	Assistant socio-éducatif de classe exceptionnelle	50 % (DRH/2019/515)
	A	Éducateur de jeunes enfant de classe exceptionnelle	50 % (DRH/2019/515)

FILIÈRE	CATÉGORIE	GRADE	TAUX DE PROMOTION
MÉDICO-TECHNIQUE	A	Biologiste, vétérinaire, pharmacien de classe exceptionnelle	33 % (DGC/2013/619)
	A	Biologiste, vétérinaire, pharmacien hors classe	50 % (DGC/2013/619)
	A	Masseurs-kinésithérapeutes et orthophonistes hors classe	50 % (Taux non-délibéré)
	A	Pédicure-podologue, ergothérapeute, orthoptiste et manipulateurs d'électroradiologie médicale hors classe	50 % (Taux non-délibéré)

FILIÈRE	CATÉGORIE	GRADE	TAUX DE PROMOTION
SPORTIVE	A	Conseiller des activités physiques et sportives principal	50 % (Taux non-délibéré)
	B	Éducateur principal de 1 <sup>ère</sup> classe	100 % + Plafond réglementaire (DGC/2013/619)
	B	Éducateur principal de 2 <sup>ème</sup> classe	100 % + Plafond réglementaire (DGC/2013/619)

1.9

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20220530-310083-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 8 juin 2022

Affiché le 8 juin 2022

**REUNION DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DU 30 MAI 2022  
SEANCE DU 30 MAI 2022**

**Suite à la convocation en date du 16 mai 2022**

**LE CONSEIL DEPARTEMENTAL**

**Réuni à Lille, sous la présidence de Christian POIRET, Président du Conseil Départemental**

Nombre de membres en exercices : 82

Étaient présents : Martine ARLABOSSE, Barbara BAILLEUL, Grégory BARTHOLOMEUS, Charles BEAUCHAMP, Doriane BECUE, Valentin BELLEVAL, Pierre-Michel BERNARD, Stéphanie BOCQUET, Anne-Sophie BOISSEAUX, Frédéric BRICOUT, Josyane BRIDOUX, Benjamin CAILLIERET, Yannick CAREMELLE, Loïc CATHELAIN, Régis CAUCHE, Marie CHAMPAULT, Isabelle CHOAIN, Paul CHRISTOPHE, Marie CIETERS, Sylvie CLERC, Barbara COEVOET, Valérie CONSEIL, Christine DECODTS, Laurent DEGALLAIX, Sylvie DELRUE, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY, Carole DEVOS, Monique EVRARD, Soraya FAHEM, Marie-Laurence FAUCHILLE, Isabelle FERNANDEZ, Julien GOKEL, Maël GUIZIOU, Mickaël HIRAUX, Simon JAMELIN, Sylvie LABADENS, Nicolas LEBLANC, Michel LEFEBVRE, Sébastien LEPRETRE, Maryline LUCAS, Didier MANIER, Françoise MARTIN, Elisabeth MASSE, Anne MIKOLAJCZAK, Luc MONNET, Charlotte PARMENTIER-LECOCQ, Laurent PERIN, Christian POIRET, Marie-Hélène QUATREBOEUF, Bertrand RINGOT, Marie-Paule ROUSSELLE, Caroline SANCHEZ, Marie SANDRA, Céline SCAVENNEC, Sébastien SEGUIN, Nicolas SIEGLER, Marie TONNERRE-DESMET, Patrick VALOIS, Aude VAN CAUWENBERGE, Anne VANPEENE, Philippe WAYMEL, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Bernard BAUDOIX donne pouvoir à Charles BEAUCHAMP, Gérald DARMANIN donne pouvoir à Doriane BECUE, Agnès DENYS donne pouvoir à Maryline LUCAS, Jean-Luc DETAVERNIER donne pouvoir à Marie-Hélène QUATREBOEUF, Stéphane DIEUSAERT donne pouvoir à Marie SANDRA, Jean-Claude DULIEU donne pouvoir à Michel LEFEBVRE, Michelle GREAUME donne pouvoir à Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Jacques HOUSSIN donne pouvoir à Marie-Laurence FAUCHILLE, Valérie LETARD donne pouvoir à Christian POIRET, Max-André PICK donne pouvoir à Karima ZOUGGAGH, Michel PLOUY donne pouvoir à Sylvie DELRUE, Jean-Noël VERFAILLIE donne pouvoir à Valentin BELLEVAL, Roger VICOT donne pouvoir à Valérie CONSEIL.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Frédérique SEELS.

Absent(e)(s) : François-Xavier CADART, Frédéric DELANNOY, Claudine DEROEUX, Vincent LEDOUX, Eric RENAUD.

**OBJET** : Actualisation du Plan de Déplacements de l'Administration du Département du Nord pour la période 2022-2024

Vu le rapport SEPPT/2022/189

Vu l'avis en date du 23 mai 2022 de la Commission Finances, ressources humaines, administration générale, contrôle de gestion, qualité du service public

Vu l'article 10 de la loi N°2021-1465 du 10 novembre 2021 portant diverses mesures de vigilance sanitaire

### **DECIDE à l'unanimité:**

- d'approuver le projet de Plan de Déplacements d'Administration 2022-2024 du Département du Nord joint en annexe 2 du rapport, afin de permettre une mise en application du plan d'action dès 2022 et ce, pour une durée de trois ans.

---

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 15 h 02.

60 Conseillers départementaux étaient présents en séance. Ils étaient porteurs de 14 pouvoirs.

Ils ont été rejoints pendant la discussion par Madame MARTIN (jusqu'alors représentée par Monsieur MANIER), ainsi que par Messieurs CAREMELLE et HIRAUX.

Mesdames FAHEM, PARMENTIER-LECOCQ et TONNERRE-DESMET, ainsi que Messieurs BRICOUT et SEGUIN, présents à l'appel de l'affaire, avaient quitté momentanément la salle préalablement au vote.

Vote intervenu à 15 h 12.

Au moment du vote, 58 Conseillers départementaux étaient présents.

Nombre de procurations : 13

Absents sans procuration : 11

N'ont pas pris part au vote : 0

Ont pris part au vote : 71 (y compris les votants par procuration)

### **Résultat du vote :**

Abstentions : 6 (Groupe Ecologiste Europe Ecologie Les Verts Génération.s)

Total des suffrages exprimés : 65

Majorité des suffrages exprimés : 33

Pour : 65 (Groupe Union Pour le Nord ; Groupe Socialiste, Républicain et Citoyen ; Groupe Communiste et Républicain : pour l'Humain d'Abord !; Madame BAILLEUL non-inscrite)

Contre : 0

Signé électroniquement



Pour le Président du Conseil Départemental  
et par délégation,  
La Directrice des Affaires Juridiques  
et de l'Achat Public

Claude LEMOINE

2.1

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20220530-310084-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 9 juin 2022

Affiché le 9 juin 2022

**REUNION DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DU 30 MAI 2022  
SEANCE DU 30 MAI 2022**

**Suite à la convocation en date du 16 mai 2022**

**LE CONSEIL DEPARTEMENTAL**

**Réuni à Lille, sous la présidence de Christian POIRET, Président du Conseil Départemental**

Nombre de membres en exercices : 82

Étaient présents : Martine ARLABOSSE, Barbara BAILLEUL, Grégory BARTHOLOMEUS, Charles BEAUCHAMP, Doriane BECUE, Valentin BELLEVAL, Pierre-Michel BERNARD, Stéphanie BOCQUET, Anne-Sophie BOISSEAUX, Frédéric BRICOUT, Josyane BRIDOUX, Benjamin CAILLIERET, Yannick CAREMELLE, Loïc CATHELAIN, Régis CAUCHE, Marie CHAMPAULT, Isabelle CHOAIN, Paul CHRISTOPHE, Marie CIETERS, Sylvie CLERC, Barbara COEVOET, Valérie CONSEIL, Christine DECODTS, Laurent DEGALLAIX, Frédéric DELANNOY, Sylvie DELRUE, Claudine DEROEUX, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY, Carole DEVOS, Monique EVRARD, Soraya FAHEM, Marie-Laurence FAUCHILLE, Isabelle FERNANDEZ, Julien GOKEL, Maël GUIZIOU, Mickaël HIRAUX, Simon JAMELIN, Sylvie LABADENS, Nicolas LEBLANC, Michel LEFEBVRE, Sébastien LEPRETRE, Maryline LUCAS, Didier MANIER, Françoise MARTIN, Elisabeth MASSE, Anne MIKOLAJCZAK, Luc MONNET, Charlotte PARMENTIER-LECOCQ, Laurent PERIN, Christian POIRET, Marie-Hélène QUATREBOEUF, Eric RENAUD, Bertrand RINGOT, Marie-Paule ROUSSELLE, Caroline SANCHEZ, Marie SANDRA, Céline SCAVENNEC, Sébastien SEGUIN, Nicolas SIEGLER, Patrick VALOIS, Aude VAN CAUWENBERGE, Anne VANPEENE, Philippe WAYMEL, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Bernard BAUDOUX donne pouvoir à Charles BEAUCHAMP, Gérald DARMANIN donne pouvoir à Doriane BECUE, Agnès DENYS donne pouvoir à Maryline LUCAS, Jean-Luc DETAVERNIER donne pouvoir à Marie-Hélène QUATREBOEUF, Stéphane DIEUSAERT donne pouvoir à Marie SANDRA, Jean-Claude DULIEU donne pouvoir à Michel LEFEBVRE, Michelle GREAUME donne pouvoir à Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Jacques HOUSSIN donne pouvoir à Marie-Laurence FAUCHILLE, Valérie LETARD donne pouvoir à Christian POIRET, Max-André PICK donne pouvoir à Karima ZOUGGAGH, Michel PLOUY donne pouvoir à Sylvie DELRUE, Jean-Noël VERFAILLIE donne pouvoir à Valentin BELLEVAL, Roger VICOT donne pouvoir à Valérie CONSEIL.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Frédérique SEELS.

Absent(e)(s) : François-Xavier CADART, Vincent LEDOUX, Marie TONNERRE-DESMET.

**OBJET** : Signature de l'avenant à la convention pluriannuelle 2021-2024, relative aux relations entre la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie, la Maison Départementale des Personnes Handicapées et le Département du Nord complétant la convention d'une feuille de route stratégique et opérationnelle.

Vu le rapport DA/2022/196

Vu l'avis en date du 23 mai 2022 de la Commission Lutte contre les exclusions, enfance, famille, prévention santé, personnes âgées, personnes en situation de handicap, jeunesse  
Vu l'article 10 de la loi N°2021-1465 du 10 novembre 2021 portant diverses mesures de vigilance sanitaire

**DECIDE à l'unanimité:**

- d'autoriser Monsieur le Président à signer l'avenant n°1 à la convention pluriannuelle 2021-2024, relative aux relations entre la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie, la Maison Départementale des Personnes Handicapées et le Département du Nord, dans les termes du projet joint au rapport, complétant ainsi ladite convention d'une feuille de route stratégique et opérationnelle.

---

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 15 h 21.

63 Conseillers départementaux étaient présents en séance. Ils étaient porteurs de 13 pouvoirs.

Ils ont été rejoints pendant la discussion par Madame FAHEM et Monsieur BRICOUT.

Mesdames DESCAMPS-MARQUILLY et VAN CAUWENBERGE ainsi que Messieurs CHRISTOPHE et LEPRETRE, présents à l'appel de l'affaire, avaient quitté momentanément la salle préalablement au vote.

Madame BECUE (porteuse du pouvoir de Monsieur DARMANIN), présente à l'appel de l'affaire, avait quitté momentanément la salle préalablement au vote. Il n'est donc pas tenu compte de ce pouvoir pour cette affaire.

Vote intervenu à 15 h 36.

Au moment du vote, 60 Conseillers départementaux étaient présents.

Nombre de procurations :	12
Absents sans procuration :	10
Ont pris part au vote :	72 (y compris les votants par procuration)



**Résultat du vote :**

Abstentions :	15 (Groupe Communiste et Républicain : Pour l'Humain d'Abord ! – Groupe Ecologiste Europe Ecologie Les Verts Génération.s)
Total des suffrages exprimés :	57
Majorité des suffrages exprimés :	29
Pour :	57 (Groupe Union Pour le Nord – Groupe Socialiste, Républicain et Citoyen – Mesdames BAILLEUL et DEROEUX ainsi que Monsieur RENAUD, non inscrits)
Contre :	0

Signé électroniquement



Pour le Président du Conseil Départemental  
et par délégation,  
la Directrice des Affaires Juridiques et de l'Achat  
Public,

Claude LEMOINE

2.2

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20220530-310085-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 9 juin 2022

Affiché le 9 juin 2022

**REUNION DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DU 30 MAI 2022  
SEANCE DU 30 MAI 2022**

**Suite à la convocation en date du 16 mai 2022**

**LE CONSEIL DEPARTEMENTAL**

**Réuni à Lille, sous la présidence de Christian POIRET, Président du Conseil Départemental**

Nombre de membres en exercices : 82

Étaient présents : Martine ARLABOSSE, Barbara BAILLEUL, Grégory BARTHOLOMEUS, Charles BEAUCHAMP, Valentin BELLEVAL, Pierre-Michel BERNARD, Stéphanie BOCQUET, Anne-Sophie BOISSEAUX, Frédéric BRICOUT, Josyane BRIDOUX, Benjamin CAILLIERET, Yannick CAREMELLE, Loïc CATHELAIN, Régis CAUCHE, Marie CHAMPAULT, Isabelle CHOAIN, Marie CIETERS, Sylvie CLERC, Barbara COEVOET, Valérie CONSEIL, Christine DECODTS, Laurent DEGALLAIX, Frédéric DELANNOY, Sylvie DELRUE, Claudine DEROEUX, Carole DEVOS, Monique EVRARD, Soraya FAHEM, Marie-Laurence FAUCHILLE, Isabelle FERNANDEZ, Julien GOKEL, Maël GUIZIOU, Mickaël HIRAUX, Simon JAMELIN, Sylvie LABADENS, Nicolas LEBLANC, Michel LEFEBVRE, Maryline LUCAS, Didier MANIER, Françoise MARTIN, Elisabeth MASSE, Anne MIKOLAJCZAK, Luc MONNET, Charlotte PARMENTIER-LECOCQ, Laurent PERIN, Christian POIRET, Marie-Hélène QUATREBOEUF, Eric RENAUD, Bertrand RINGOT, Marie-Paule ROUSSELLE, Caroline SANCHEZ, Marie SANDRA, Céline SCAVENNEC, Sébastien SEGUIN, Nicolas SIEGLER, Patrick VALOIS, Aude VAN CAUWENBERGE, Anne VANPEENE, Philippe WAYMEL, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Bernard BAUDOUX donne pouvoir à Charles BEAUCHAMP, Agnès DENYS donne pouvoir à Maryline LUCAS, Jean-Luc DETAVERNIER donne pouvoir à Marie-Hélène QUATREBOEUF, Stéphane DIEUSAERT donne pouvoir à Marie SANDRA, Jean-Claude DULIEU donne pouvoir à Michel LEFEBVRE, Michelle GREAUME donne pouvoir à Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Jacques HOUSSIN donne pouvoir à Marie-Laurence FAUCHILLE, Valérie LETARD donne pouvoir à Christian POIRET, Max-André PICK donne pouvoir à Karima ZOUGGAGH, Michel PLOUY donne pouvoir à Sylvie DELRUE, Jean-Noël VERFAILLIE donne pouvoir à Valentin BELLEVAL, Roger VICOT donne pouvoir à Valérie CONSEIL.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Gérald DARMANIN, Frédérique SEELS.

Absent(e)(s) : Doriane BECUE, François-Xavier CADART, Paul CHRISTOPHE, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY, Vincent LEDOUX, Sébastien LEPRETRE, Marie TONNERRE-DESMET.

**OBJET** : Modulation de l'intensité de l'Aide à la Vie Partagée (AVP)

Vu le rapport DA/2022/201

Vu l'avis en date du 23 mai 2022 de la Commission Lutte contre les exclusions, enfance, famille, prévention santé, personnes âgées, personnes en situation de handicap, jeunesse

**DECIDE à l'unanimité:**

- d'adopter, dans le cadre du dispositif d'Aide à la Vie Partagée (AVP), l'instauration d'une grille d'évaluation de l'intensité de l'Aide à la Vie Partagée, conformément aux annexes 2 et 3 jointes au rapport.
- 

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 15 h 37.

60 Conseillers départementaux étaient présents en séance. Ils étaient porteurs de 12 pouvoirs.

Ils ont été rejoints pendant la discussion par Madame VAN CAUWENBERGE.

Madame FERNANDEZ ainsi que Messieurs DELANNOY, GOKEL et RINGOT, présents à l'appel de l'affaire, avaient quitté momentanément la salle préalablement au vote.

Madame CONSEIL (porteuse du pouvoir de Monsieur VICOT) ainsi que Monsieur BEAUCHAMP (porteur du pouvoir de Monsieur BAUDOUX), présents à l'appel de l'affaire, avaient quitté momentanément la salle préalablement au vote. Il n'est donc pas tenu compte de ces pouvoirs pour cette affaire.

Vote intervenu à 15 h 39.

Au moment du vote, 55 Conseillers départementaux étaient présents.

Nombre de procurations : 10

Absents sans procuration : 17

Ont pris part au vote : 65 (y compris les votants par procuration)

**Résultat du vote :**

Abstention :	0
Total des suffrages exprimés :	65
Majorité des suffrages exprimés :	33
Pour :	65 (Groupe Union Pour le Nord – Groupe Socialiste, Républicain et Citoyen – Groupe Communiste et Républicain : Pour l’Humain d’Abord ! – Groupe Ecologiste Europe Ecologie Les Verts Génération.s – Mesdames BAILLEUL et DEROEUX ainsi que Monsieur RENAUD, non inscrits)
Contre :	0

Signé électroniquement



Pour le Président du Conseil Départemental  
et par délégation,  
la Directrice des Affaires Juridiques et de l'Achat  
Public,

Claude LEMOINE

2.3

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20220530-310086-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 9 juin 2022

Affiché le 9 juin 2022

Notifié le 7 juin 2022

**REUNION DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DU 30 MAI 2022  
SEANCE DU 30 MAI 2022**

**Suite à la convocation en date du 16 mai 2022**

**LE CONSEIL DEPARTEMENTAL**

**Réuni à Lille, sous la présidence de Christian POIRET, Président du Conseil Départemental**

Nombre de membres en exercices : 82

Etaient présents : Martine ARLABOSSE, Barbara BAILLEUL, Grégory BARTHOLOMEUS, Valentin BELLEVAL, Pierre-Michel BERNARD, Stéphanie BOCQUET, Anne-Sophie BOISSEAU, Frédéric BRICOUT, Josyane BRIDOUX, Benjamin CAILLIERET, Yannick CAREMELLE, Loïc CATHELAIN, Régis CAUCHE, Marie CHAMPAULT, Isabelle CHOAIN, Marie CIETERS, Sylvie CLERC, Barbara COEVOET, Christine DECODTS, Laurent DEGALLAIX, Sylvie DELRUE, Claudine DEROEUX, Carole DEVOS, Monique EVRARD, Soraya FAHEM, Marie-Laurence FAUCHILLE, Maël GUIZIOU, Mickaël HIRAUX, Simon JAMELIN, Sylvie LABADENS, Nicolas LEBLANC, Michel LEFEBVRE, Maryline LUCAS, Didier MANIER, Françoise MARTIN, Elisabeth MASSE, Anne MIKOLAJCZAK, Luc MONNET, Charlotte PARMENTIER-LECOCQ, Laurent PERIN, Christian POIRET, Marie-Hélène QUATREBOEUF, Eric RENAUD, Marie-Paule ROUSSELLE, Caroline SANCHEZ, Marie SANDRA, Céline SCAVENNEC, Sébastien SEGUIN, Nicolas SIEGLER, Marie TONNERRE-DESMET, Patrick VALOIS, Aude VAN CAUWENBERGE, Anne VANPEENE, Philippe WAYMEL, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Agnès DENYS donne pouvoir à Maryline LUCAS, Jean-Luc DETAVERNIER donne pouvoir à Marie-Hélène QUATREBOEUF, Stéphane DIEUSAERT donne pouvoir à Marie SANDRA, Jean-Claude DULIEU donne pouvoir à Michel LEFEBVRE, Michelle GREAUME donne pouvoir à Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Jacques HOUSSIN donne pouvoir à Marie-Laurence FAUCHILLE, Valérie LETARD donne pouvoir à Christian POIRET, Max-André PICK donne pouvoir à Karima ZOUGGAGH, Michel PLOUY donne pouvoir à Sylvie DELRUE, Jean-Noël VERFAILLIE donne pouvoir à Valentin BELLEVAL.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Bernard BAUDOUX, Gérald DARMANIN, Frédérique SEELS, Roger VICOT.

Absent(e)(s) : Charles BEAUCHAMP, Doriane BECUE, François-Xavier CADART, Paul CHRISTOPHE, Valérie CONSEIL, Frédéric DELANNOY, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY, Isabelle FERNANDEZ, Julien GOKEL, Vincent LEDOUX, Sébastien LEPRETRE, Bertrand RINGOT.

**OBJET** : Soutien à l'offre de service aux Séniors

Vu le rapport DA/2022/98

Vu l'avis en date du 23 mai 2022 de la Commission Lutte contre les exclusions, enfance, famille,

prévention santé, personnes âgées, personnes en situation de handicap, jeunesse  
Vu l'article 10 de la loi N°2021-1465 du 10 novembre 2021 portant diverses mesures de vigilance  
sanitaire

**DECIDE à l'unanimité:**

- d'attribuer les financements du reste à charge de l'employeur pour les contrats et les périodes repris en annexe 1, pour un montant total de 123 863,97 €, dans le cadre de l'exercice budgétaire 2022 ;
- d'adopter le financement de l'hébergement temporaire de nuit dans les Établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD), selon les modalités reprises dans le rapport.

---

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 15 h 39.

Madame BRIDOUX est membre du conseil d'administration de l'EHPAD - Maison de Retraite Emile Dubois à Marchiennes.

Madame DEVOS et Monsieur HIRAUX sont membres du conseil d'administration de l'EHPAD - Résidence la Roseraie à Sains-du-Nord ainsi que du conseil d'administration de l'EHPAD - Résidence les Vertes Années à Wignehies.

Madame FAUCHILLE est membre du conseil d'administration de l'EHPAD - Résidence les Lys Blancs à Quesnoy-sur-Deule.

Madame SANDRA est membre du conseil d'administration de l'EHPAD - Résidence Marguerite de Flandre à Nieppe ainsi que du conseil d'administration de l'EHPAD - Résidence Abbé Lefrancois à Steenwerck.

En raison de ces fonctions, ils ne peuvent ni prendre part au délibéré et au vote ni être comptés dans le quorum. Ils n'assistent pas à cette partie de la réunion.

Madame DENYS (membre du conseil d'administration de l'EHPAD - Maison de retraite Villa Sénecta à Bavay) avait donné pouvoir à Madame LUCAS. Elle ne peut prendre part au délibéré et au vote même par procuration. Il n'est donc pas tenu compte de ce pouvoir pour cette affaire.

Monsieur DIEUSAERT (membre du conseil d'administration de l'EHPAD - Résidence Marguerite de Flandre à Nieppe) avait donné pouvoir à Madame SANDRA (elle-même membre du conseil d'administration de l'EHPAD - Résidence Marguerite de Flandre à Nieppe). Ni le procurant, ni le porteur de pouvoir ne peut prendre part au délibéré et au vote. Il n'est donc pas tenu compte de ce pouvoir pour cette affaire.

Monsieur HOUSSIN (membre du conseil d'administration de l'EHPAD - Résidence les Lys Blancs à Quesnoy-sur-Deule) avait donné pouvoir à Madame FAUCHILLE (elle-même membre du conseil d'administration de l'EHPAD - Résidence les Lys Blancs à Quesnoy-sur-Deule). Ni le procurant, ni le porteur de pouvoir ne peut prendre part au délibéré et au vote. Il n'est donc pas tenu compte de ce pouvoir pour cette affaire.

50 Conseillers départementaux étaient donc présents en séance. Ils étaient porteurs de 7 pouvoirs.

Ils ont été rejoints pendant la discussion par Madame TONNERRE-DESMET.

Monsieur MANIER, présent à l'appel de l'affaire, avait quitté momentanément la salle préalablement au vote.

Vote intervenu à 15 h 41.

Au moment du vote, 50 Conseillers départementaux étaient présents.

Nombre de procurations : 7  
 Absents sans procuration : 20  
 N'ont pas pris part au vote : 5 (en raison de la prévention des conflits d'intérêts)  
 Ont pris part au vote : 57 (y compris les votants par procuration)

**Résultat du vote :**

Abstention :	0
Total des suffrages exprimés :	57
Majorité des suffrages exprimés :	29
Pour :	57 (Groupe Union Pour le Nord – Groupe Socialiste, Républicain et Citoyen – Groupe Communiste et Républicain : Pour l'Humain d'Abord ! – Groupe Ecologiste Europe Ecologie Les Verts Génération.s – Mesdames BAILLEUL et DEROEUX ainsi que Monsieur RENAUD, non inscrits)
Contre :	0

Signé électroniquement



Pour le Président du Conseil Départemental  
 et par délégation,  
 la Directrice des Affaires Juridiques et de l'Achat  
 Public,

Claude LEMOINE

ANNEXE 1 - financement du reste à charge pour les contrats "parcours emploi compétences" dans les EHPAD

Employeur (tiers)	SIRET	Salarié	Période financée	Coût total	Prise en charge Etat	Montant financé par le Département
EHPAD Marguerite de Flandre NIEPPE	26590745100016	Christelle AGACHE	15/03/2021 au 30/11/2021	8 818,95 €	4 832,88 €	3 986,07 €
EHPAD les Oyats GRAVELINES	26590779000017	Cathy DELACRE	17/05/2021 au 31/12/2021	13 588,63 €	4 015,62 €	9 573,01 €
EHPAD les Oyats GRAVELINES	26590779000017	Céline LEFORT	04/10/2021 au 31/12/2021	5 372,21 €	3 160,77 €	2 211,44 €
EHPAD du Clocher WORMHOUT	26590663600021	Kelly MILLIOT	01/04/2021 au 31/11/2021	9 447,10 €	4 287,92 €	5 159,18 €
EHPAD LES LYS BLANCS	26590747700011	Stephanie ELICASTE	03/05/2021 au 31/12/2021	8 599,95 €	5 685,80 €	2 914,15 €
EHPAD LES LYS BLANCS	26590747700011	Claire LONGUEMART	06/10/2021 au 31/12/2021	4 653,56 €	2 316,08 €	2 337,48 €
RESIDENCE OBERT	26590758400014	Elvis DYMNY	06/09/2021 au 31/12/2021	6 136,73 €	4 158,09 €	1 978,64 €
EHPAD VILLA SENECA BAVAY	26590711300020	Obeline LEZIE	01/03/2021 au 30/11/2021	9 693,52 €	4 820,92 €	4 872,60 €
St Joseph - Le Quesnoy	39434217400221	Alexandra DANHIEZ	09/08/2021 au 31/12/2021	6 197,48 €	2 558,74 €	3 638,74 €
Les Fleurs de la Lys - Comines	26590680000015	Gwendoline DOOM	03/05/2021 au 31/12/2021	8 921,54 €	4 600,46 €	4 321,08 €
Les Fleurs de la Lys - Comines	26590680000015	Sophie DRELON	02/08/2021 au 17/11/2021	4 595,17 €	1 883,84 €	2 711,33 €
EHPAD Emile Dubois MARCHIENNES	26590737800011	Soraya MANFREDI	01/04/2021 au 31/12/2021	14 211,30 €	4 832,88 €	9 378,42 €
EHPAD Emile Dubois MARCHIENNES	26590737800011	Séverine BOZZO DROUART	02/08/2021 au 31/12/2021	7 907,96 €	2 700,88 €	5 207,08 €
Résidence Le Pévèle SAMEON	43997564000558	Amélie CLAEYMAN	01/06/2021 au 30/11/2021	4 440,18 €	4 087,09 €	353,09 €
Résidence Noël Leduc HASNON	43997564001093	Laura DEMARLIER	01/03/2021 au 31/12/2021	10 663,38 €	4 975,00 €	5 688,38 €
Résidence du Hainaut à HASPRES	41986768400112	Romain SERVIEN	13/12/2021 au 31/12/2021	737,11 €	531,34 €	205,77 €
Résidence du HAINAUT à HASPRES	41986768400112	Cindy PONTHEU	23/06/2021 au 31/12/2021	10 671,23 €	3 376,02 €	7 295,21 €
Résidence du Hainaut à WALLERS	41986768400062	Florence BAUGNEE	28/06/2021 au 31/12/2021	10 434,30 €	3 287,18 €	7 147,12 €
Résidence du Hainaut à QUAROUBLE	41986768400047	Magdalena TRUWANT	23/06/2021 au 31/12/2021	10 496,18 €	5 486,04 €	5 010,14 €
Résidence du Hainaut à QUAROUBLE	41986768400047	Margaux BOULANGER	13/12/2021 au 31/12/2021	1 053,00 €	653,95 €	399,05 €
Résidence du Hainaut à ONNAING	41986768400070	Vanessa LEHEMBRE	23/06/2021 au 31/12/2021	10 492,37 €	3 634,36 €	6 858,01 €
Résidence du Hainaut à ONNAING	41986768400070	Isabelle WANACTER	13/12/2021 au 31/12/2021	1 053,00 €	490,46 €	562,54 €
Résidence du Hainaut à Vieux Condé	41986768400088	Ahmed DINARI	23/06/2021 au 31/12/2021	10 149,83 €	3 376,02 €	6 773,81 €
Résidence du Hainaut à THIANT	41986768400054	Sabrina PAYEN	28/06/2021 au 31/12/2021	9 249,62 €	4 937,48 €	4 312,14 €
Résidence Abbé Lefrançois à Steenwerck	26590754300010	Pauline VANDEVELDE	10/05/2021 au 31/12/2021	12 598,39 €	4 127,94 €	8 470,45 €
EHPAD la Roseraie Saint du Nord	26590750100026	Nassera SABRI ép BENALOUACHE	01/04/2021 au 31/12/2021	12 114,94 €	4 832,88 €	7 282,06 €
EHPAD la Roseraie Saint du Nord	26590750100026	Céline JOCAILLE	01/10/2021 au 31/12/2021	4 087,20 €	2 656,68 €	1 430,52 €
EHPAD les vertes années à WIGNEHIES	26590760000018	Marine DEPRET	01/03/2021 au 31/12/2021	8 972,34 €	5 365,88 €	3 606,46 €

Total du financement par le Département

123 863,97 €



2.4

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20220530-310087-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 9 juin 2022

Affiché le 9 juin 2022

**REUNION DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DU 30 MAI 2022  
SEANCE DU 30 MAI 2022**

**Suite à la convocation en date du 16 mai 2022**

**LE CONSEIL DEPARTEMENTAL**

**Réuni à Lille, sous la présidence de Christian POIRET, Président du Conseil Départemental**

Nombre de membres en exercices : 82

Étaient présents : Martine ARLABOSSE, Barbara BAILLEUL, Grégory BARTHOLOMEUS, Valentin BELLEVAL, Pierre-Michel BERNARD, Stéphanie BOCQUET, Anne-Sophie BOISSEAUX, Frédéric BRICOUT, Josyane BRIDOUX, François-Xavier CADART, Benjamin CAILLIET, Yannick CAREMELLE, Loïc CATHELAIN, Régis CAUCHE, Marie CHAMPAULT, Isabelle CHOAIN, Marie CIETERS, Sylvie CLERC, Barbara COEVOET, Christine DECODTS, Laurent DEGALLAIX, Sylvie DELRUE, Claudine DEROEUX, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY, Carole DEVOS, Monique EVRARD, Soraya FAHEM, Marie-Laurence FAUCHILLE, Maël GUIZIOU, Mickaël HIRAUX, Simon JAMELIN, Sylvie LABADENS, Nicolas LEBLANC, Michel LEFEBVRE, Maryline LUCAS, Françoise MARTIN, Elisabeth MASSE, Anne MIKOLAJCZAK, Luc MONNET, Charlotte PARMENTIER-LECOCQ, Laurent PERIN, Christian POIRET, Marie-Hélène QUATREBOEUF, Eric RENAUD, Bertrand RINGOT, Marie-Paule ROUSSELLE, Caroline SANCHEZ, Marie SANDRA, Céline SCAVENNEC, Sébastien SEGUIN, Nicolas SIEGLER, Marie TONNERRE-DESMET, Patrick VALOIS, Aude VAN CAUWENBERGE, Anne VANPEENE, Philippe WAYMEL, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Agnès DENYS donne pouvoir à Maryline LUCAS, Jean-Luc DETAVERNIER donne pouvoir à Marie-Hélène QUATREBOEUF, Stéphane DIEUSAERT donne pouvoir à Marie SANDRA, Jean-Claude DULIEU donne pouvoir à Michel LEFEBVRE, Michelle GREAUME donne pouvoir à Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Jacques HOUSSIN donne pouvoir à Marie-Laurence FAUCHILLE, Valérie LETARD donne pouvoir à Christian POIRET, Max-André PICK donne pouvoir à Karima ZOUGGAGH, Michel PLOUY donne pouvoir à Sylvie DELRUE, Frédérique SEELS donne pouvoir à François-Xavier CADART, Jean-Noël VERFAILLIE donne pouvoir à Valentin BELLEVAL.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Bernard BAUDOUX, Gérald DARMANIN, Roger VICOT.

Absent(e)(s) : Charles BEAUCHAMP, Doriane BECUE, Paul CHRISTOPHE, Valérie CONSEIL, Frédéric DELANNOY, Isabelle FERNANDEZ, Julien GOKEL, Vincent LEDOUX, Sébastien LEPRETRE, Didier MANIER.

**OBJET** : Soutien à l'investissement (Etablissements et Services Médico-Sociaux pour seniors et Accueil Familial)

Vu le rapport DA/2022/99

Vu l'avis en date du 23 mai 2022 de la Commission Lutte contre les exclusions, enfance, famille, prévention santé, personnes âgées, personnes en situation de handicap, jeunesse  
Vu l'article 10 de la loi N°2021-1465 du 10 novembre 2021 portant diverses mesures de vigilance sanitaire

**DECIDE à l'unanimité:**

- d'attribuer des subventions d'aide à l'investissement aux 8 structures, reprises dans le tableau ci-joint en annexe 1, relatives à la réalisation de leurs projets dans le secteur des personnes âgées, pour un montant total de 5 000 000 €, dans le cadre de l'exercice budgétaire 2022 ;
- d'attribuer une aide forfaitaire individuelle aux deux projets, repris dans le tableau ci-joint en annexe 2, relatifs à l'adaptation du logement des accueillants familiaux, pour un montant total de 11 200 € dans le cadre de l'exercice budgétaire 2022 ;
- d'autoriser Monsieur le Président à signer la convention entre le Département du Nord et les structures précitées dans l'annexe 1, relative à l'attribution d'une subvention d'investissement pour la réalisation de leurs projets, dont le modèle est joint en annexe 3 du rapport ;
- d'autoriser Monsieur le Président à mettre en œuvre les démarches nécessaires à la récupération d'une subvention d'un montant de 44 657 €, accordée à la Résidence autonomie Beaupré-Thérèse Vandevannet d'Haubourdin lors du Conseil départemental du 7 octobre 2019 (DOSAA/2019/325), suite à l'abandon de l'opération par le CCAS d'Haubourdin.

---

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 15 h 41.

Madame DESCAMPS-MARQUILLY est membre du conseil d'administration de l'EHPAD - Maison de retraite du Pays de Condé de Condé-sur-l'Escaut.

Madame DEVOS est membre du conseil de surveillance du Centre hospitalier de Fourmies (CH-Fourmies).

Madame VAN CAUWENBERGE est membre du conseil de surveillance du Centre Hospitalier du Pays d'Avesnes (CH-Avesnes-sur-Helpe).

Monsieur RENAUD est membre du conseil de surveillance du Centre Hospitalier de Saint-Amand-les-Eaux.

Monsieur SIEGLER est membre du conseil de surveillance du Centre Hospitalier de Cambrai (CH-Cambrai).

En raison de ces fonctions, ils ne peuvent ni prendre part au délibéré et au vote ni être comptés dans le quorum. Ils n'assistent pas à cette partie de la réunion.

Monsieur VERFAILLIE (membre du conseil d'administration de l'EHPAD - Maison de retraite du Pays de Condé de Condé-sur-l'Escaut) avait donné pouvoir à Monsieur BELLEVAL. Il ne peut prendre part au délibéré et au vote même par procuration. Il n'est donc pas tenu compte de ce pouvoir pour cette affaire.

51 Conseillers départementaux étaient donc présents en séance. Ils étaient porteurs de 9 pouvoirs.

Ils ont été rejoints pendant la discussion par Messieurs CADART (porteur du pouvoir de Madame SEELS) et RINGOT.

Mesdames DECODTS et TONNERRE-DESMET, présentes à l'appel de l'affaire, avaient quitté momentanément la salle préalablement au vote.

Vote intervenu à 15 h 44.

Au moment du vote, 51 Conseillers départementaux étaient présents.

Nombre de procurations : 10  
Absents sans procuration : 16  
N'ont pas pris part au vote : 5 (en raison de la prévention des conflits d'intérêts)  
Ont pris part au vote : 61 (y compris les votants par procuration)

**Résultat du vote :**

Abstention : 0  
Total des suffrages exprimés : 61  
Majorité des suffrages exprimés : 31  
Pour : 61 (Groupe Union Pour le Nord – Groupe Socialiste, Républicain et Citoyen – Groupe Communiste et Républicain : Pour l'Humain d'Abord ! – Groupe Ecologiste Europe Ecologie Les Verts Génération.s – Mesdames BAILLEUL et DEROEUX, non inscrits)  
Contre : 0

Signé électroniquement



Pour le Président du Conseil Départemental  
et par délégation,  
la Directrice des Affaires Juridiques et de l'Achat  
Public,

Claude LEMOINE

Annexe 1 - Soutien aux projets d'investissement du secteur personnes âgées

Canton	Commune	Bénéficiaire	Projet	Coût total	Proposition de subvention
CAMBRAI	CAMBRAI	CH de CAMBRAI	Aménagement et rénovation des 4 EHPAD du centre hospitalier	701 950,00 €	300 000,00 €
MARLY	CONDE SUR L'ESCAUT	EHPAD Pays de Condé	Reconstruction de l'EHPAD sur un nouveau site avec mutualisation de certains équipements avec le projet de construction d'un école en proximité.	10 792 555,00 €	1 500 000,00 €
LAMBERSART	COMINES	EHPAD les Fleurs de la Lys	dernière phase du projet : réhabilitation de l'existant	5 185 000,00 €	500 000,00 €
SAINT AMAND LES EAUX	SAINT AMAND LES EAUX	CH de SAINT AMAND	Résidence Autonomie Le Parc : optimisation de la performance énergétique des bâtiments (isolation, menuiserie), mise en accessibilité des logements du site, déploiement de la domotique et aménagement d'un nouvel espace de vie		300 000,00 €
AVESNES SUR HELPE	AVESNES SUR HELPE	CH d'Avesnes sur Helpe	CH AVESNES SUR HELPE Résidence Simone Jacques" : dédoublement des chambres doubles, remplacement des menuiseries des chambres	4 088 258,89 €	750 000,00 €
DUNKERQUE-1	DUNKERQUE	Habitat Hauts de France	Résidence autonomie louis Matthys (CCAS) : restructuration	900 603,00 €	150 000,00 €
TOURCOING-1	HALLUIN	EHPAD l'Orée du Mont	subvention complémentaire suite à de graves aléas de chantier	2 000 000,00 €	500 000,00 €
FOURMIES	FOURMIES	CH de Fourmies	Extension de l'EHPAD Victor Deiloue pour le rattachement des résidents du pavillon Michel Collet (site de l'hôpital) sur le site de l'EHPAD	5 400 000,00 €	1 000 000,00 €
<b>TOTAL</b>					<b>5 000 000,00</b>

Annexe 2 – subventions relatives au soutien des accueillants familiaux

<b>Territoire concerné</b>	<b>Coordonnées de l'Accueillant Familial</b>	<b>Type de demande (volet sollicité)</b>	<b>Montant des travaux</b>	<b>Montant sollicité</b>	<b>Part à charge de l'accueillant</b>
DT Valenciennes	Madame Thérèse BAUWENS 195, rue Emile Zola 59156 LOURCHES	<u>Aménagement</u> : Installation d'un monte-escalier	9256,00€	5600,00€	3656,00€
DT Valenciennes	Madame Aurore LAGACHE 5, rue Victor Hugo 59264 ONNAING	<u>Aménagement</u> : Transformation d'une buanderie en salle de bain adaptée	14 682,77€	5600,00€	9082,77€
<b>Total</b>			<b>23 938,77€</b>	<b>11 200,00€</b>	<b>12 738,77€</b>

2.5

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20220530-310088-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 9 juin 2022

Affiché le 9 juin 2022

**REUNION DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DU 30 MAI 2022  
SEANCE DU 30 MAI 2022**

**Suite à la convocation en date du 16 mai 2022**

**LE CONSEIL DEPARTEMENTAL**

**Réuni à Lille, sous la présidence de Christian POIRET, Président du Conseil Départemental**

Nombre de membres en exercices : 82

Étaient présents : Martine ARLABOSSE, Barbara BAILLEUL, Grégory BARTHOLOMEUS, Valentin BELLEVAL, Pierre-Michel BERNARD, Stéphanie BOCQUET, Anne-Sophie BOISSEAUX, Frédéric BRICOUT, Josyane BRIDOUX, François-Xavier CADART, Benjamin CAILLIET, Yannick CAREMELLE, Loïc CATHELAIN, Régis CAUCHE, Marie CHAMPAULT, Isabelle CHOAIN, Marie CIETERS, Sylvie CLERC, Barbara COEVOET, Valérie CONSEIL, Laurent DEGALLAIX, Sylvie DELRUE, Claudine DEROEUX, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY, Carole DEVOS, Monique EVRARD, Soraya FAHEM, Marie-Laurence FAUCHILLE, Isabelle FERNANDEZ, Maël GUIZIOU, Mickaël HIRAUX, Simon JAMELIN, Sylvie LABADENS, Nicolas LEBLANC, Michel LEFEBVRE, Maryline LUCAS, Didier MANIER, Françoise MARTIN, Elisabeth MASSE, Anne MIKOLAJCZAK, Luc MONNET, Charlotte PARMENTIER-LECOCQ, Laurent PERIN, Christian POIRET, Marie-Hélène QUATREBOEUF, Eric RENAUD, Bertrand RINGOT, Marie-Paule ROUSSELLE, Caroline SANCHEZ, Marie SANDRA, Céline SCAVENNEC, Sébastien SEGUIN, Nicolas SIEGLER, Patrick VALOIS, Aude VAN CAUWENBERGE, Anne VANPEENE, Philippe WAYMEL, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Agnès DENYS donne pouvoir à Maryline LUCAS, Jean-Luc DETAVERNIER donne pouvoir à Marie-Hélène QUATREBOEUF, Stéphane DIEUSAERT donne pouvoir à Marie SANDRA, Jean-Claude DULIEU donne pouvoir à Michel LEFEBVRE, Michelle GREAUME donne pouvoir à Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Jacques HOUSSIN donne pouvoir à Marie-Laurence FAUCHILLE, Valérie LETARD donne pouvoir à Christian POIRET, Max-André PICK donne pouvoir à Karima ZOUGGAGH, Michel PLOUY donne pouvoir à Sylvie DELRUE, Frédérique SEELS donne pouvoir à François-Xavier CADART, Jean-Noël VERFAILLIE donne pouvoir à Valentin BELLEVAL, Roger VICOT donne pouvoir à Valérie CONSEIL.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Bernard BAUDOUX, Gérald DARMANIN.

Absent(e)(s) : Charles BEAUCHAMP, Doriane BECUE, Paul CHRISTOPHE, Christine DECODTS, Frédéric DELANNOY, Julien GOKEL, Vincent LEDOUX, Sébastien LEPRETRE, Marie TONNERRE-DESMET.

**OBJET** : Révision des critères d'éligibilité des publics prioritaires du Plan Départemental d'Action pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées (PDALHPD) 2019-2024.

Vu le rapport DIPLE/2022/137

Vu l'avis en date du 23 mai 2022 de la Commission Lutte contre les exclusions, enfance, famille, prévention santé, personnes âgées, personnes en situation de handicap, jeunesse  
Vu l'article 10 de la loi N°2021-1465 du 10 novembre 2021 portant diverses mesures de vigilance sanitaire

**DECIDE à l'unanimité:**

- d'adopter la révision des critères d'éligibilité des publics prioritaires du Plan Départemental d'Action pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées (PDALHPD) 2019-2024, tel que définie dans l'annexe jointe au rapport.
- 

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 15 h 45.

56 Conseillers départementaux étaient présents en séance. Ils étaient porteurs de 11 pouvoirs.

Ils ont été rejoints pendant la discussion par Mesdames CONSEIL (porteuse du pouvoir de Monsieur VICOT) et FERNANDEZ ainsi que par Monsieur MANIER.

Messieurs BARTHOLOMEUS, CATHELAIN, HIRAUX et SIEGLER, présents à l'appel de l'affaire, avaient quitté momentanément la salle préalablement au vote.

Monsieur CADART (porteur du pouvoir de Madame SEELS), présent à l'appel de l'affaire, avait quitté momentanément la salle préalablement au vote. Il n'est donc pas tenu compte de ce pouvoir pour cette affaire.

Vote intervenu à 15 h 50.

Au moment du vote, 54 Conseillers départementaux étaient présents.

Nombre de procurations : 11

Absents sans procuration : 17

Ont pris part au vote : 65 (y compris les votants par procuration)

**Résultat du vote :**

Abstention :	0
Total des suffrages exprimés :	65
Majorité des suffrages exprimés :	33
Pour :	65 (Groupe Union Pour le Nord – Groupe Socialiste, Républicain et Citoyen – Groupe Communiste et Républicain : Pour l’Humain d’Abord ! – Groupe Ecologiste Europe Ecologie Les Verts Génération.s – Mesdames BAILLEUL et DEROEUX ainsi que Monsieur RENAUD, non inscrits)
Contre :	0

Signé électroniquement



Pour le Président du Conseil Départemental  
et par délégation,  
la Directrice des Affaires Juridiques et de l'Achat  
Public,

Claude LEMOINE



2.6

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20220530-DIPLE2022100\_1-AI

Date de réception en préfecture le 31 mai 2022

Affiché le 31 mai 2022

Notifié le 31 mai 2022

**REUNION DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DU 30 MAI 2022  
SEANCE DU 30 MAI 2022**

**Suite à la convocation en date du 16 mai 2022**

**LE CONSEIL DEPARTEMENTAL**

**Réuni à Lille, sous la présidence de Christian POIRET, Président du Conseil Départemental**

Nombre de membres en exercices : 82

Etaient présents : Martine ARLABOSSE, Barbara BAILLEUL, Grégory BARTHOLOMEUS, Charles BEAUCHAMP, Doriane BECUE, Valentin BELLEVAL, Pierre-Michel BERNARD, Stéphanie BOCQUET, Anne-Sophie BOISSEAUX, Josyane BRIDOUX, Benjamin CAILLIET, Yannick CAREMELLE, Loïc CATHELAIN, Régis CAUCHE, Marie CHAMPAULT, Isabelle CHOAIN, Paul CHRISTOPHE, Marie CIETERS, Sylvie CLERC, Barbara COEVOET, Valérie CONSEIL, Christine DECODTS, Laurent DEGALLAIX, Frédéric DELANNOY, Sylvie DELRUE, Claudine DEROEUX, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY, Carole DEVOS, Monique EVRARD, Marie-Laurence FAUCHILLE, Isabelle FERNANDEZ, Julien GOKEL, Maël GUIZIOU, Mickaël HIRAUX, Simon JAMELIN, Sylvie LABADENS, Nicolas LEBLANC, Michel LEFEBVRE, Sébastien LEPRETRE, Maryline LUCAS, Didier MANIER, Françoise MARTIN, Elisabeth MASSE, Anne MIKOLAJCZAK, Luc MONNET, Charlotte PARMENTIER-LECOCQ, Laurent PERIN, Christian POIRET, Marie-Hélène QUATREBOEUF, Eric RENAUD, Bertrand RINGOT, Marie-Paule ROUSSELLE, Caroline SANCHEZ, Marie SANDRA, Céline SCAVENNEC, Sébastien SEGUIN, Nicolas SIEGLER, Patrick VALOIS, Aude VAN CAUWENBERGE, Anne VANPEENE, Philippe WAYMEL, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Bernard BAUDOUX donne pouvoir à Charles BEAUCHAMP, Gérald DARMANIN donne pouvoir à Doriane BECUE, Agnès DENYS donne pouvoir à Maryline LUCAS, Jean-Luc DETAVERNIER donne pouvoir à Marie-Hélène QUATREBOEUF, Stéphane DIEUSAERT donne pouvoir à Marie SANDRA, Jean-Claude DULIEU donne pouvoir à Michel LEFEBVRE, Michelle GREAUME donne pouvoir à Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Jacques HOUSSIN donne pouvoir à Marie-Laurence FAUCHILLE, Valérie LETARD donne pouvoir à Christian POIRET, Max-André PICK donne pouvoir à Karima ZOUGGAGH, Michel PLOUY donne pouvoir à Sylvie DELRUE, Jean-Noël VERFAILLIE donne pouvoir à Valentin BELLEVAL, Roger VICOT donne pouvoir à Valérie CONSEIL.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Frédérique SEELS.

Absent(e)(s) : Frédéric BRICOUT, François-Xavier CADART, Soraya FAHEM, Vincent LEDOUX, Marie TONNERRE-DESMET.

**OBJET** : Partenariat au titre de l'insertion professionnelle des allocataires du RSA : Avenant à la Convention Annuelle d'Objectifs et de Moyens 2022 pour les Contrats Initiatives Emplois

Vu le rapport DIPLE/2022/100

Vu l'avis en date du 23 mai 2022 de la Commission Lutte contre les exclusions, enfance, famille, prévention santé, personnes âgées, personnes en situation de handicap, jeunesse

Vu l'article 10 de la loi N°2021-1465 du 10 novembre 2021 portant diverses mesures de vigilance sanitaire

**DECIDE à l'unanimité:**

- d'approuver l'avenant 1 à la Convention Annuelle d'Objectifs et de Moyens 2022 entre le Département du Nord et l'Etat relatif aux Contrats Initiatives Emplois joint en annexe 1 du rapport ;
  - d'autoriser le versement des frais de gestion relatifs aux Contrats Initiatives Emplois estimés à hauteur de 30 000 € à l'Agence de Services et de Paiement (ASP) ;
  - d'autoriser Monsieur le Président à signer ledit avenant 1 à la Convention Annuelle d'Objectifs et de Moyens 2022, dans les termes du projet joint en annexe 1 du rapport.
- 

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 15 h 12.

Pour la présente délibération, 58 Conseillers départementaux étaient présents en séance. Ils étaient porteurs de 13 pouvoirs.

Ils ont été rejoints pendant la discussion par Mesdames DEROEUX et PARMENTIER-LECOCQ ainsi que Messieurs DELANNOY, RENAUD et SEGUIN.

Vote intervenu à 15 h 20.

Au moment du vote, 63 Conseillers départementaux étaient présents.

Nombre de procurations : 13

Absents sans procuration : 6

Ont pris part au vote : 76 (y compris les votants par procuration)

**Résultat du vote :**

Abstention :	0
Total des suffrages exprimés :	76
Majorité des suffrages exprimés :	39
Pour :	76 (Groupe Union Pour le Nord – Groupe Socialiste, Républicain et Citoyen – Groupe Communiste et Républicain : Pour l’Humain d’Abord ! – Groupe Ecologiste Europe Ecologie Les Verts Génération.s – Mesdames BAILLEUL et DEROEUX ainsi que Monsieur RENAUD, non inscrits)
Contre :	0

Pour le Président du Conseil Départemental  
et par délégation,  
la Directrice des Affaires Juridiques et de l'Achat  
Public,

Claude LEMOINE

2.6

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20220530-DIPLE2022100\_2-AI

Date de réception en préfecture le 31 mai 2022

Affiché le 31 mai 2022

Notifié le 31 mai 2022

**REUNION DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DU 30 MAI 2022  
SEANCE DU 30 MAI 2022**

**Suite à la convocation en date du 16 mai 2022**

**LE CONSEIL DEPARTEMENTAL**

**Réuni à Lille, sous la présidence de Christian POIRET, Président du Conseil Départemental**

Nombre de membres en exercices : 82

Etaient présents : Martine ARLABOSSE, Barbara BAILLEUL, Grégory BARTHOLOMEUS, Charles BEAUCHAMP, Doriane BECUE, Valentin BELLEVAL, Pierre-Michel BERNARD, Stéphanie BOCQUET, Anne-Sophie BOISSEAUX, Josyane BRIDOUX, Benjamin CAILLIERET, Yannick CAREMELLE, Loïc CATHELAIN, Régis CAUCHE, Marie CHAMPAULT, Isabelle CHOAIN, Paul CHRISTOPHE, Marie CIETERS, Sylvie CLERC, Barbara COEVOET, Valérie CONSEIL, Christine DECODTS, Laurent DEGALLAIX, Frédéric DELANNOY, Sylvie DELRUE, Claudine DEROEUX, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY, Carole DEVOS, Monique EVRARD, Marie-Laurence FAUCHILLE, Isabelle FERNANDEZ, Julien GOKEL, Maël GUIZIOU, Mickaël HIRAUX, Simon JAMELIN, Sylvie LABADENS, Nicolas LEBLANC, Michel LEFEBVRE, Sébastien LEPRETRE, Maryline LUCAS, Didier MANIER, Françoise MARTIN, Elisabeth MASSE, Anne MIKOLAJCZAK, Luc MONNET, Charlotte PARMENTIER-LECOCQ, Laurent PERIN, Christian POIRET, Marie-Hélène QUATREBOEUF, Eric RENAUD, Bertrand RINGOT, Marie-Paule ROUSSELLE, Caroline SANCHEZ, Marie SANDRA, Céline SCAVENNEC, Sébastien SEGUIN, Nicolas SIEGLER, Patrick VALOIS, Aude VAN CAUWENBERGE, Anne VANPEENE, Philippe WAYMEL, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Bernard BAUDOUX donne pouvoir à Charles BEAUCHAMP, Gérald DARMANIN donne pouvoir à Doriane BECUE, Agnès DENYS donne pouvoir à Maryline LUCAS, Jean-Luc DETAVERNIER donne pouvoir à Marie-Hélène QUATREBOEUF, Stéphane DIEUSAERT donne pouvoir à Marie SANDRA, Jean-Claude DULIEU donne pouvoir à Michel LEFEBVRE, Michelle GREAUME donne pouvoir à Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Jacques HOUSSIN donne pouvoir à Marie-Laurence FAUCHILLE, Valérie LETARD donne pouvoir à Christian POIRET, Max-André PICK donne pouvoir à Karima ZOUGGAGH, Michel PLOUY donne pouvoir à Sylvie DELRUE, Jean-Noël VERFAILLIE donne pouvoir à Valentin BELLEVAL, Roger VICOT donne pouvoir à Valérie CONSEIL.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Frédérique SEELS.

Absent(e)(s) : Frédéric BRICOUT, François-Xavier CADART, Soraya FAHEM, Vincent LEDOUX, Marie TONNERRE-DESMET.

**OBJET** : Partenariat au titre de l'insertion professionnelle des allocataires du RSA : Ajustements de l'Appel à projets Insertion et emploi pour 2022, Prolongation et extension du dispositif cumul RSA

Vu le rapport DIPLE/2022/100

Vu l'avis en date du 23 mai 2022 de la Commission Lutte contre les exclusions, enfance, famille, prévention santé, personnes âgées, personnes en situation de handicap, jeunesse

Vu l'article 10 de la loi N°2021-1465 du 10 novembre 2021 portant diverses mesures de vigilance sanitaire

### **DECIDE à l'unanimité:**

- d'approuver, au titre de 2022, les ajustements de l'appel à projets 2019-2022 « De l'Insertion à l'Emploi », conduisant à un désengagement à hauteur de 69 494,97 € de certains partenaires, selon le tableau ci-joint en annexe 2 ;
- d'approuver la prolongation du dispositif cumul Revenu Solidarité Active (RSA) pour une année, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022 ainsi que son extension à partir du 1<sup>er</sup> mars 2022, à titre expérimental, selon les modalités décrites au rapport ;
- d'autoriser Monsieur le Président à signer les conventions correspondantes, dans les termes du projet joint en annexe 3 du rapport.

---

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 15 h 12.

Madame FAUCHILLE ainsi que Monsieur LEPRETRE sont membres de l'assemblée générale de la Mission locale Métropole Nord-Ouest de l'association Alliance Pour l'Emploi et la Solidarité (MLMNO-ALPES) en qualité de membres constitutif de droit. Monsieur LEPRETRE est également membre du Collège 1 du conseil d'administration de la Mission locale Métropole Nord-Ouest de l'association Alliance Pour l'Emploi et la Solidarité (MLMNO-ALPES).

En raison de ces fonctions, ils ne peuvent ni prendre part au délibéré et au vote ni être comptés dans le quorum. Ils n'assistent pas à cette partie de la réunion.

Monsieur HOUSSIN (membre de l'assemblée générale de la MLMNO-ALPES en qualité de membre constitutif de droit) avait donné pouvoir à Madame FAUCHILLE (elle-même membre de l'assemblée générale de la MLMNO-ALPES en qualité de membre constitutif de droit).

Ni le procurant, ni le porteur de pouvoir ne peut prendre part au délibéré et au vote. Il n'est donc pas tenu compte de ce pouvoir pour cette affaire.

Pour la présente délibération, 56 Conseillers départementaux étaient donc présents en séance. Ils étaient porteurs de 12 pouvoirs.

Ils ont été rejoints pendant la discussion par Mesdames DEROEUX et PARMENTIER-LECOCQ ainsi que Messieurs DELANNOY, RENAUD et SEGUIN.

Vote intervenu à 15 h 20.

Au moment du vote, 61 Conseillers départementaux étaient présents.

Nombre de procurations : 12  
Absents sans procuration : 7  
N'ont pas pris part au vote : 2 (en raison de la prévention des conflits d'intérêts)  
Ont pris part au vote : 73 (y compris les votants par procuration)

**Résultat du vote :**

**I – Concernant les ajustements de l'appel à projets 2019-2022 « De l'Insertion à l'Emploi » :**

Abstention : 13 (Groupe Socialiste, Républicain et Citoyen)  
Total des suffrages exprimés : 60  
Majorité des suffrages exprimés : 31  
Pour : 60 (Groupe Union Pour le Nord – Groupe Communiste et Républicain : Pour l'Humain d'Abord ! – Groupe Ecologiste Europe Ecologie Les Verts Génération.s – Mesdames BAILLEUL et DEROEUX ainsi que Monsieur RENAUD, non inscrits)  
Contre : 0

**II – Concernant la prolongation du dispositif cumul Revenu Solidarité Active (RSA) :**

Abstention : 0  
Total des suffrages exprimés : 73  
Majorité des suffrages exprimés : 37  
Pour : 73 (Groupe Union Pour le Nord – Groupe Socialiste, Républicain et Citoyen – Groupe Communiste et Républicain : Pour l'Humain d'Abord ! – Groupe Ecologiste Europe Ecologie Les Verts Génération.s – Mesdames BAILLEUL et DEROEUX ainsi que Monsieur RENAUD, non inscrits)  
Contre : 0

Pour le Président du Conseil Départemental  
et par délégation,  
la Directrice des Affaires Juridiques et de l'Achat  
Public,

Claude LEMOINE

3.1

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20220530-310089-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 8 juin 2022

Affiché le 8 juin 2022

**REUNION DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DU 30 MAI 2022  
SEANCE DU 30 MAI 2022**

**Suite à la convocation en date du 16 mai 2022**

**LE CONSEIL DEPARTEMENTAL**

**Réuni à Lille, sous la présidence de Christian POIRET, Président du Conseil Départemental**

Nombre de membres en exercices : 82

Étaient présents: Martine ARLABOSSE, Barbara BAILLEUL, Valentin BELLEVAL, Pierre-Michel BERNARD, Stéphanie BOCQUET, Anne-Sophie BOISSEAU, Frédéric BRICOUT, Josyane BRIDOUX, Benjamin CAILLIET, Yannick CAREMELLE, Régis CAUCHE, Marie CHAMPAULT, Isabelle CHOAIN, Marie CIETERS, Sylvie CLERC, Barbara COEVOET, Valérie CONSEIL, Laurent DEGALLAIX, Sylvie DELRUE, Claudine DEROEUX, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY, Carole DEVOS, Monique EVRARD, Soraya FAHEM, Marie-Laurence FAUCHILLE, Isabelle FERNANDEZ, Julien GOKEL, Maël GUIZIOU, Jacques HOUSSIN, Simon JAMELIN, Sylvie LABADENS, Nicolas LEBLANC, Michel LEFEBVRE, Sébastien LEPRETRE, Maryline LUCAS, Didier MANIER, Françoise MARTIN, Elisabeth MASSE, Anne MIKOLAJCZAK, Luc MONNET, Charlotte PARMENTIER-LECOCQ, Laurent PERIN, Christian POIRET, Marie-Hélène QUATREBOEUF, Eric RENAUD, Bertrand RINGOT, Marie-Paule ROUSSELLE, Caroline SANCHEZ, Marie SANDRA, Céline SCAVENNEC, Sébastien SEGUIN, Patrick VALOIS, Aude VAN CAUWENBERGE, Anne VANPEENE, Philippe WAYMEL, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s): Agnès DENYS donne pouvoir à Maryline LUCAS, Jean-Luc DETAVERNIER donne pouvoir à Marie-Hélène QUATREBOEUF, Stéphane DIEUSAERT donne pouvoir à Marie SANDRA, Jean-Claude DULIEU donne pouvoir à Michel LEFEBVRE, Michelle GREAUME donne pouvoir à Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Valérie LETARD donne pouvoir à Christian POIRET, Max-André PICK donne pouvoir à Karima ZOUGGAGH, Michel PLOUY donne pouvoir à Sylvie DELRUE, Jean-Noël VERFAILLIE donne pouvoir à Valentin BELLEVAL, Roger VICOT donne pouvoir à Valérie CONSEIL.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Bernard BAUDOUX, Gérald DARMANIN, Frédérique SEELS.

Absent(e)(s) : Grégory BARTHOLOMEUS, Charles BEAUCHAMP, Doriane BECUE, François-Xavier CADART, Loïc CATHELAIN, Paul CHRISTOPHE, Christine DECODTS, Frédéric DELANNOY, Mickaël HIRAU, Vincent LEDOUX, Nicolas SIEGLER, Marie TONNERRE-DESMET.

**OBJET** : Collège numérique : bilan 2021 et perspectives 2022

Vu le rapport DE/2022/46

Vu l'avis en date du 23 mai 2022 de la Commission Education, culture, sport, tourisme, vie associative

Vu l'article 10 de la loi N°2021-1465 du 10 novembre 2021 portant diverses mesures de vigilance sanitaire

## **DECIDE à l'unanimité:**

- d'acter le point d'étape de la mise en œuvre de la stratégie « Collège numérique » ;
  - de valider les perspectives de mise en œuvre du développement des usages du numérique éducatif et des pratiques innovantes dans les collèges du Nord, pour l'année 2022 ;
  - d'autoriser Monsieur le Président à lancer les procédures nécessaires à la mise en œuvre de cette stratégie départementale et notamment la rédaction de conventions de partenariat (les infrastructures réseau, les Appels à Projets...);
  - d'autoriser Monsieur le Président à signer tous les actes et plus généralement tous les documents relatifs à la mise en œuvre opérationnelle de la stratégie arbitrée ;
  - d'imputer les dépenses en découlant, sur le programme 16002 des opérations OP001, OP002, OP005 dédiées au collège numérique ;
  - d'autoriser Monsieur le Président à solliciter les financements nécessaires à sa mise en œuvre, notamment auprès de l'Europe et de l'Etat (DSID, Réact.EU, FEDER, ...).
- 

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 15 h 50.

54 Conseillers départementaux étaient présents en séance. Ils étaient porteurs de 11 pouvoirs.

Ils ont été rejoints pendant la discussion par Messieurs GOKEL, HOUSSIN (jusqu'alors représenté par Madame FAUCHILLE) et LEPRETRE.

Madame PARMENTIER-LECOCQ, présente à l'appel de l'affaire, avait quitté définitivement la séance préalablement au vote et avait donné pouvoir à Monsieur MONNET.

Mesdames DEVOS, QUATREBOEUF (porteuse du pouvoir de Monsieur DETAVERNIER) et VAN CAUWENBERGE, ainsi que Monsieur CAUCHE, présents à l'appel de l'affaire, avaient quitté momentanément la salle préalablement au vote. Il n'est donc pas tenu compte du pouvoir de Monsieur DETAVERNIER pour cette affaire.

Vote intervenu à 15 h 55.

Au moment du vote, 52 Conseillers départementaux étaient présents.

Nombre de procurations : 10

Absents sans procuration : 20

N'ont pas pris part au vote : 0

Ont pris part au vote : 62 (y compris les votants par procuration)



**Résultat du vote :**

Abstention : 0

Total des suffrages exprimés : 62

Majorité des suffrages exprimés : 32

Pour : 62 (Groupe Union Pour le Nord ; Groupe Socialiste, Républicain et Citoyen ; Groupe Communiste et Républicain : pour l'Humain d'Abord !; Groupe Ecologiste Europe Ecologie Les Verts Génération.s ; Mesdames BAILLEUL, DEROEUX et Monsieur RENAUD, non-inscrits)

Contre : 0

Signé électroniquement



Pour le Président du Conseil Départemental  
et par délégation,  
La Directrice des Affaires Juridiques  
et de l'Achat Public

Claude LEMOINE

3.2

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20220530-310090-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 8 juin 2022

Affiché le 8 juin 2022

**REUNION DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DU 30 MAI 2022  
SEANCE DU 30 MAI 2022**

**Suite à la convocation en date du 16 mai 2022**

**LE CONSEIL DEPARTEMENTAL**

**Réuni à Lille, sous la présidence de Christian POIRET, Président du Conseil Départemental**

Nombre de membres en exercices : 82

Étaient présents : Martine ARLABOSSE, Barbara BAILLEUL, Charles BEAUCHAMP, Valentin BELLEVAL, Pierre-Michel BERNARD, Stéphanie BOCQUET, Anne-Sophie BOISSEAU, Frédéric BRICOUT, Josyane BRIDOUX, Benjamin CAILLIERET, Yannick CAREMELLE, Loïc CATHELAIN, Marie CHAMPAULT, Isabelle CHOAIN, Marie CIETERS, Sylvie CLERC, Barbara COEVOET, Valérie CONSEIL, Laurent DEGALLAIX, Frédéric DELANNOY, Sylvie DELRUE, Claudine DEROEUX, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY, Monique EVRARD, Soraya FAHEM, Marie-Laurence FAUCHILLE, Isabelle FERNANDEZ, Julien GOKEL, Maël GUIZIOU, Jacques HOUSSIN, Simon JAMELIN, Sylvie LABADENS, Nicolas LEBLANC, Michel LEFEBVRE, Sébastien LEPRETRE, Maryline LUCAS, Didier MANIER, Françoise MARTIN, Elisabeth MASSE, Anne MIKOLAJCZAK, Luc MONNET, Laurent PERIN, Christian POIRET, Eric RENAUD, Bertrand RINGOT, Marie-Paule ROUSSELLE, Caroline SANCHEZ, Marie SANDRA, Céline SCAVENNEC, Sébastien SEGUIN, Nicolas SIEGLER, Marie TONNERRE-DESMET, Patrick VALOIS, Aude VAN CAUWENBERGE, Anne VANPEENE, Philippe WAYMEL, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Bernard BAUDOUX donne pouvoir à Charles BEAUCHAMP, Agnès DENYS donne pouvoir à Maryline LUCAS, Stéphane DIEUSAERT donne pouvoir à Marie SANDRA, Jean-Claude DULIEU donne pouvoir à Michel LEFEBVRE, Michelle GREAUME donne pouvoir à Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Valérie LETARD donne pouvoir à Christian POIRET, Charlotte PARMENTIER-LECOCQ donne pouvoir à Luc MONNET, Max-André PICK donne pouvoir à Karima ZOUGGAGH, Michel PLOUY donne pouvoir à Sylvie DELRUE, Jean-Noël VERFAILLIE donne pouvoir à Valentin BELLEVAL, Roger VICOT donne pouvoir à Valérie CONSEIL.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Gérald DARMANIN, Jean-Luc DETAVERNIER, Frédérique SEELS.

Absent(e)(s) : Grégory BARTHOLOMEUS, Doriane BECUE, François-Xavier CADART, Régis CAUCHE, Paul CHRISTOPHE, Christine DECODTS, Carole DEVOS, Mickaël HIRAUX, Vincent LEDOUX, Marie-Hélène QUATREBOEUF.

**OBJET** : Lancement des dispositifs Office de Tourisme du Futur et micro-réseaux touristiques.

Vu le rapport DAT/2022/43

Vu l'avis en date du 23 mai 2022 de la Commission Education, culture, sport, tourisme, vie associative

Vu l'article 10 de la loi N°2021-1465 du 10 novembre 2021 portant diverses mesures de vigilance sanitaire

## **DECIDE à l'unanimité:**

- de lancer le dispositif « Office du Tourisme du Futur », selon les modalités inscrites au rapport et reprises en annexe 1 jointe au rapport ;
  - de lancer le dispositif « micro-réseau touristique », selon les modalités inscrites au rapport et reprises en annexe 2 jointe au rapport .
- 

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 15 h 55.

52 Conseillers départementaux étaient présents en séance. Ils étaient porteurs de 10 pouvoirs.

Ils ont été rejoints pendant la discussion par Mesdames TONNERRE-DESMET et VAN CAUWENBERGE, ainsi que par Messieurs BEAUCHAMP (porteur du pouvoir de Monsieur BAUDOUX), CATHELAIN, DELANNOY et SIEGLER.

Madame BRIDOUX, présente à l'appel de l'affaire, avait quitté définitivement la séance préalablement au vote sans donner de procuration. Elle est donc comptée absente sans procuration pour ce vote.

Mesdames CIETERS et CLERC, ainsi que Messieurs BRICOUT et CAILLIERET, présents à l'appel de l'affaire, avaient quitté momentanément la salle préalablement au vote.

Vote intervenu à 16 h 01.

Au moment du vote, 53 Conseillers départementaux étaient présents.

Nombre de procurations :	11
Absents sans procuration :	18
N'ont pas pris part au vote :	0
Ont pris part au vote :	64 (y compris les votants par procuration)

### **Résultat du vote :**

Abstention :	0
Total des suffrages exprimés :	64
Majorité des suffrages exprimés :	33
Pour :	64 (Groupe Union Pour le Nord ; Groupe Socialiste, Républicain et Citoyen ; Groupe Communiste et Républicain : pour l'Humain d'Abord !; Groupe Ecologiste Europe Ecologie Les Verts Génération.s ; Mesdames BAILLEUL, DEROEUX et Monsieur RENAUD, non-inscrits)
Contre :	0

Signé électroniquement

Pour le Président du Conseil Départemental  
et par délégation,  
La Directrice des Affaires Juridiques  
et de l'Achat Public

Claude LEMOINE

4.1

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20220530-310091-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 9 juin 2022

Affiché le 9 juin 2022

**REUNION DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DU 30 MAI 2022  
SEANCE DU 30 MAI 2022**

**Suite à la convocation en date du 16 mai 2022**

**LE CONSEIL DEPARTEMENTAL**

**Réuni à Lille, sous la présidence de Christian POIRET, Président du Conseil Départemental**

Nombre de membres en exercices : 82

Étaient présents : Martine ARLABOSSE, Barbara BAILLEUL, Charles BEAUCHAMP, Valentin BELLEVAL, Pierre-Michel BERNARD, Stéphanie BOCQUET, Anne-Sophie BOISSEAU, François-Xavier CADART, Yannick CAREMELLE, Loïc CATHELAIN, Marie CHAMPAULT, Isabelle CHOAIN, Marie CIETERS, Barbara COEVOET, Valérie CONSEIL, Laurent DEGALLAIX, Frédéric DELANNOY, Sylvie DELRUE, Claudine DEROEUX, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY, Monique EVRARD, Soraya FAHEM, Marie-Laurence FAUCHILLE, Isabelle FERNANDEZ, Julien GOKEL, Maël GUIZIOU, Jacques HOUSSIN, Simon JAMELIN, Sylvie LABADENS, Nicolas LEBLANC, Michel LEFEBVRE, Sébastien LEPRETRE, Maryline LUCAS, Didier MANIER, Françoise MARTIN, Elisabeth MASSE, Anne MIKOLAJCZAK, Luc MONNET, Laurent PERIN, Christian POIRET, Eric RENAUD, Bertrand RINGOT, Marie-Paule ROUSSELLE, Caroline SANCHEZ, Marie SANDRA, Céline SCAVENNEC, Sébastien SEGUIN, Nicolas SIEGLER, Marie TONNERRE-DESMET, Patrick VALOIS, Aude VAN CAUWENBERGE, Anne VANPEENE, Philippe WAYMEL, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Bernard BAUDOUX donne pouvoir à Charles BEAUCHAMP, Agnès DENYS donne pouvoir à Maryline LUCAS, Stéphane DIEUSAERT donne pouvoir à Marie SANDRA, Jean-Claude DULIEU donne pouvoir à Michel LEFEBVRE, Michelle GREAUME donne pouvoir à Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Valérie LETARD donne pouvoir à Christian POIRET, Charlotte PARMENTIER-LECOCQ donne pouvoir à Luc MONNET, Max-André PICK donne pouvoir à Karima ZOUGGAGH, Michel PLOUY donne pouvoir à Sylvie DELRUE, Frédérique SEELS donne pouvoir à François-Xavier CADART, Jean-Noël VERFAILLIE donne pouvoir à Valentin BELLEVAL, Roger VICOT donne pouvoir à Valérie CONSEIL.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Gérald DARMANIN, Jean-Luc DETAVERNIER.

Absent(e)(s) : Grégory BARTHOLOMEUS, Doriane BECUE, Frédéric BRICOUT, Josyane BRIDOUX, Benjamin CAILLIERET, Régis CAUCHE, Paul CHRISTOPHE, Sylvie CLERC, Christine DECODTS, Carole DEVOS, Mickaël HIRAU, Vincent LEDOUX, Marie-Hélène QUATREBOEUF.

**OBJET** : Renouvellement de la Convention Territoriale d'Exercice Concerté (CTEC) au titre de la Solidarité des Territoires.

Vu le rapport SEPPT/2022/124

Vu l'avis en date du 23 mai 2022 de la Commission Infrastructures, mobilités, aménagement du territoire,

logement, habitat, développement économique, partenariats institutionnels, relations internationales et européennes

Vu l'article 10 de la loi N°2021-1465 du 10 novembre 2021 portant diverses mesures de vigilance sanitaire

**DECIDE à l'unanimité:**

- de renouveler, aux côtés de la Région et des autres Départements de la région Hauts-de-France, la Convention Territoriale d'Exercice Concerté (CTEC), au titre de la « Solidarité des territoires », pour les exercices 2022-2023 ;
- d'autoriser Monsieur le Président à signer cette Convention Territoriale d'Exercice Concerté (CTEC), au titre de la « Solidarité des territoires », dans les termes du projet joint au rapport, et tout document s'y rapportant.

---

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 16 h 01.

53 Conseillers départementaux étaient présents en séance. Ils étaient porteurs de 11 pouvoirs.

Ils ont été rejoints pendant la discussion par Madame CIETERS et Monsieur CADART (porteur du pouvoir de Madame SEELS).

Vote intervenu à 16 h 03.

Au moment du vote, 55 Conseillers départementaux étaient présents.

Nombre de procurations : 12

Absents sans procuration : 15

N'ont pas pris part au vote : 0

Ont pris part au vote : 67 (y compris les votants par procuration)

**Résultat du vote :**

Abstention :	0
Total des suffrages exprimés :	67
Majorité des suffrages exprimés :	34
Pour :	67 (Groupe Union Pour le Nord - Groupe Socialiste, Républicain et Citoyen - Groupe Communiste et Républicain : Pour l'Humain d'Abord ! - Groupe Ecologiste Europe Ecologie Les Verts Génération.s - Mesdames BAILLEUL et DEROEUX, ainsi que Monsieur RENAUD, non inscrits)
Contre :	0

Signé électroniquement



Pour le Président du Conseil Départemental  
et par délégation,  
La Directrice des Affaires Juridiques  
et de l'Achat Public

Claude LEMOINE

4.2

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20220530-310153-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 9 juin 2022

Affiché le 9 juin 2022

**REUNION DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DU 30 MAI 2022  
SEANCE DU 30 MAI 2022**

**Suite à la convocation en date du 16 mai 2022**

**LE CONSEIL DEPARTEMENTAL**

**Réuni à Lille, sous la présidence de Christian POIRET, Président du Conseil Départemental**

Nombre de membres en exercices : 82

Étaient présents : Martine ARLABOSSE, Barbara BAILLEUL, Charles BEAUCHAMP, Valentin BELLEVAL, Pierre-Michel BERNARD, Stéphanie BOCQUET, Anne-Sophie BOISSEAU, François-Xavier CADART, Yannick CAREMELLE, Loïc CATHELAIN, Marie CHAMPAULT, Isabelle CHOAIN, Marie CIETERS, Barbara COEVOET, Valérie CONSEIL, Laurent DEGALLAIX, Frédéric DELANNOY, Sylvie DELRUE, Claudine DEROEUX, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY, Monique EVRARD, Soraya FAHEM, Marie-Laurence FAUCHILLE, Isabelle FERNANDEZ, Julien GOKEL, Maël GUIZIOU, Jacques HOUSSIN, Simon JAMELIN, Sylvie LABADENS, Nicolas LEBLANC, Michel LEFEBVRE, Sébastien LEPRETRE, Maryline LUCAS, Didier MANIER, Françoise MARTIN, Elisabeth MASSE, Anne MIKOLAJCZAK, Luc MONNET, Laurent PERIN, Christian POIRET, Eric RENAUD, Bertrand RINGOT, Marie-Paule ROUSSELLE, Caroline SANCHEZ, Marie SANDRA, Céline SCAVENNEC, Sébastien SEGUIN, Nicolas SIEGLER, Marie TONNERRE-DESMET, Patrick VALOIS, Aude VAN CAUWENBERGE, Anne VANPEENE, Philippe WAYMEL, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Bernard BAUDOUX donne pouvoir à Charles BEAUCHAMP, Agnès DENYS donne pouvoir à Maryline LUCAS, Stéphane DIEUSAERT donne pouvoir à Marie SANDRA, Jean-Claude DULIEU donne pouvoir à Michel LEFEBVRE, Michelle GREAUME donne pouvoir à Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Valérie LETARD donne pouvoir à Christian POIRET, Charlotte PARMENTIER-LECOCQ donne pouvoir à Luc MONNET, Max-André PICK donne pouvoir à Karima ZOUGGAGH, Michel PLOUY donne pouvoir à Sylvie DELRUE, Frédérique SEELS donne pouvoir à François-Xavier CADART, Jean-Noël VERFAILLIE donne pouvoir à Valentin BELLEVAL, Roger VICOT donne pouvoir à Valérie CONSEIL.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Gérald DARMANIN, Jean-Luc DETAVERNIER.

Absent(e)(s) : Grégory BARTHOLOMEUS, Doriane BECUE, Frédéric BRICOUT, Josyane BRIDOUX, Benjamin CAILLIERET, Régis CAUCHE, Paul CHRISTOPHE, Sylvie CLERC, Christine DECODTS, Carole DEVOS, Mickaël HIRAUX, Vincent LEDOUX, Marie-Hélène QUATREBOEUF.

**OBJET** : Modification des niveaux de service de fauchage des accotements des routes départementales

Vu le rapport DV/2022/104

Vu l'avis en date du 23 mai 2022 de la Commission Infrastructures, mobilités, aménagement du territoire, logement, habitat, développement économique, partenariats institutionnels, relations internationales et

européennes

Vu l'article 10 de la loi N°2021-1465 du 10 novembre 2021 portant diverses mesures de vigilance sanitaire

**DECIDE à l'unanimité:**

- d'approuver, dans le cadre de Nord Durable, la mise en œuvre sur l'ensemble des routes départementales, d'une nouvelle pratique de fauchage, dite différenciée et tardive, permettant de concilier les enjeux de sécurité tout en préservant la biodiversité locale ;
- de modifier en conséquence les niveaux de service de fauchage des accotements des routes départementales, conformément aux modalités décrites dans le rapport.

---

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 16 h 03.

55 Conseillers départementaux étaient présents en séance. Ils étaient porteurs de 12 pouvoirs.

Madame COEVOET, présente à l'appel de l'affaire, avait quitté momentanément la salle préalablement au vote.

Vote intervenu à 16 h 05.

Au moment du vote, 54 Conseillers départementaux étaient présents.

Nombre de procurations : 12

Absents sans procuration : 16

N'ont pas pris part au vote : 0

Ont pris part au vote : 66 (y compris les votants par procuration)

**Résultat du vote :**

Abstention : 0

Total des suffrages exprimés : 66

Majorité des suffrages exprimés : 34

Pour : 66 (Groupe Union Pour le Nord - Groupe Socialiste, Républicain et Citoyen - Groupe Communiste et Républicain : Pour l'Humain d'Abord ! - Groupe Ecologiste Europe Ecologie Les Verts Génération.s - Mesdames BAILLEUL et DEROEUX, ainsi que Monsieur RENAUD, non inscrits)

Contre : 0

Signé électroniquement



Pour le Président du Conseil Départemental  
et par délégation,  
La Directrice des Affaires Juridiques  
et de l'Achat Public

Claude LEMOINE



4.3

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20220530-310092-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 9 juin 2022

Affiché le 9 juin 2022

**REUNION DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DU 30 MAI 2022  
SEANCE DU 30 MAI 2022**

**Suite à la convocation en date du 16 mai 2022**

**LE CONSEIL DEPARTEMENTAL**

**Réuni à Lille, sous la présidence de Christian POIRET, Président du Conseil Départemental**

Nombre de membres en exercices : 82

Étaient présents : Martine ARLABOSSE, Barbara BAILLEUL, Grégory BARTHOLOMEUS, Charles BEAUCHAMP, Valentin BELLEVAL, Pierre-Michel BERNARD, Stéphanie BOCQUET, Anne-Sophie BOISSEAUX, François-Xavier CADART, Benjamin CAILLIERET, Yannick CAREMELLE, Loïc CATHELAIN, Marie CHAMPAULT, Isabelle CHOAIN, Marie CIETERS, Sylvie CLERC, Valérie CONSEIL, Laurent DEGALLAIX, Frédéric DELANNOY, Sylvie DELRUE, Claudine DEROEUX, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY, Monique EVRARD, Soraya FAHEM, Marie-Laurence FAUCHILLE, Isabelle FERNANDEZ, Julien GOKEL, Maël GUIZIOU, Jacques HOUSSIN, Simon JAMELIN, Sylvie LABADENS, Nicolas LEBLANC, Michel LEFEBVRE, Sébastien LEPRETRE, Maryline LUCAS, Didier MANIER, Françoise MARTIN, Elisabeth MASSE, Anne MIKOLAJCZAK, Luc MONNET, Laurent PERIN, Christian POIRET, Marie-Hélène QUATREBOEUFS, Eric RENAUD, Bertrand RINGOT, Marie-Paule ROUSSELLE, Caroline SANCHEZ, Marie SANDRA, Céline SCAVENNEC, Sébastien SEGUIN, Nicolas SIEGLER, Marie TONNERRE-DESMET, Patrick VALOIS, Aude VAN CAUWENBERGE, Anne VANPEENE, Philippe WAYMEL, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Bernard BAUDOUX donne pouvoir à Charles BEAUCHAMP, Agnès DENYS donne pouvoir à Maryline LUCAS, Jean-Luc DETAVERNIER donne pouvoir à Marie-Hélène QUATREBOEUFS, Stéphane DIEUSAERT donne pouvoir à Marie SANDRA, Jean-Claude DULIEU donne pouvoir à Michel LEFEBVRE, Michelle GREAUME donne pouvoir à Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Valérie LETARD donne pouvoir à Christian POIRET, Charlotte PARMENTIER-LECOCQ donne pouvoir à Luc MONNET, Max-André PICK donne pouvoir à Karima ZOUGGAGH, Michel PLOUY donne pouvoir à Sylvie DELRUE, Frédérique SEELS donne pouvoir à François-Xavier CADART, Jean-Noël VERFAILLIE donne pouvoir à Valentin BELLEVAL, Roger VICOT donne pouvoir à Valérie CONSEIL.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Gérald DARMANIN.

Absent(e)(s) : Doriane BECUE, Frédéric BRICOUT, Josyane BRIDOUX, Régis CAUCHE, Paul CHRISTOPHE, Barbara COEVOET, Christine DECODTS, Carole DEVOS, Mickaël HIRAUX, Vincent LEDOUX.

**OBJET** : Convention de partenariat financier entre le Département et la Communauté Urbaine de Dunkerque dans le cadre de la réalisation du Barreau de Cappelle-la-Grande.

Vu le rapport DV/2022/184

Vu l'avis en date du 23 mai 2022 de la Commission Infrastructures, mobilités, aménagement du territoire, logement, habitat, développement économique, partenariats institutionnels, relations internationales et européennes

Vu l'article 10 de la loi N°2021-1465 du 10 novembre 2021 portant diverses mesures de vigilance sanitaire

**DECIDE à la majorité:**

- d'approuver le principe de cofinancement à parts égales par le Département et la Communauté Urbaine de Dunkerque des études, acquisitions foncières et des travaux du projet de Barreau de Cappelle-la-Grande, pour un montant total estimé à ce stade des études à 15,6 M € TTC (hors prestations réalisées en interne par le Département) ;
  - d'autoriser Monsieur le Président à signer la convention de participation financière pour la réalisation du projet de Barreau de Cappelle-la-Grande, entre le Département du Nord et la Communauté Urbaine de Dunkerque, dans les termes du projet joint au rapport, ainsi que tous les actes correspondants.
- 

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 16 h 05.

Madame ARLABOSSE, ainsi que Messieurs GOKEL et RINGOT sont Vice-Présidents de la Communauté Urbaine de Dunkerque Grand Littoral.

Madame BAILLEUL et Monsieur BARTHOLOMEUS sont Conseillers communautaires délégués de la Communauté Urbaine de Dunkerque Grand Littoral.

Madame FERNANDEZ est Conseillère communautaire de la Communauté Urbaine de Dunkerque Grand Littoral.

En raison de ces fonctions, ils ne peuvent ni prendre part au délibéré et au vote ni être comptés dans le quorum. Ils n'assistent pas à cette partie de la réunion.

49 Conseillers départementaux étaient donc présents en séance. Ils étaient porteurs de 12 pouvoirs.

Ils ont été rejoints pendant la discussion par Mesdames CLERC et QUATREBOEUF (porteuse du pouvoir de Monsieur DETAVERNIER), ainsi que par Monsieur CAILLIET.

Monsieur DEGALLAIX, présent à l'appel de l'affaire, avait quitté définitivement la séance préalablement au vote sans donner de procuration. Il est donc compté absent sans procuration pour ce vote.

Madame DESCAMPS-MARQUILLY, présente à l'appel de l'affaire, avait quitté momentanément la salle préalablement au vote.

Madame ZOUGGAGH (porteuse du pouvoir de Monsieur PICK), présente à l'appel de l'affaire, avait quitté momentanément la salle préalablement au vote. Il n'est donc pas tenu compte de ce pouvoir pour cette affaire.

Vote intervenu à 16 h 16.

Au moment du vote, 49 Conseillers départementaux étaient présents.

Nombre de procurations : 12

Absents sans procuration : 15

N'ont pas pris part au vote : 6 (en raison de la prévention des conflits d'intérêts)

Ont pris part au vote : 61 (y compris les votants par procuration)

**Résultat du vote :**

Abstention : 0

Total des suffrages exprimés : 61

Majorité des suffrages exprimés : 31

Pour : 55 (Groupe Union Pour le Nord - Groupe Socialiste, Républicain et Citoyen - Groupe Communiste et Républicain : Pour l'Humain d'Abord ! - Madame DEROEUX et Monsieur RENAUD, non inscrits)

Contre : 6 (Groupe Ecologiste Europe Ecologie Les Verts Génération.s)

Signé électroniquement



Pour le Président du Conseil Départemental  
et par délégation,  
La Directrice des Affaires Juridiques  
et de l'Achat Public

Claude LEMOINE

4.4

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20220530-310093-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 9 juin 2022

Affiché le 9 juin 2022

**REUNION DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DU 30 MAI 2022  
SEANCE DU 30 MAI 2022**

**Suite à la convocation en date du 16 mai 2022**

**LE CONSEIL DEPARTEMENTAL**

**Réuni à Lille, sous la présidence de Christian POIRET, Président du Conseil Départemental**

Nombre de membres en exercices : 82

Étaient présents : Martine ARLABOSSE, Barbara BAILLEUL, Grégory BARTHOLOMEUS, Charles BEAUCHAMP, Doriane BECUE, Valentin BELLEVAL, Pierre-Michel BERNARD, Stéphanie BOCQUET, Anne-Sophie BOISSEAUX, Frédéric BRICOUT, François-Xavier CADART, Benjamin CAILLIERET, Yannick CAREMELLE, Loïc CATHELAIN, Régis CAUCHE, Marie CHAMPAULT, Isabelle CHOAIN, Marie CIETERS, Sylvie CLERC, Valérie CONSEIL, Frédéric DELANNOY, Sylvie DELRUE, Claudine DEROEUX, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY, Carole DEVOS, Monique EVRARD, Soraya FAHEM, Marie-Laurence FAUCHILLE, Isabelle FERNANDEZ, Julien GOKEL, Maël GUIZIOU, Jacques HOUSSIN, Simon JAMELIN, Sylvie LABADENS, Nicolas LEBLANC, Vincent LEDOUX, Michel LEFEBVRE, Sébastien LEPRETRE, Maryline LUCAS, Didier MANIER, Françoise MARTIN, Elisabeth MASSE, Anne MIKOLAJCZAK, Luc MONNET, Laurent PERIN, Christian POIRET, Marie-Hélène QUATREBOEUF, Eric RENAUD, Bertrand RINGOT, Marie-Paule ROUSSELLE, Caroline SANCHEZ, Marie SANDRA, Céline SCAVENNEC, Sébastien SEGUIN, Nicolas SIEGLER, Marie TONNERRE-DESMET, Patrick VALOIS, Aude VAN CAUWENBERGE, Anne VANPEENE, Philippe WAYMEL, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Bernard BAUDOUX donne pouvoir à Charles BEAUCHAMP, Gérald DARMANIN donne pouvoir à Doriane BECUE, Agnès DENYS donne pouvoir à Maryline LUCAS, Jean-Luc DETAVERNIER donne pouvoir à Marie-Hélène QUATREBOEUF, Stéphane DIEUSAERT donne pouvoir à Marie SANDRA, Jean-Claude DULIEU donne pouvoir à Michel LEFEBVRE, Michelle GREAUME donne pouvoir à Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Valérie LETARD donne pouvoir à Christian POIRET, Charlotte PARMENTIER-LECOCQ donne pouvoir à Luc MONNET, Michel PLOUY donne pouvoir à Sylvie DELRUE, Frédérique SEELS donne pouvoir à François-Xavier CADART, Jean-Noël VERFAILLIE donne pouvoir à Valentin BELLEVAL, Roger VICOT donne pouvoir à Valérie CONSEIL.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Max-André PICK.

Absent(e)(s) : Josyane BRIDOUX, Paul CHRISTOPHE, Barbara COEVOET, Christine DECODTS, Laurent DEGALLAIX, Mickaël HIRAUX, Karima ZOUGGAGH.

**OBJET** : Transfert de propriété du Port départemental de Gravelines - Grand Fort Philippe à la Communauté Urbaine de Dunkerque.

Vu le rapport DV/2022/9

Vu l'avis en date du 23 mai 2022 de la Commission Infrastructures, mobilités, aménagement du territoire,

logement, habitat, développement économique, partenariats institutionnels, relations internationales et européennes

Vu l'article 10 de la loi N°2021-1465 du 10 novembre 2021 portant diverses mesures de vigilance sanitaire

**DECIDE à l'unanimité:**

- d'approuver le principe du transfert du Port départemental de Gravelines – Grand-Fort-Philippe à la Communauté Urbaine de Dunkerque (CUD), moyennant le versement d'une soulte par le Département, à hauteur de 17,5 M€. Le règlement de cette soulte sera étalé sur 4 années (11,5 M€ en 2022 et 2 M€ en 2023, 2024 et 2025) ;
  - d'approuver le principe de la vente par le Département à la CUD des propriétés attenantes au domaine public portuaire, pour un montant estimé à 1,5 M €, conformément aux dispositions décrites dans le rapport dans l'objectif d'un transfert effectif du Port départemental de Gravelines - Grand-Fort-Philippe à la CUD au 1<sup>er</sup> janvier 2023.
- 

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 16 h 16.

Madame ARLABOSSE, ainsi que Messieurs GOKEL et RINGOT sont Vice-Présidents de la Communauté Urbaine de Dunkerque Grand Littoral.

Madame BAILLEUL et Monsieur BARTHOLOMEUS sont Conseillers communautaires délégués de la Communauté Urbaine de Dunkerque Grand Littoral.

Madame FERNANDEZ est Conseillère communautaire de la Communauté Urbaine de Dunkerque Grand Littoral.

En raison de ces fonctions, ils ne peuvent ni prendre part au délibéré et au vote ni être comptés dans le quorum. Ils n'assistent pas à cette partie de la réunion.

49 Conseillers départementaux étaient donc présents en séance. Ils étaient porteurs de 12 pouvoirs.

Ils ont été rejoints pendant la discussion par Mesdames BECUE (porteuse du pouvoir de Monsieur DARMANIN), DESCAMPS-MARQUILLY et DEVOS ainsi que par Messieurs BRICOUT, CAUCHE et LEDOUX.

Monsieur SEGUIN et Madame VAN CAUWENBERGE, présents à l'appel de l'affaire, avaient quitté définitivement la séance préalablement au vote sans donner de procuration. Ils sont donc comptés absents sans procuration pour ce vote.

Madame DELRUE (porteuse du pouvoir de Monsieur PLOUY) et Monsieur LEFEBVRE (porteur du pouvoir de Monsieur DULIEU), présents à l'appel de l'affaire, avaient quitté momentanément la salle préalablement au vote. Il n'est donc pas tenu compte de ces pouvoirs pour cette affaire.

Vote intervenu à 16 h 22.

Au moment du vote, 51 Conseillers départementaux étaient présents.

Nombre de procurations : 11

Absents sans procuration : 14

N'ont pas pris part au vote : 6 (en raison de la prévention des conflits d'intérêts)

Ont pris part au vote : 62 (y compris les votants par procuration)

**Résultat du vote :**

Abstention :	0
Total des suffrages exprimés :	62
Majorité des suffrages exprimés :	32
Pour :	62 (Groupe Union Pour le Nord - Groupe Socialiste, Républicain et Citoyen - Groupe Communiste et Républicain : Pour l'Humain d'Abord ! - Groupe Ecologiste Europe Ecologie Les Verts Génération.s - Madame DEROEUX et Monsieur RENAUD, non inscrits)
Contre :	0

Signé électroniquement



Pour le Président du Conseil Départemental  
et par délégation,  
La Directrice des Affaires Juridiques  
et de l'Achat Public

Claude LEMOINE

4.5

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20220530-310094-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 9 juin 2022

Affiché le 9 juin 2022

**REUNION DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DU 30 MAI 2022  
SEANCE DU 30 MAI 2022**

**Suite à la convocation en date du 16 mai 2022**

**LE CONSEIL DEPARTEMENTAL**

**Réuni à Lille, sous la présidence de Christian POIRET, Président du Conseil Départemental**

Nombre de membres en exercices : 82

Étaient présents : Martine ARLABOSSE, Barbara BAILLEUL, Grégory BARTHOLOMEUS, Charles BEAUCHAMP, Doriane BECUE, Valentin BELLEVAL, Pierre-Michel BERNARD, Stéphanie BOCQUET, Anne-Sophie BOISSEAUX, Frédéric BRICOUT, François-Xavier CADART, Benjamin CAILLIERET, Yannick CAREMELLE, Loïc CATHELAIN, Régis CAUCHE, Marie CHAMPAULT, Isabelle CHOAIN, Marie CIETERS, Sylvie CLERC, Valérie CONSEIL, Frédéric DELANNOY, Sylvie DELRUE, Claudine DEROEUX, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY, Carole DEVOS, Monique EVRARD, Soraya FAHEM, Marie-Laurence FAUCHILLE, Isabelle FERNANDEZ, Julien GOKEL, Maël GUIZIOU, Mickaël HIRAUX, Jacques HOUSSIN, Simon JAMELIN, Sylvie LABADENS, Nicolas LEBLANC, Vincent LEDOUX, Sébastien LEPRETRE, Maryline LUCAS, Didier MANIER, Françoise MARTIN, Elisabeth MASSE, Anne MIKOLAJCZAK, Luc MONNET, Laurent PERIN, Christian POIRET, Marie-Hélène QUATREBOEUF, Eric RENAUD, Bertrand RINGOT, Marie-Paule ROUSSELLE, Caroline SANCHEZ, Marie SANDRA, Céline SCAVENNEC, Nicolas SIEGLER, Marie TONNERRE-DESMET, Patrick VALOIS, Anne VANPEENE, Philippe WAYMEL, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Bernard BAUDOUX donne pouvoir à Charles BEAUCHAMP, Gérald DARMANIN donne pouvoir à Doriane BECUE, Agnès DENYS donne pouvoir à Maryline LUCAS, Jean-Luc DETAVERNIER donne pouvoir à Marie-Hélène QUATREBOEUF, Stéphane DIEUSAERT donne pouvoir à Marie SANDRA, Michelle GREAUME donne pouvoir à Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Valérie LETARD donne pouvoir à Christian POIRET, Charlotte PARMENTIER-LECOCQ donne pouvoir à Luc MONNET, Michel PLOUY donne pouvoir à Sylvie DELRUE, Frédérique SEELS donne pouvoir à François-Xavier CADART, Jean-Noël VERFAILLIE donne pouvoir à Valentin BELLEVAL, Roger VICOT donne pouvoir à Valérie CONSEIL.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Jean-Claude DULIEU, Max-André PICK.

Absent(e)(s) : Josyane BRIDOUX, Paul CHRISTOPHE, Barbara COEVOET, Christine DECODTS, Laurent DEGALLAIX, Michel LEFEBVRE, Sébastien SEGUIN, Aude VAN CAUWENBERGE, Karima ZOUGGAGH.

**OBJET** : Prolongation d'une année de la convention Partenord Habitat 2018-2021, enveloppe complémentaire de 2 772 000 € en autorisation de programme pour 2022, mesures d'ajustement du délai d'exécution de 30 opérations délibérées précédemment et remboursement d'un trop-perçu de 523 792 €.

Vu le rapport DAT/2022/53

Vu l'avis en date du 23 mai 2022 de la Commission Infrastructures, mobilités, aménagement du territoire, logement, habitat, développement économique, partenariats institutionnels, relations internationales et européennes

Vu l'article 10 de la loi N°2021-1465 du 10 novembre 2021 portant diverses mesures de vigilance sanitaire

**DECIDE à l'unanimité:**

- d'approuver le projet d'avenant n° 3 à la convention de partenariat 2018-2021, entre le Département du Nord et Partenord Habitat, prolongeant ladite convention d'un an à échéance du 31 décembre 2022, dans les termes du projet joint au rapport en annexe 2 ;
- d'autoriser l'inscription d'une enveloppe complémentaire d'autorisation de programme de 2 772 000 € en 2022, pour l'engagement des 5 opérations en offre nouvelle, à intervenir sur les communes de Bellignies, Glageon, Honschoote, Le Cateau-Cambrésis et Trélon ;
- de prolonger, conformément aux dispositions de cet avenant n° 3, l'autorisation de programme afférente jusqu'au 31 décembre 2022 en la portant à 21 784 000 € ;
- d'autoriser Monsieur le Président à signer cet avenant n° 3 et tous les actes afférents à cette décision ;
- d'annuler la décision d'attribution de subventions définies dans le cadre de la convention 2018-2021 pour les 18 opérations reprises dans le tableau ci-joint en annexe 3, pour un montant global de 5 201 200 € ;
- d'attribuer les subventions nécessaires au financement de ces 18 opérations, conformément aux éléments figurant dans le tableau ci-joint en annexe 3 pour un montant global de 5 201 200 € ;
- d'accorder à Partenord Habitat une prorogation du délai d'exécution des travaux de 12 ou 24 mois, pour 12 opérations, conformément aux éléments repris dans le tableau ci-joint en annexe 4 ;
- d'imputer les dépenses correspondantes à l'ensemble de ces décisions, sur les crédits inscrits au budget départemental de l'exercice 2022, opération 23006OP005 ;
- d'autoriser la réduction de 523 792 € pour l'opération en offre nouvelle de Wormhout, rue Denbank-Route de Bergues, relevant de la convention Partenord Habitat 2009-2011 ;
- de solliciter auprès de Partenord Habitat le remboursement du trop-perçu de 523 792 €, devenu sans objet pour l'opération de Wormhout précitée.

---

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 16 h 22.

Mesdames ARLABOSSE, BECUE et SANCHEZ, ainsi que Messieurs BEAUCHAMP et SIEGLER sont membres du conseil d'administration de Partenord Habitat.

En raison de ces fonctions, ils ne peuvent ni prendre part au délibéré et au vote ni être comptés dans le quorum. Ils n'assistent pas à cette partie de la réunion.

Messieurs BAUDOUX et DARMANIN avaient donné pouvoir respectivement à Monsieur BEAUCHAMP et Madame BECUE. Ces derniers ne pouvant prendre part au délibéré et au vote, il n'est pas tenu compte de ces pouvoirs pour cette affaire.



Monsieur VERFAILLIE (Président de Partenord Habitat) avait donné pouvoir à Monsieur BELLEVAL. Il ne peut prendre part au délibéré et au vote même par procuration. Il n'est donc pas tenu compte de ce pouvoir pour cette affaire.

52 Conseillers départementaux étaient donc présents en séance. Ils étaient porteurs de 8 pouvoirs.

Ils ont été rejoints pendant la discussion par Madame DELRUE (porteuse du pouvoir de Monsieur PLOUY) et Monsieur HIRAUX.

Monsieur WAYMEL, présent à l'appel de l'affaire, avait quitté momentanément la salle préalablement au vote.

Monsieur MONNET (porteur du pouvoir de Madame PARMENTIER-LECOCQ), présent à l'appel de l'affaire, avait quitté momentanément la salle préalablement au vote. Il n'est donc pas tenu compte de ce pouvoir pour cette affaire.

Vote intervenu à 16 h 25.

Au moment du vote, 52 Conseillers départementaux étaient présents.

Nombre de procurations :	8
Absents sans procuration :	17
N'ont pas pris part au vote :	5 (en raison de la prévention des conflits d'intérêts)
Ont pris part au vote :	60 (y compris les votants par procuration)

#### **Résultat du vote :**

Abstention :	0
Total des suffrages exprimés :	60
Majorité des suffrages exprimés :	31
Pour :	60 (Groupe Union Pour le Nord - Groupe Socialiste, Républicain et Citoyen - Groupe Communiste et Républicain : Pour l'Humain d'Abord ! - Groupe Ecologiste Europe Ecologie Les Verts Génération.s - Mesdames BAILLEUL et DEROEUX, ainsi que Monsieur RENAUD, non inscrits)
Contre :	0

Signé électroniquement



Pour le Président du Conseil Départemental  
et par délégation,  
La Directrice des Affaires Juridiques  
et de l'Achat Public

Claude LEMOINE

Rapport DAT/2022/53 - Annexe 3

Partenord Habitat : liste des 18 opérations faisant l'objet d'une annulation de la décision d'octroi initiale et d'une réattribution de la subvention au même montant

Convention 2018-2021

Aide mobilisée (1.1 à 1.4)	Commune	Adresse de l'opération	Logements subventionnés	Montant de la subvention	Acompte réglés	Solde à régler	Date de la délibération initiale à annuler	Dossier d'aide initiale
<b>Aide 1.1</b>								
Aide 1.1	Hoymille	Rue de l'Eglise	3	54 000 €	- €	54 000 €	29/06/2020	23006OP005T94
Aide 1.1	Ohain	Rue des Horbes	15	270 000 €	- €	270 000 €	16/11/2020	23006OP005T99
Aide 1.1	Sains-du-Nord	Rue J B Lebas - Les Manaçons	17	306 000 €	- €	306 000 €	14/12/2020	23006OP005T54
Aide 1.1	Taisnières-sur-Hon	Rue Williot	7	126 000 €	- €	126 000 €	16/11/2020	23006OP005T104
Aide 1.1	Villers-Outreaux	33 rue Maréchal Foch	16	288 000 €	- €	288 000 €	29/06/2020	23006OP005T97
			<b>58</b>	<b>1 044 000 €</b>	<b>- €</b>	<b>1 044 000 €</b>		

<b>Aide 1.3</b>								
Aide 1.3	Abscon	Rue Louis Pasteur	7	32 200 €	- €	32 200 €	16/11/2020	23006OP005T103
Aide 1.3	Croix	57 rue de Tourcoing	1	4 600 €	- €	4 600 €	17/05/2021	23006OP005T27
Aide 1.3	Dunkерque	1 boulevard Victor Hugo – Tour Victor Hugo	78	358 800 €	- €	358 800 €	14/12/2020	23006OP005T79
Aide 1.3	Dunkерque	1 boulevard Victor Hugo – Tour Victor Hugo / complément	53	243 800 €	- €	243 800 €	14/12/2020	23006OP005T90
Aide 1.3	Haubourdin	Petit Belgique	170	782 000 €	- €	782 000 €	16/11/2020	23006OP005T106
Aide 1.3	Saint-Pol-sur-Mer	Allée des Tamatis – Résidence Orchidées	25	115 000 €	- €	115 000 €	14/12/2020	23006OP005T81
Aide 1.3	Saint-Pol-sur-Mer	Rue Raymond - Résidence Les Violettes	18	82 800 €	- €	82 800 €	17/05/2021	23006OP005T27
			<b>352</b>	<b>1 619 200 €</b>	<b>- €</b>	<b>1 619 200 €</b>		

<b>Aide 1.4</b>								
Aide 1.4	Annoeullin	Les Jardins d'Amilcar, rue Oscar Coupey - VEFA	17	306 000 €	- €	306 000 €	29/06/2020	23006OP005T83
Aide 1.4	Arioux	Allée Wautriche	27	486 000 €	- €	486 000 €	29/06/2020	23006OP005T86
Aide 1.4	Arioux	Rue Salvador Allendé - Domaine des Fucus	15	270 000 €	- €	270 000 €	29/06/2020	23006OP005T87
Aide 1.4	Caudry	Avenue Jean Moulin	44	792 000 €	- €	792 000 €	17/05/2021	23006OP005T28
Aide 1.4	Fourmies	Rue du Maire Coppeaux	10	180 000 €	- €	180 000 €	29/06/2020	23006OP005T88
Aide 1.4	Landreies	Rue des Espagnols et boulevard Duplex	28	504 000 €	- €	504 000 €	17/05/2021	23006OP005T28
			<b>141</b>	<b>2 538 000 €</b>	<b>- €</b>	<b>2 538 000 €</b>		

<b>Convention 2018-2021 - Cumul des aides 1.1 à 1.4</b>			<b>551</b>	<b>5 201 200 €</b>	<b>- €</b>	<b>5 201 200 €</b>
---	--	--	------------	--------------------	------------	--------------------

Rapport DAT/2022/53 - Annexe 4  
Partenord Habitat : liste des 12 opérations faisant l'objet d'une prorogation du délai d'exécution des travaux

Aide mobilisée (1.1 à 1.4)	Commune	Adresse de l'opération	Nombre de logements subventionnés	Montant de la subvention	Acompte réglé	Solde à régler	Date de délibération	Dossier d'aide	Dérogation pour commencement anticipé des travaux	Document justifiant le démarrage des travaux	Date du document justifiant le démarrage des travaux	Délai maximal initial d'exécution des travaux calculé sur 30 mois à compter du démarrage des travaux	Délai maximal initial d'exécution des travaux calculé sur 42 mois à compter du démarrage des travaux décision CD du 14/12/2020	Nouveau délai maximal d'exécution des travaux calculé sur 42 ou 54 mois décision CD 07 et 08/03/2022
<b>Convention 2015-2017</b>														
<b>Axe 1</b>														
Offre nouvelle	Aniche	Rue Denis Cordonnier	33	594 000 €	297 000 €	297 000 €	03/07/2017	23006OP005102	/	Ordre de service	01/09/2018	03/07/2021		03/07/2022
	<b>Sous-total Aide 1.1 :</b>		<b>33</b>	<b>594 000 €</b>	<b>297 000 €</b>	<b>297 000 €</b>								
<b>Convention 2015-2017 - Cumul de l'aide 1.1</b>														
<b>Axe 1.1</b>														
<b>Convention 2018-2021</b>														
<b>Aide 1.1</b>														
	Bavay	Rue Eugène Mascart	8	144 000 €	77 000 €	67 000 €	03/06/2019	23006OP005150	11/06/2018	Ordre de service	28/05/2019	28/11/2021	28/11/2022	28/11/2023
	Flines-lez-Raches	33 rue Delhayne	44	658 000 €	329 000 €	329 000 €	14/12/2020	23006OP0051116	17/01/2019	Ordre de service	29/12/2020	29/06/2023	29/06/2024	29/06/2025
	Rosult	Rue du Capitaine Deken-domaines des Ormes	6	72 000 €	36 000 €	36 000 €	19/11/2018	23006OP005139	11/06/2018	Ordre de service	13/12/2019	13/06/2022		13/06/2024
	Somain	Rue des Ruelles	7	125 000 €	62 500 €	62 500 €	17/05/2021	23006OP0051119	04/02/2020	Ordre de service	14/12/2020	14/06/2023		14/06/2025
	<b>Sous-total Aide 1.1 :</b>		<b>65</b>	<b>999 000 €</b>	<b>504 500 €</b>	<b>494 500 €</b>								
<b>Aide 1.2</b>														
	Berlaimont	Rues des Anglais et Neuve	27	216 000 €	108 000 €	108 000 €	03/06/2019	23006OP005160	17/01/2019	Ordre de service	13/03/2019	13/09/2021	13/09/2022	13/09/2023
	Bouchain	Rue Camille Corot	11	88 000 €	44 000 €	44 000 €	03/06/2019	23006OP005161	17/01/2019	Ordre de service	22/01/2019	22/07/2021	22/07/2022	22/07/2023
	Gravelines	Boulevard des Poètes	16	128 000 €	64 000 €	64 000 €	29/06/2020	23006OP0051141	28/08/2019	Ordre de service	08/06/2021	08/12/2023		08/12/2025
	Gravelines	Boulevard des Poètes - complément	10	80 000 €	40 000 €	40 000 €	17/05/2021	23006OP0051143	28/08/2019	Ordre de service	08/06/2021	08/12/2023		08/12/2025
	<b>Sous-total Aide 1.2</b>		<b>64</b>	<b>512 000 €</b>	<b>256 000 €</b>	<b>256 000 €</b>								
<b>Aide 1.3</b>														
	Douai	Faubourg de Béthune	193	887 800 €	443 900 €	443 900 €	19/11/2018	23006OP005142	02/08/2018	Ordre de service	14/12/2018	14/06/2021	14/06/2022	14/06/2023
	Wavrechain-sous-Denaïn	42 rue Salengro	1	4 600 €	2 300 €	2 300 €	03/06/2019	23006OP005170	17/01/2019	Bon de commande	19/03/2019	19/09/2021	19/09/2022	19/09/2023
	<b>Sous-total Aide 1.3</b>		<b>194</b>	<b>892 400 €</b>	<b>446 200 €</b>	<b>446 200 €</b>								
<b>Aide 1.4</b>														
	Hazebroeck	Rue de Calais	45	802 000 €	401 000 €	401 000 €	17/05/2021	23006OP0051133	04/02/2020	Acte authentique VEFA	22/12/2020	22/06/2023		22/06/2024
	<b>Sous-total Aide 1.4</b>		<b>45</b>	<b>802 000 €</b>	<b>401 000 €</b>	<b>401 000 €</b>								
<b>Convention 2018-2021 - Cumul des aides 1.1 à 1.4</b>														
			<b>368</b>	<b>3 205 400 €</b>	<b>1 607 700 €</b>	<b>1 597 700 €</b>								
<b>Cumul des aides 1.1 à 1.4 pour les 2 conventions</b>														
			<b>401</b>	<b>3 799 400 €</b>	<b>1 904 700 €</b>	<b>1 894 700 €</b>								

4.6

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20220530-310095-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 13 juin 2022

Affiché le 13 juin 2022

**REUNION DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DU 30 MAI 2022  
SEANCE DU 30 MAI 2022**

**Suite à la convocation en date du 16 mai 2022**

**LE CONSEIL DEPARTEMENTAL**

**Réuni à Lille, sous la présidence de Christian POIRET, Président du Conseil Départemental**

Nombre de membres en exercices : 82

Étaient présents : Barbara BAILLEUL, Grégory BARTHOLOMEUS, Charles BEAUCHAMP, Doriane BECUE, Valentin BELLEVAL, Pierre-Michel BERNARD, Stéphanie BOCQUET, Anne-Sophie BOISSEAUX, Frédéric BRICOUT, François-Xavier CADART, Benjamin CAILLIET, Yannick CAREMELLE, Loïc CATHELAIN, Régis CAUCHE, Marie CHAMPAULT, Isabelle CHOAIN, Marie CIETERS, Sylvie CLERC, Valérie CONSEIL, Frédéric DELANNOY, Sylvie DELRUE, Claudine DEROEUX, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY, Carole DEVOS, Monique EVRARD, Soraya FAHEM, Marie-Laurence FAUCHILLE, Isabelle FERNANDEZ, Julien GOKEL, Maël GUIZIOU, Mickaël HIRAUX, Jacques HOUSSIN, Simon JAMELIN, Sylvie LABADENS, Nicolas LEBLANC, Vincent LEDOUX, Sébastien LEPRETRE, Maryline LUCAS, Didier MANIER, Françoise MARTIN, Elisabeth MASSE, Anne MIKOLAJCZAK, Laurent PERIN, Christian POIRET, Marie-Hélène QUATREBOEUF, Eric RENAUD, Bertrand RINGOT, Marie-Paule ROUSSELLE, Caroline SANCHEZ, Marie SANDRA, Céline SCAVENNEC, Nicolas SIEGLER, Marie TONNERRE-DESMET, Patrick VALOIS, Anne VANPEENE, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Bernard BAUDOUX donne pouvoir à Charles BEAUCHAMP, Gérald DARMANIN donne pouvoir à Doriane BECUE, Agnès DENYS donne pouvoir à Maryline LUCAS, Jean-Luc DETAVERNIER donne pouvoir à Marie-Hélène QUATREBOEUF, Stéphane DIEUSAERT donne pouvoir à Marie SANDRA, Michelle GREAUME donne pouvoir à Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Valérie LETARD donne pouvoir à Christian POIRET, Michel PLOUY donne pouvoir à Sylvie DELRUE, Frédérique SEELS donne pouvoir à François-Xavier CADART, Jean-Noël VERFAILLIE donne pouvoir à Valentin BELLEVAL, Roger VICOT donne pouvoir à Valérie CONSEIL.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Jean-Claude DULIEU, Charlotte PARMENTIER-LECOCQ, Max-André PICK.

Absent(e)(s) : Martine ARLABOSSE, Josyane BRIDOUX, Paul CHRISTOPHE, Barbara COEVOET, Christine DECODTS, Laurent DEGALLAIX, Michel LEFEBVRE, Luc MONNET, Sébastien SEGUIN, Aude VAN CAUWENBERGE, Philippe WAYMEL, Karima ZOUGGAGH.

**OBJET** : Subvention 2022 en faveur de la Mission Bassin Minier Nord-Pas-de-Calais dans le cadre de la convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens 2021-2024 - subvention exceptionnelle en faveur de la Mission Bassin Minier dans le cadre du schéma stratégique des espaces récréatifs et naturel du bassin minier du Nord - subvention à l'association des communes minières de France.

Vu le rapport SEPPT/2022/129

Vu l'avis en date du 23 mai 2022 de la Commission Infrastructures, mobilités, aménagement du territoire, logement, habitat, développement économique, partenariats institutionnels, relations internationales et européennes

Vu l'article 10 de la loi N°2021-1465 du 10 novembre 2021 portant diverses mesures de vigilance sanitaire

**DECIDE à l'unanimité:**

- d'attribuer, conformément à la Convention Pluriannuelle d'Objectifs et de Moyens (CPOM) multipartite 2021/2023 jointe au rapport (annexe n° 1), une subvention ordinaire annuelle de 110 000 € à l'association Mission Bassin Minier (MBM) pour l'année 2022 ;
- d'attribuer une subvention exceptionnelle de 50 000 € à l'association Mission Bassin Minier, (MBM), pour la mise en œuvre de deux études de cas, dans le cadre du schéma stratégique des espaces naturels et récréatifs du bassin minier du Nord, pour l'année 2022 ;
- d'autoriser Monsieur le Président à signer la convention concernant la mise en œuvre de deux études de cas, dans le cadre du schéma stratégique des espaces naturels et récréatifs du bassin minier du Nord, jointe au rapport (annexe 2), entre le Département du Nord et la Mission Bassin Minier (MBM), pour l'année 2022 ;
- d'attribuer une subvention de 6 500 € à l'Association des Communes Minières de France (ACM) au titre de l'année 2022.

---

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 16 h 26.

Madame DESCAMPS-MARQUILLY et Monsieur HIRAUX sont membres du collège des membres fondateurs à l'Assemblée générale de l'association Mission Bassin Minier du Nord Pas-de-Calais.

En raison de cette fonction, ils ne peuvent ni prendre part au délibéré et au vote ni être comptés dans le quorum. Ils n'assistent pas à cette partie de la réunion.

Madame LETARD (membre du collège des membres fondateurs à l'Assemblée générale de l'association Mission Bassin Minier du Nord Pas-de-Calais) avait donné pouvoir à Monsieur POIRET. Elle ne peut prendre part au délibéré et au vote même par procuration. Il n'est donc pas tenu compte de ce pouvoir pour cette affaire.

54 Conseillers départementaux étaient donc présents en séance. Ils étaient porteurs de 10 pouvoirs.

Madame CHAMPAULT, présente à l'appel de l'affaire, avait quitté momentanément la salle préalablement au vote.

Madame SANDRA (porteuse du pouvoir de Monsieur DIEUSAERT), présente à l'appel de l'affaire, avait quitté momentanément la salle préalablement au vote. Il n'est donc pas tenu compte de ce pouvoir pour cette affaire.

Vote intervenu à 16 h 27.

Au moment du vote, 52 Conseillers départementaux étaient présents.

Nombre de procurations : 9  
 Absents sans procuration : 19  
 N'ont pas pris part au vote : 2 (en raison de la prévention des conflits d'intérêts)  
 Ont pris part au vote : 61 (y compris les votants par procuration)

**Résultat du vote :**

Abstention :	0
Total des suffrages exprimés :	61
Majorité des suffrages exprimés :	31
Pour :	61 (Groupe Union Pour le Nord - Groupe Socialiste, Républicain et Citoyen - Groupe Communiste et Républicain : Pour l'Humain d'Abord ! - Groupe Ecologiste Europe Ecologie Les Verts Génération.s - Mesdames BAILLEUL et DEROEUX, ainsi que Monsieur RENAUD, non inscrits)
Contre :	0

Signé électroniquement



Pour le Président du Conseil Départemental  
 et par délégation,  
 La Directrice des Affaires Juridiques  
 et de l'Achat Public

Claude LEMOINE

4.7

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20220530-310096-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 10 juin 2022

Affiché le 10 juin 2022

Notifié le 17 juin 2022

**REUNION DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DU 30 MAI 2022  
SEANCE DU 30 MAI 2022**

**Suite à la convocation en date du 16 mai 2022**

**LE CONSEIL DEPARTEMENTAL**

**Réuni à Lille, sous la présidence de Christian POIRET, Président du Conseil Départemental**

Nombre de membres en exercices : 82

Etaient présents : Barbara BAILLEUL, Grégory BARTHOLOMEUS, Charles BEAUCHAMP, Doriane BECUE, Valentin BELLEVAL, Pierre-Michel BERNARD, Stéphanie BOCQUET, Anne-Sophie BOISSEAUX, Frédéric BRICOUT, François-Xavier CADART, Benjamin CAILLIERET, Yannick CAREMELLE, Loïc CATHELAIN, Régis CAUCHE, Isabelle CHOAIN, Marie CIETERS, Sylvie CLERC, Barbara COEVOET, Valérie CONSEIL, Frédéric DELANNOY, Sylvie DELRUE, Claudine DEROEUX, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY, Carole DEVOS, Monique EVRARD, Soraya FAHEM, Marie-Laurence FAUCHILLE, Isabelle FERNANDEZ, Julien GOKEL, Maël GUIZIOU, Mickaël HIRAUX, Jacques HOUSSIN, Simon JAMELIN, Sylvie LABADENS, Nicolas LEBLANC, Vincent LEDOUX, Sébastien LEPRETRE, Maryline LUCAS, Didier MANIER, Françoise MARTIN, Elisabeth MASSE, Anne MIKOLAJCZAK, Luc MONNET, Laurent PERIN, Christian POIRET, Marie-Hélène QUATREBOEUF, Eric RENAUD, Bertrand RINGOT, Marie-Paule ROUSSELLE, Caroline SANCHEZ, Céline SCAVENNEC, Nicolas SIEGLER, Marie TONNERRE-DESMET, Patrick VALOIS, Anne VANPEENE, Philippe WAYMEL, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Bernard BAUDOUX donne pouvoir à Charles BEAUCHAMP, Gérald DARMANIN donne pouvoir à Doriane BECUE, Agnès DENYS donne pouvoir à Maryline LUCAS, Jean-Luc DETAVERNIER donne pouvoir à Marie-Hélène QUATREBOEUF, Michelle GREAUME donne pouvoir à Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Valérie LETARD donne pouvoir à Christian POIRET, Charlotte PARMENTIER-LECOCQ donne pouvoir à Luc MONNET, Michel PLOUY donne pouvoir à Sylvie DELRUE, Frédérique SEELS donne pouvoir à François-Xavier CADART, Jean-Noël VERFAILLIE donne pouvoir à Valentin BELLEVAL, Roger VICOT donne pouvoir à Valérie CONSEIL.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Stéphane DIEUSAERT, Jean-Claude DULIEU, Max-André PICK.

Absent(e)(s) : Martine ARLABOSSE, Josyane BRIDOUX, Marie CHAMPAULT, Paul CHRISTOPHE, Christine DECODTS, Laurent DEGALLAIX, Michel LEFEBVRE, Marie SANDRA, Sébastien SEGUIN, Aude VAN CAUWENBERGE, Karima ZOUGGAGH.

**OBJET** : Participation du Département du Nord à divers organismes de coopération transfrontalière : Groupements Européens de Coopération Territoriale (GECT) et Mission Opérationnelle Transfrontalière (MOT)

Vu le rapport SEPPT/2022/169

Vu l'avis en date du 23 mai 2022 de la Commission Infrastructures, mobilités, aménagement du territoire, logement, habitat, développement économique, partenariats institutionnels, relations internationales et européennes

Vu l'article 10 de la loi N°2021-1465 du 10 novembre 2021 portant diverses mesures de vigilance sanitaire

**DECIDE à l'unanimité:**

- d'attribuer une participation financière au budget de fonctionnement annuel 2022 du GECT Eurométropole Lille – Kortrijk - Tournai à hauteur de 126 539,66 € ;
  - d'attribuer une participation financière au budget de fonctionnement annuel 2022 du GECT West Vlaanderen /Flandre-Dunkerque – Côte d'Opale à hauteur de 14 300 € ;
  - de renouveler l'adhésion à la Mission Opérationnelle Transfrontalière (MOT) pour un montant de participation financière à hauteur de 6 500 € pour l'année 2022 ;
  - d'autoriser Monsieur le Président à signer tous les actes ou documents nécessaires à l'exécution de la délibération.
- 

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 16 h 28.

Madame LABADENS, ainsi que Messieurs DELANNOY, LEDOUX et MONNET sont membres du GECT Eurométropole Lille – Kortrijk – Tournai.

En raison de cette fonction, ils ne peuvent ni prendre part au délibéré et au vote ni être comptés dans le quorum. Ils n'assistent pas à cette partie de la réunion.

Madame PARMENTIER-LECOCQ avait donné pouvoir à Monsieur MONNET. Ce dernier ne pouvant prendre part au délibéré et au vote, il n'est pas tenu compte de ce pouvoir pour cette affaire.

51 Conseillers départementaux étaient donc présents en séance. Ils étaient porteurs de 10 pouvoirs.

Ils ont été rejoints pendant la discussion par Madame COEVOET et Monsieur WAYMEL.

Monsieur CADART (porteur du pouvoir de Madame SEELS), présent à l'appel de l'affaire, avait quitté momentanément la salle préalablement au vote. Il n'est donc pas tenu compte de ce pouvoir pour cette affaire.

Vote intervenu à 16 h 29.

Au moment du vote, 52 Conseillers départementaux étaient présents.

Nombre de procurations : 9

Absents sans procuration : 17

N'ont pas pris part au vote : 4 (en raison de la prévention des conflits d'intérêts)

Ont pris part au vote : 61 (y compris les votants par procuration)



**Résultat du vote :**

Abstention :	0
Total des suffrages exprimés :	61
Majorité des suffrages exprimés :	31
Pour :	61 (Groupe Union Pour le Nord Groupe Socialiste, Républicain et Citoyen - Groupe Communiste et Républicain : Pour l'Humain d'Abord ! - Groupe Ecologiste Europe Ecologie Les Verts Génération.s - Mesdames BAILLEUL et DEROEUX, ainsi que Monsieur RENAUD, non inscrits)
Contre :	0

Signé électroniquement



Pour le Président du Conseil Départemental  
et par délégation,  
La Directrice des Affaires Juridiques  
et de l'Achat Public

Claude LEMOINE

5.1

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20220530-310097-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 8 juin 2022

Affiché le 8 juin 2022

**REUNION DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DU 30 MAI 2022  
SEANCE DU 30 MAI 2022**

**Suite à la convocation en date du 16 mai 2022**

**LE CONSEIL DEPARTEMENTAL**

**Réuni à Lille, sous la présidence de Christian POIRET, Président du Conseil Départemental**

Nombre de membres en exercices : 82

Étaient présents : Martine ARLABOSSE, Barbara BAILLEUL, Grégory BARTHOLOMEUS, Charles BEAUCHAMP, Doriane BECUE, Valentin BELLEVAL, Pierre-Michel BERNARD, Stéphanie BOCQUET, Anne-Sophie BOISSEAUX, Frédéric BRICOUT, Benjamin CAILLIET, Yannick CAREMELLE, Loïc CATHELAIN, Régis CAUCHE, Isabelle CHOAIN, Marie CIETERS, Sylvie CLERC, Barbara COEVOET, Valérie CONSEIL, Frédéric DELANNOY, Sylvie DELRUE, Claudine DEROEUX, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY, Carole DEVOS, Monique EVRARD, Soraya FAHEM, Marie-Laurence FAUCHILLE, Isabelle FERNANDEZ, Julien GOKEL, Maël GUIZIOU, Mickaël HIRAUX, Jacques HOUSSIN, Simon JAMELIN, Sylvie LABADENS, Nicolas LEBLANC, Vincent LEDOUX, Sébastien LEPRETRE, Maryline LUCAS, Didier MANIER, Françoise MARTIN, Elisabeth MASSE, Anne MIKOLAJCZAK, Luc MONNET, Laurent PERIN, Christian POIRET, Marie-Hélène QUATREBOEUF, Eric RENAUD, Bertrand RINGOT, Marie-Paule ROUSSELLE, Caroline SANCHEZ, Céline SCAVENNEC, Nicolas SIEGLER, Marie TONNERRE-DESMET, Patrick VALOIS, Anne VANPEENE, Philippe WAYMEL, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Bernard BAUDOUX donne pouvoir à Charles BEAUCHAMP, Gérald DARMANIN donne pouvoir à Doriane BECUE, Agnès DENYS donne pouvoir à Maryline LUCAS, Jean-Luc DETAVERNIER donne pouvoir à Marie-Hélène QUATREBOEUF, Michelle GREAUME donne pouvoir à Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Valérie LETARD donne pouvoir à Christian POIRET, Charlotte PARMENTIER-LECOCQ donne pouvoir à Luc MONNET, Michel PLOUY donne pouvoir à Sylvie DELRUE, Jean-Noël VERFAILLIE donne pouvoir à Valentin BELLEVAL, Roger VICOT donne pouvoir à Valérie CONSEIL.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Stéphane DIEUSAERT, Jean-Claude DULIEU, Max-André PICK, Frédérique SEELS.

Absent(e)(s) : Josyane BRIDOUX, François-Xavier CADART, Marie CHAMPAULT, Paul CHRISTOPHE, Christine DECODTS, Laurent DEGALLAIX, Michel LEFEBVRE, Marie SANDRA, Sébastien SEGUIN, Aude VAN CAUWENBERGE, Karima ZOUGGAGH.

**OBJET** : Revalorisation des modalités de financement des équipements et travaux des chemins de randonnée inscrits au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR) et inscription de circuits au Plan Départemental des Espaces, Sites et Itinéraires (PDESI).

Vu le rapport DRE/2022/181

Vu l'avis en date du 23 mai 2022 de la Commission Développement de l'espace rural, environnement, politique de l'eau

Vu l'article 10 de la loi N°2021-1465 du 10 novembre 2021 portant diverses mesures de vigilance sanitaire

**DECIDE à l'unanimité:**

- d'adopter les nouvelles modalités de financement des équipements et travaux des chemins de randonnée inscrits au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR), tel que défini en annexe 2 du rapport ;
  - d'approuver les moyens à mobiliser sur l'opération 23005OP010 (investissement), tels qu'indiqués au rapport ;
  - d'autoriser Monsieur le Président à signer tous les actes et documents correspondants à ce dispositif de subventions ;
  - d'approuver l'inscription au Plan Départemental des Espaces, Sites et Itinéraires des sports de nature du Nord (PDESI) des 27 circuits pédestres, 3 circuits équestres, 15 circuits VTT repris dans le rapport ;
  - d'autoriser Monsieur le Président à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération.
- 

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 16 h 29.

56 Conseillers départementaux étaient présents en séance. Ils étaient porteurs de 10 pouvoirs.

Ils ont été rejoints pendant la discussion par Madame ARLABOSSE.

Vote intervenu à 16 h 32.

Au moment du vote, 57 Conseillers départementaux étaient présents.

Nombre de procurations : 10

Absents sans procuration : 15

Ont pris part au vote : 67 (y compris les votants par procuration)

**Résultat du vote :**

Abstention :	0
Total des suffrages exprimés :	67
Majorité des suffrages exprimés :	34
Pour :	67 (Groupe Union Pour le Nord – Groupe Socialiste, Républicain et Citoyen – Groupe Communiste et Républicain : Pour l’Humain d’Abord ! – Groupe Ecologiste Europe Ecologie Les Verts Génération.s – Mesdames BAILLEUL et DEROEUX ainsi que Monsieur RENAUD, non inscrits)
Contre :	0

Signé électroniquement



Pour le Président du Conseil Départemental  
et par délégation,  
la Directrice des Affaires Juridiques et de l'Achat  
Public,

Claude LEMOINE

5.2

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20220530-310098-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 8 juin 2022

Affiché le 8 juin 2022

**REUNION DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DU 30 MAI 2022  
SEANCE DU 30 MAI 2022**

**Suite à la convocation en date du 16 mai 2022**

**LE CONSEIL DEPARTEMENTAL**

**Réuni à Lille, sous la présidence de Christian POIRET, Président du Conseil Départemental**

Nombre de membres en exercices : 82

Étaient présents : Martine ARLABOSSE, Barbara BAILLEUL, Grégory BARTHOLOMEUS, Charles BEAUCHAMP, Doriane BECUE, Valentin BELLEVAL, Pierre-Michel BERNARD, Stéphanie BOCQUET, Anne-Sophie BOISSEAUX, Frédéric BRICOUT, Benjamin CAILLIET, Yannick CAREMELLE, Loïc CATHELAIN, Régis CAUCHE, Marie CHAMPAULT, Isabelle CHOAIN, Marie CIETERS, Sylvie CLERC, Barbara COEVOET, Valérie CONSEIL, Frédéric DELANNOY, Sylvie DELRUE, Claudine DEROEUX, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY, Carole DEVOS, Monique EVRARD, Soraya FAHEM, Marie-Laurence FAUCHILLE, Isabelle FERNANDEZ, Julien GOKEL, Maël GUIZIOU, Mickaël HIRAU, Jacques HOUSSIN, Simon JAMELIN, Sylvie LABADENS, Nicolas LEBLANC, Vincent LEDOUX, Sébastien LEPRETRE, Maryline LUCAS, Didier MANIER, Françoise MARTIN, Elisabeth MASSE, Anne MIKOLAJCZAK, Luc MONNET, Laurent PERIN, Christian POIRET, Marie-Hélène QUATREBOEUF, Eric RENAUD, Bertrand RINGOT, Marie-Paule ROUSSELLE, Caroline SANCHEZ, Marie SANDRA, Céline SCAVENNEC, Nicolas SIEGLER, Marie TONNERRE-DESMET, Patrick VALOIS, Anne VANPEENE, Philippe WAYMEL, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Bernard BAUDOUX donne pouvoir à Charles BEAUCHAMP, Gérald DARMANIN donne pouvoir à Doriane BECUE, Agnès DENYS donne pouvoir à Maryline LUCAS, Jean-Luc DETAVERNIER donne pouvoir à Marie-Hélène QUATREBOEUF, Stéphane DIEUSAERT donne pouvoir à Marie SANDRA, Michelle GREAUME donne pouvoir à Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Valérie LETARD donne pouvoir à Christian POIRET, Charlotte PARMENTIER-LECOCQ donne pouvoir à Luc MONNET, Michel PLOUY donne pouvoir à Sylvie DELRUE, Jean-Noël VERFAILLIE donne pouvoir à Valentin BELLEVAL, Roger VICOT donne pouvoir à Valérie CONSEIL.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Jean-Claude DULIEU, Max-André PICK, Frédérique SEELS.

Absent(e)(s) : Josyane BRIDOUX, François-Xavier CADART, Paul CHRISTOPHE, Christine DECODTS, Laurent DEGALLAIX, Michel LEFEBVRE, Sébastien SEGUIN, Aude VAN CAUWENBERGE, Karima ZOUGGAGH.

**OBJET** : Inscription d'un nouveau circuit de randonnée pédestre "balade champêtre autour de Maresches" et de la modification du "circuit des Chapelles et de la Buse" sur les communes de Saint-Hilaire-sur-Helpe et Saint-Aubin au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée.

Vu le rapport DRE/2022/117

Vu l'avis en date du 23 mai 2022 de la Commission Développement de l'espace rural, environnement, politique de l'eau

Vu l'article 10 de la loi N°2021-1465 du 10 novembre 2021 portant diverses mesures de vigilance sanitaire

**DECIDE à l'unanimité:**

- d'autoriser l'inscription du circuit de randonnée « balade champêtre autour de Maresches » à Maresches, au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée ;
  - d'approuver la modification du « circuit des Chapelles et de la Buse » sur les communes de Saint-Hilaire-sur-Helpe et Saint-Aubin ;
  - d'autoriser l'inscription du « circuit des Chapelles et de la Buse » sur les communes de Saint-Hilaire-sur-Helpe et Saint-Aubin au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée.
- 

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 16 h 32.

57 Conseillers départementaux étaient présents en séance. Ils étaient porteurs de 10 pouvoirs.

Ils ont été rejoints pendant la discussion par Mesdames CHAMPAULT et SANDRA (porteuse du pouvoir de Monsieur DIEUSAERT).

Vote intervenu à 16 h 34.

Au moment du vote, 59 Conseillers départementaux étaient présents.

Nombre de procurations : 11

Absents sans procuration : 12

Ont pris part au vote : 70 (y compris les votants par procuration)

**Résultat du vote :**

Abstention :	0
Total des suffrages exprimés :	70
Majorité des suffrages exprimés :	36
Pour :	70 (Groupe Union Pour le Nord – Groupe Socialiste, Républicain et Citoyen – Groupe Communiste et Républicain : Pour l’Humain d’Abord ! – Groupe Ecologiste Europe Ecologie Les Verts Génération.s – Mesdames BAILLEUL et DEROEUX ainsi que Monsieur RENAUD, non inscrits)
Contre :	0

Signé électroniquement



Pour le Président du Conseil Départemental  
et par délégation,  
la Directrice des Affaires Juridiques et de l'Achat  
Public,

Claude LEMOINE

5.3

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20220530-310099-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 9 juin 2022

Affiché le 9 juin 2022

**REUNION DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DU 30 MAI 2022  
SEANCE DU 30 MAI 2022**

**Suite à la convocation en date du 16 mai 2022**

**LE CONSEIL DEPARTEMENTAL**

**Réuni à Lille, sous la présidence de Christian POIRET, Président du Conseil Départemental**

Nombre de membres en exercices : 82

Étaient présents : Martine ARLABOSSE, Barbara BAILLEUL, Grégory BARTHOLOMEUS, Charles BEAUCHAMP, Doriane BECUE, Valentin BELLEVAL, Pierre-Michel BERNARD, Stéphanie BOCQUET, Anne-Sophie BOISSEAUX, Frédéric BRICOUT, Benjamin CAILLIET, Yannick CAREMELLE, Loïc CATHELAIN, Régis CAUCHE, Marie CHAMPAULT, Isabelle CHOAIN, Marie CIETERS, Sylvie CLERC, Barbara COEVOET, Valérie CONSEIL, Frédéric DELANNOY, Sylvie DELRUE, Claudine DEROEUX, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY, Carole DEVOS, Monique EVRARD, Soraya FAHEM, Marie-Laurence FAUCHILLE, Isabelle FERNANDEZ, Julien GOKEL, Maël GUIZIOU, Mickaël HIRAU, Jacques HOUSSIN, Simon JAMELIN, Sylvie LABADENS, Nicolas LEBLANC, Vincent LEDOUX, Sébastien LEPRETRE, Maryline LUCAS, Didier MANIER, Françoise MARTIN, Elisabeth MASSE, Anne MIKOLAJCZAK, Luc MONNET, Laurent PERIN, Christian POIRET, Marie-Hélène QUATREBOEUF, Eric RENAUD, Bertrand RINGOT, Marie-Paule ROUSSELLE, Caroline SANCHEZ, Marie SANDRA, Céline SCAVENNEC, Nicolas SIEGLER, Marie TONNERRE-DESMET, Patrick VALOIS, Anne VANPEENE, Philippe WAYMEL, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Bernard BAUDOUX donne pouvoir à Charles BEAUCHAMP, Gérald DARMANIN donne pouvoir à Doriane BECUE, Agnès DENYS donne pouvoir à Maryline LUCAS, Jean-Luc DETAVERNIER donne pouvoir à Marie-Hélène QUATREBOEUF, Stéphane DIEUSAERT donne pouvoir à Marie SANDRA, Michelle GREAUME donne pouvoir à Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Valérie LETARD donne pouvoir à Christian POIRET, Charlotte PARMENTIER-LECOCQ donne pouvoir à Luc MONNET, Michel PLOUY donne pouvoir à Sylvie DELRUE, Jean-Noël VERFAILLIE donne pouvoir à Valentin BELLEVAL, Roger VICOT donne pouvoir à Valérie CONSEIL.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Jean-Claude DULIEU, Max-André PICK, Frédérique SEELS.

Absent(e)(s) : Josyane BRIDOUX, François-Xavier CADART, Paul CHRISTOPHE, Christine DECODTS, Laurent DEGALLAIX, Michel LEFEBVRE, Sébastien SEGUIN, Aude VAN CAUWENBERGE, Karima ZOUGGAGH.

**OBJET** : Opérations relatives au patrimoine naturel Espaces Naturels du Nord (ENN) ou en gestion départementale : renforcement de la cohérence foncière et territoriale des sites ENN

Vu le rapport DRE/2022/120

Vu l'avis en date du 23 mai 2022 de la Commission Développement de l'espace rural, environnement,



**DECIDE à l'unanimité:**

**Pour le renforcement de la cohérence foncière et territoriale des sites ENN :**

- d'autoriser l'échange sans versement de soulte, des parcelles départementales, libres d'occupation, cadastrées à Cysoing, section AS n<sup>os</sup> 109, 110 et 111 pour une superficie de 1 323 m<sup>2</sup>, contre les parcelles libres d'occupation, appartenant à Monsieur A, cadastrées à Cysoing, section AS n<sup>os</sup> 60 et 112 d'une superficie de 1 464 m<sup>2</sup>, les frais d'acte et de publicité étant à la charge du Département du Nord ;
  - d'autoriser l'acquisition par le Département du Nord auprès de Monsieur B ou de ses ayants droit, des parcelles cadastrées à Condé-sur-l'Escaut, section B n<sup>os</sup> 209 et 210, libres d'occupation, d'une superficie de 11 610 m<sup>2</sup>, au prix net vendeur de vingt-neuf mille euros (29 000 €), tous frais, taxes et honoraires liés à la vente en sus et à la charge du Département du Nord ;
  - d'autoriser l'acquisition par le Département du Nord auprès des Consorts C ou de leurs ayants droit, des parcelles cadastrées à Bouchain, section C n<sup>os</sup> 1103 et 1104, libres d'occupation, d'une superficie de 10 341 m<sup>2</sup>, au prix net vendeur de dix-sept mille cinq cents euros (17 500 €), tous frais, taxes et honoraires liés à la vente en sus et à la charge du Département du Nord ;
  - d'autoriser Monsieur le Président à signer les documents permettant la réalisation de ces transactions, dès lors que l'impact de l'erreur de contenance, en plus ou moins, n'excède pas 1/20<sup>ème</sup> du prix indiqué ci-dessus, augmenté des frais liés à la rédaction de l'acte ;
  - d'autoriser Monsieur le Président à solliciter toute demande de subvention permettant de cofinancer par des fonds structurels, contrat de projet, fonds européens ou participation financière de l'Agence de l'Eau Artois-Picardie ces acquisitions et à signer tout document s'y rapportant ;
  - d'imputer la dépense correspondante, soit 46 500 € sur les crédits inscrits à l'opération 23005OP003.
- 

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 16 h 34.

59 Conseillers départementaux étaient présents en séance. Ils étaient porteurs de 11 pouvoirs.

Vote intervenu à 16 h 35.

Au moment du vote, 59 Conseillers départementaux étaient présents.

Nombre de procurations : 11

Absents sans procuration : 12

Ont pris part au vote : 70 (y compris les votants par procuration)

**Résultat du vote :**

Abstention :	0
Total des suffrages exprimés :	70
Majorité des suffrages exprimés :	36
Pour :	70 (Groupe Union Pour le Nord – Groupe Socialiste, Républicain et Citoyen – Groupe Communiste et Républicain : Pour l’Humain d’Abord ! – Groupe Ecologiste Europe Ecologie Les Verts Génération.s – Mesdames BAILLEUL et DEROEUX ainsi que Monsieur RENAUD, non inscrits)
Contre :	0

Signé électroniquement



Pour le Président du Conseil Départemental  
et par délégation,  
la Directrice des Affaires Juridiques et de l'Achat  
Public,

Claude LEMOINE

5.3

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20220530-310280-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 9 juin 2022

Affiché le 9 juin 2022

**REUNION DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DU 30 MAI 2022  
SEANCE DU 30 MAI 2022**

**Suite à la convocation en date du 16 mai 2022**

**LE CONSEIL DEPARTEMENTAL**

**Réuni à Lille, sous la présidence de Christian POIRET, Président du Conseil Départemental**

Nombre de membres en exercices : 82

Étaient présents : Martine ARLABOSSE, Barbara BAILLEUL, Grégory BARTHOLOMEUS, Charles BEAUCHAMP, Doriane BECUE, Valentin BELLEVAL, Pierre-Michel BERNARD, Stéphanie BOCQUET, Anne-Sophie BOISSEAUX, Frédéric BRICOUT, Benjamin CAILLIET, Yannick CAREMELLE, Loïc CATHELAIN, Régis CAUCHE, Marie CHAMPAULT, Isabelle CHOAIN, Marie CIETERS, Sylvie CLERC, Barbara COEVOET, Valérie CONSEIL, Frédéric DELANNOY, Sylvie DELRUE, Claudine DEROEUX, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY, Carole DEVOS, Monique EVRARD, Soraya FAHEM, Marie-Laurence FAUCHILLE, Isabelle FERNANDEZ, Julien GOKEL, Maël GUIZIOU, Mickaël HIRAU, Jacques HOUSSIN, Simon JAMELIN, Sylvie LABADENS, Nicolas LEBLANC, Vincent LEDOUX, Sébastien LEPRETRE, Maryline LUCAS, Didier MANIER, Françoise MARTIN, Elisabeth MASSE, Anne MIKOLAJCZAK, Luc MONNET, Laurent PERIN, Christian POIRET, Marie-Hélène QUATREBOEUF, Eric RENAUD, Bertrand RINGOT, Marie-Paule ROUSSELLE, Caroline SANCHEZ, Marie SANDRA, Céline SCAVENNEC, Nicolas SIEGLER, Marie TONNERRE-DESMET, Patrick VALOIS, Anne VANPEENE, Philippe WAYMEL, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Bernard BAUDOUX donne pouvoir à Charles BEAUCHAMP, Gérald DARMANIN donne pouvoir à Doriane BECUE, Agnès DENYS donne pouvoir à Maryline LUCAS, Jean-Luc DETAVERNIER donne pouvoir à Marie-Hélène QUATREBOEUF, Stéphane DIEUSAERT donne pouvoir à Marie SANDRA, Michelle GREAUME donne pouvoir à Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Valérie LETARD donne pouvoir à Christian POIRET, Charlotte PARMENTIER-LECOCQ donne pouvoir à Luc MONNET, Michel PLOUY donne pouvoir à Sylvie DELRUE, Jean-Noël VERFAILLIE donne pouvoir à Valentin BELLEVAL, Roger VICOT donne pouvoir à Valérie CONSEIL.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Jean-Claude DULIEU, Max-André PICK, Frédérique SEELS.

Absent(e)(s) : Josyane BRIDOUX, François-Xavier CADART, Paul CHRISTOPHE, Christine DECODTS, Laurent DEGALLAIX, Michel LEFEBVRE, Sébastien SEGUIN, Aude VAN CAUWENBERGE, Karima ZOUGGAGH.

**OBJET** : Opérations relatives au patrimoine naturel Espaces Naturels du Nord (ENN) ou en gestion départementale : extension du périmètre de la Réserve Naturelle Nationale (RNN) de la Dune Marchand

Vu le rapport DRE/2022/120

Vu l'avis en date du 23 mai 2022 de la Commission Développement de l'espace rural, environnement,

politique de l'eau

Vu l'article 10 de la loi N°2021-1465 du 10 novembre 2021 portant diverses mesures de vigilance sanitaire

**DECIDE à l'unanimité:**

**Pour l'extension du périmètre de la Réserve Naturelle Nationale (RNN) de la Dune Marchand :**

- de donner un avis favorable à l'extension du périmètre de la Réserve Naturelle Nationale de la Dune Marchand ;
- de valider le périmètre de la Réserve Naturelle Nationale de la Dune Marchand, repris en annexe 9 du rapport ;
- d'autoriser Monsieur le Président à signer tous documents se rapportant à cette démarche réglementaire.

---

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 16 h 34.

59 Conseillers départementaux étaient présents en séance. Ils étaient porteurs de 11 pouvoirs.

Vote intervenu à 16 h 35.

Au moment du vote, 59 Conseillers départementaux étaient présents.

Nombre de procurations : 11  
Absents sans procuration : 12  
Ont pris part au vote : 70 (y compris les votants par procuration)

**Résultat du vote :**

Abstention :	0
Total des suffrages exprimés :	70
Majorité des suffrages exprimés :	36
Pour :	70 (Groupe Union Pour le Nord – Groupe Socialiste, Républicain et Citoyen – Groupe Communiste et Républicain : Pour l'Humain d'Abord ! – Groupe Ecologiste Europe Ecologie Les Verts Génération.s – Mesdames BAILLEUL et DEROEUX ainsi que Monsieur RENAUD, non inscrits)
Contre :	0

Signé électroniquement

Pour le Président du Conseil Départemental  
et par délégation,  
la Directrice des Affaires Juridiques et de l'Achat  
Public,  
Claude LEMOINE

Le Recueil des Actes Administratifs du Département peut être consulté :

**A Lille**

**Hôtel du Département**

51 rue Gustave Delory

**Les Arcuriales**

45 rue de Tournai (Batiment C)

- Direction des Affaires Juridiques et de l'Achat Public
- Service Assemblées et Contrôle de la Légalité (1<sup>er</sup> étage)

**Dans d'autres lieux sur le territoire départemental**

- Maison de Service au Public à Hondschoote - 1 rue de Cassel
- Maison de Service au Public à Le Cateau-Cambrésis - 13 place du Commandant Richez

**Sur le site internet du Conseil Départemental du Nord**

- [www.lenord.fr](http://www.lenord.fr)



---

**RESPONSABLE DE LA PUBLICATION :**  
**Monsieur Régis RICHARD**  
**Directeur Adjoint**  
**Direction des Affaires Juridiques et de l'Achat Public**  
**Les Arcuriales - 59800 LILLE**  
**☎ 03.59.73.83.10**

**Préparation : Service Assemblées et Contrôle de la Légalité**  
**☎ 03.59.73.85.16**

**Achévé d'imprimer le 17/08/2022**  
**Imprimé à l'Hôtel du Département**  
**59047 Lille Cedex**

---

**ISSN 0764 - 8146 - Dépôt Légal**